3 L'ÉCONOMIE document de référence

bilan et perspectives

(étude analytique,
en annexe
au document n°2)

Québec - Conseil
exécutif
1977 c/3

LE SOMMET ÉCONOMIQUE
DU QUÉBEC
MAI 1977

PRÉPARÉ AVEC LA COLLABORATION DE:

Ce document, coordonné par monsieur Denis Bédard, secrétaire adjoint au Développement économique, du Secrétariat général du Conseil exécutif, a été rédigé par une équipe interministérielle provenant des ministères et organismes québécois suivants:

Bureau de la statistique du Québec:
Monsieur Bernard Robert

Direction générale de l'Énergie:
Monsieur Yvon Tremblay

Ministère de l'Agriculture:
Monsieur Gaston Grammond

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières:
Monsieur Michel Chevrier

Ministère des Finances:
Messieurs Michel Audet
Gérard Harvey
Jean-Guy Turcotte

Ministère de l'Industrie et du Commerce:
Messieurs Alain Bardoux
Denis Baribeau
Mademoiselle Louise Boucher
Madame Carole Denis-Mercier
Messieurs Michel Gauthier
Normand Morin
Yves Rabeau (Université de Montréal)
Richard Roy

Ministère des Richesses naturelles:
Monsieur André Dorr

Ministère des Terres et Forêts:
Monsieur Jean-Marie Pouliot

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche:
Messieurs Maurice Renoux
Clément Veilleux

Office de planification et de développement du Québec:
1) Monsieur Ronald Carré
2) Madame Monique Frappier-DesRochers
3) Monsieur René Fortin
4) Madame Allison Morgan

TABLE DES MATIÈRES

102-01002/

AVANT-PROPOS 13

CHAPITRE 1
La croissance de l'économie québécoise de 1961 à 1976

1.1 Introduction 17
1.2 La croissance de la production 1961-1976 17
1.3 Population, emploi, chômage 19
1.4 Évolution des catégories de revenus 19
1.5 L'inflation des dernières années 23
1.6 La balance extérieure du Québec 23
1.7 Les revenus des particuliers 24
1.8 Les revenus et dépenses des administrations publiques 24
1.9 L'investissement du Québec 25
1.10 L'évolution de la production selon les activités économiques 26
1.11 Conclusion: le bilan des quinze dernières années 27

CHAPITRE 2
La situation économique en 1976 et les prévisions pour 1977

2.1 L'évolution de l'économie internationale 31
2.1.1 La performance des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1976 31
2.1.2 Les perspectives de 1977 pour les pays de l'OCDE 32
2.2 L'évolution de l'économie canadienne 35
2.2.1 La performance de l'économie canadienne en 1976 35
2.2.2 Les perspectives économiques de 1977 38
2.3 L'évolution de l'économie québécoise 39
2.3.1 La performance de l'économie québécoise en 1976 39
2.3.2 Les perspectives économiques de 1977 42

CHAPITRE 3
Les perspectives de croissance d'ici 1980 49

3.1 Trois scénarios de croissance 50
3.2 Le défi de la croissance 51

CHAPITRE 4
Les secteurs primaires de production 57

4.1 Le secteur agro-alimentaire 57
4.1.1 Évolution du secteur 57
4.1.2 Les problèmes actuels et perspectives de développement 60

4.2 Le secteur minier 62
4.2.1 L'évolution du secteur depuis 1961 62
4.2.2 La structure de la production minière 64
4.2.3 Les problèmes et les perspectives de développement 65
4.3 Le secteur forestier 67
4.3.1 L'évolution du secteur de 1961 à 1975 67
4.3.2 Les problèmes actuels et les perpectives de développement du secteur 69

CHAPITRE 5
Le secteur manufacturier 75
5.1 L'évolution du secteur manufacturier 75
5.1.1 L'évolution à long terme 75
5.1.2 L'évolution récente 72
5.2 La structure manufacturière 82
5.2.1 Les caractéristiques de la structure industrielle 82
5.2.2 L'évolution de la structure industrielle 85
5.3 Les problèmes actuels et les perspectives de développement 87
5.3.1 Le contexte du développement industriel 87
5.3.2 Le renforcement de la structure industrielle 88
5.3.3 La croissance des petites et moyennes entreprises (PME) 89
5.3.4 Un modèle de croissance industrielle 89

CHAPITRE 6
L'industrie québécoise de la construction 93
6.1 L'évolution de l'industrie de la construction depuis 1961 93
6.1.1 L'importance des investissements en nouvelles constructions dans l'économie québécoise 93
6.1.2 L'évolution des investissements en nouvelles constructions 93
6.1.3 L'emploi 94
6.1.4 Les investissements 95
6.2 Les principaux problèmes liés à l'industrie de la contruction 96
6.2.1 Les entrepreneurs 96
6.2.2 La main-d'oeuvre 96
6.3 Conclusion 96

CHAPITRE 7
Le secteur tertiaire privé 99
7.1 La place du secteur tertiaire dans la croissance économique 99
7.2 L'évolution du tertiaire privé, 1961-1976 99
7.3 Quelques problèmes du secteur tertiaire privé 103
7.3.1 L'énergie 103
7.3.2 Le commerce 103
7.3.3 Le tourisme 105
7.4 Conclusion 107

CHAPITRE 8
Les institutions financières 111

8.1 L'évolution de 1961 à 1975 111
8.1.1 Les institutions privées et publiques 111
8.1.2 Les catégories de prêts et placements 111
8.1.3 Les institutions financières coopératives au Québec 112

8.2 Les facteurs de changement 112
8.2.1 Le contexte québécois 112
8.2.2 Les innovations institutionnelles 113
8.2.3 Les législations 113

8.3 Perpectives d'avenir 114

CHAPITRE 9
Le tertiaire public 119

9.1 L'évolution du secteur public de 1961 à 1975 119
9.1.1 Les dépenses 119
9.1.2 Les revenus 120

9.2 L'administration provinciale 120
9.2.1 L'évolution de 1961 à 1970 120
9.2.2 L'évolution récente des dépenses 121
9.2.3 L'évolution récente des revenus 123
9.2.4 L'effort fiscal 124

9.3 Le financement sur les marchés financiers 125

9.4 Les administrations locales 126

9.5 Conclusion 127

CHAPITRE 10
Propos finals 129

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1
Produit intérieur brut par habitant, Québec et divers pays, 1962 et 1975 17

TABLEAU 1.2
Taux de croissance annuel moyen des éléments constituant la croissance du produit intérieur brut, Québec 18

TABLEAU 1.3
Population active, employée et en chômage 20

TABLEAU 1.4
Composantes du produit intérieur brut en pourcentage du total 21

TABLEAU 1.5
Taux de croissance annuels composés, en pourcentage, des salaires, des projets et du PIB 22

TABLEAU 1.6
Taux de croissance de la rémunération par employé au Québec, 1961-1975 22

TABLEAU 1.7
Taux de croissance annuel moyen du revenu personnel et du revenu personnel disponible, 1961-1971, 1971-1976 24

TABLEAU 1.8
Dépenses des administrations publiques au Québec, en pourcentage du produit intérieur brut 25

TABLEAU 1.9
Importance relative des immobilisations privées et publiques, Québec 1961-1976 26

TABLEAU 1.10
Produit intérieur brut à coût des facteurs, par secteur, Québec 1961, 1971, 1976 26

TABLEAU 2.1
Évolution du volume du PNB des sept grands pays membres de l'OCDE 33

TABLEAU 2.2
Balance commerciale et balance des opérations courantes des sept grands pays de l'OCDE et des pays membres de l'OPEP 34

TABLEAU 2.3
Indice des prix à la consommation et indice des prix du PNP des sept grands pays de l'OCDE 34

TABLEAU 2.4
Indicateurs économiques, États-Unis, 1974 à 1977 36

TABLEAU 2.5
Immobilisations par secteur et évolution par année, Canada 37

TABLEAU 2.6
Indicateurs économiques, Canada 40

TABLEAU 2.7
Indicateurs économiques, Québec 45

TABLEAU 2.8
Immobilisations par secteur et évolution par année, Québec 46

TABLEAU 3.1
Évolution des grandes variables économiques selon divers scénarios et comparaisons avec diverses périodes passées, variation annuelle composée 51

TABLEAU 4.1
Évolution des principales composantes du secteur forestier 68

TABLEAU 5.1
Part du secteur de la fabrication dans l'ensemble de l'économie québécoise (%) 75

TABLEAU 5.2
Évolution du secteur manufacturier 1961-1976, Taux de croissance annuel moyen (%) 76

TABLEAU 5.3
Immobilisations manufacturières, Québec en pourcentage de l'Ontario et du Canada en moyenne par période 77

TABLEAU 5.4
Emplois manufacturiers, taux de croissance annuel moyen (%) 78

TABLEAU 5.5
Productivité mesurée par la valeur ajoutée par heure/homme dans le secteur de la fabrication, Québec, Ontario et Canada, 1961-1976 78

TABLEAU 5.6
Traitements et salaires hebdomadaires moyens 79

TABLEAU 5.7
Gains horaires moyens des employés rémunérés à l'heure pour l'industrie manufacturière 80

TABLEAU 5.8
Gains horaires et coûts unitaires de main-d'oeuvre dans les industries manufacturières des sept grands pays de l'OCDE, variation annuelle (%) 80

TABLEAU 5.9
Exportations, Québec, Ontario, Canada 81

TABLEAU 5.10
Pourcentage des exportations selon le degré de transformation 81

TABLEAU 5.11
Répartition de l'emploi et de la valeur ajoutée par catégorie d'industries manufacturières, 1974 83

TABLEAU 5.12
Secteur manufacturier, Québec 1973
Taille des établissements selon le nombre d'employés 84

TABLEAU 6.1
L'importance relative de la construction au Québec, 1961-1976 93

TABLEAU 6.2
Taux de croissance annuel moyen des investissements en nouvelles constructions ($ courants), Québec et Canada, 1961-1976 94

TABLEAU 6.3
Construction résidentielle par rapport aux constructions nouvelles totales, Québec et Canada, 1961-1976 94

TABLEAU 6.4
Salaire horaire moyen du secteur de la construction ($ canadiens) 95

TABLEAU 7.1
Importance relative du secteur tertiaire dans le PIB québécois 100

TABLEAU 7.2
Part relative des activités du tertiaire privé dans le PIB, Québec 1966 et 1975 100

TABLEAU 7.3
Part relative des composantes du tertiaire privé dans la main-d'oeuvre totale du secteur, Québec, 1961-1976 101

TABLEAU 7.4
Salaires et gages hebdomadaires moyens, secteur tertiaire privé, Québec, Ontario, Canada, 1971 et 1976 102

TABLEAU 7.5
Taux de croissance annuel des immobilisations dans le tertiaire privé, Québec, 1961-1976 102

TABLEAU 9.1
Part relative des administrations publiques dans le PIB québécois, 1961-1976 119

TABLEAU 9.2
Dépenses brutes selon la fonction, 1961 à 1970, (%) 121

TABLEAU 9.3
Dépenses du gouvernement du Québec en pourcentage des dépenses totales, 1971-1976 122

TABLEAU 9.4
Répartition et taux de croissance des revenus du Québec, 1973-1977 123

TABLEAU 9.5
Effort fiscal par source de revenu en 1976-1977 124

TABLEAU 9.6
Dette publique et dette garantie 125

TABLEAU 9.7
Financement à long terme du secteur public 126

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1
Taux d'investissement au Québec, 1961-1976 26

GRAPHIQUE 2
Importance relative des investissements en construction non résidentielle dans l'ensemble des investissements en nouvelles constructions, Québec, Canada, 1961-1976, (%) 95

AVANT-PROPOS

L'économie québécoise a traversé au cours des quinze dernières années une période de croissance qui a permis un accroissement appréciable du niveau de vie de la population sans pour autant règler les principaux problèmes qu'on connaissait en 1960: un chômage structurel élevé, un secteur secondaire handicapé par des industries traditionnelles et des disparités régionales importantes pour n'en énumérer que quelques-uns.

Ces problèmes ne se présentent plus toutefois dans le même contexte: non seulement la société québécoise a-t-elle évolué, mais l'environnement international a profondément changé. Le présent document essaye de faire un bilan sommaire du développement économique de la période 1961-1976 pour souligner les principaux problèmes qui pourraient intéresser ceux qui sont préoccupés de la situation économique québécoise. Ce bilan permet également de mieux discuter des perspectives de croissance d'ici 1980.

Les trois premiers chapitres analysent donc l'évolution globale de l'économie tandis que les chapitres suivants examinent plus en détail la situation des principaux secteurs.

CHAPITRE 1

LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE DE 1961 à 1976

LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE DE 1961 À 1976

1.1 Introduction

L'indicateur le plus global de l'activité économique québécoise, soit le produit intérieur brut aux prix du marché, indique que le Québec est passé d'une économie de 10,6 milliards de dollars en 1961 à une économie dont la production et la génération de revenus a presque atteint les $45,0 milliards en 1976. En termes de production par habitant, l'économie du Québec si situe assez bien parmi les principaux pays industrialisés.

Ainsi, en 1975, la production par habitant au Québec si situe à 6 236 dollars des États-Unis. C'est un niveau de production par tête qui est au-dessous de la performance de pays comme la Suède, les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne. C'est une performance également moins élevée que pour l'ensemble du Canada. Toutefois, le Québec se situe au-dessus de certains pays tels la France, le Japon, le Royaume-Uni et l'Italie.

Mais il faut ajouter que, si la croissance au cours des quinze dernières années nous a permis de maintenir un niveau de vie enviable par rapport à plusieurs autres pays développés, notre position relative en 1975, tout comme celle du Canada d'ailleurs, s'est détériorée par rapport au rang que nous occupions en 1962 comme le montre le tableau 1.1

Tableau 1.1

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, QUÉBEC ET DIVERS PAYS, 1962 ET 1975

	1962		1975	
	En $ (E-U), taux de change moyen de 1962	Rang	En $ (E-U), taux de change moyen de 1975	Rang
Suède	2 166	3	8 472	1
États-Unis	3 033	1	7 089	2
Canada	2 198	2	6 995	3
République fédérale d'Allemagne	1 588	7	6 872	4
Québec	1 962	4	6 236	5
France	1 581	8	6 185	6
Japon	621	15	4 406	7
Royaume-Uni	1 497	9	4 065	8
Italie	856	14	3 084	9

Sources: OCDE, *Principaux indicateurs économiques*, janvier 1977;
MIC, *Comptes économiques du Québec*, 1961-1975

1.2 La croissance de la production 1961-1976

De 1961 à 1976, le produit intérieur brut du Québec a crû au rythme annuel moyen de 10,1 pour cent. C'est là une croissance moins rapide que celle enregistrée par l'ensemble du Canada (10,8 pour cent) et la part du produit intérieur québécois dans l'économie canadienne est ainsi passée de 26,3 pour cent en 1961 à 23,9 pour cent en 1976. Au cours de la même

période, la population du Québec par rapport au Canada est passée de 28,3 à 27,1 pour cent.

Tableau 1.2

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LA CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT QUÉBEC

	1961-1971	1971-1976	1961-1976
PIB $ courants	8,3	13,7	10,1
Prix implicite de la production*	3,2	9,7	5,4
PIB, volume	4,9	3,6	4,5
Emploi	2,9	2,6	2,8
Productivité	2,0	0,9	1,6

Source: MIC, *Comptes économiques du Québec*
* Prix implicite du PIB canadien.

Pour l'ensemble de la période de 1961 à 1976, le taux de croissance annuel de la valeur de la production (10,1%) s'explique d'abord par la croissance des prix (5,4%) et ensuite par la croissance réelle (4,5%). Cette dernière provient principalement de la croissance de l'emploi (2,8%) et de la productivité qui ne s'est accrue que de 1,6 pour cent annuellement. Arrêtons-nous un moment sur ce concept de productivité.

Le concept de productivité

La productivité, même si elle est une notion complexe, se trouve souvent au centre de nombreuses discussions entre les différents agents économiques. Il convient donc de la définir brièvement et ensuite de poser les limites de son utilisation.

Dans le sens le plus large, la productivité peut être définie comme la plus ou la moins grande capacité de produire de l'ensemble des facteurs de production: ressources naturelles, biens d'équipement, main-d'oeuvre et savoir-faire des entrepreneurs. Compte tenu du nombre important de facteurs en présence et des difficultés de mesure, il n'est guère facile de démêler les effets respectifs de chacun d'eux. Aussi loin que l'on pousse les calculs, il subsiste toujours des éléments inexpliqués.

La difficulté de développer un indice de productivité pour l'ensemble des facteurs de production a fait en sorte que l'on s'est rabattu sur un indice partiel: la productivité par employé. Cet indice est défini de la façon suivante: c'est la quantité produite par employé, exprimée ici par la valeur ajoutée, au cours d'une période donnée. Malgré cette limite, la croissance tendancielle de la productivité s'est révélée un indicateur acceptable du progrès technique et des possibilités de hausse du niveau de vie.

Il faut toutefois se garder de toute interprétation abusive de cette mesure, surtout lorsqu'on établit des comparaisons intersectorielles et interrégionales. En effet, si la valeur ajoutée représente la production nette, cette création de revenus nouveaux est redevable non seulement au rendement des *seuls travailleurs*, mais aussi au *capital investi* sous forme d'équipement technique ainsi qu'à l'*organisation de la fabrication* au sein de l'unité de production considérée.

En d'autres termes, la productivité est l'affaire de *l'ensemble des facteurs* qui participent à la production et procède autant de la combinaison de tous ces facteurs que de leur efficacité individuelle. On devra donc comprendre que la valeur ajoutée par employé est obtenue grâce à la combinaison du travail avec un certain quantum de capital, laquelle peut varier d'une activité à l'autre et d'une région à l'autre. Cela veut dire, par exemple, que si la valeur ajoutée par employé dans l'industrie des gros appareils électriques est plus élevée en

Ontario qu'au Québec, ce n'est pas nécessairement parce que les travailleurs impliqués dans cette activité sont moins efficaces ou moins compétents au Québec, mais parce que la fabrication est peut-être plus mécanisée en Ontario ou qu'elle se fait sur une plus grande échelle.

Revenons au tableau 1.2. Si nous subdivisons les quinze dernières années en deux sous-périodes distinctes, l'une couvrant la période de 1961 à 1971 et l'autre de 1971 à 1976, nous remarquons un contraste frappant entre ces deux sous-périodes: tous les éléments constitutifs de la croissance réelle augmentent beaucoup moins rapidement au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, la croissance annuelle des prix au cours de la période la plus récente est plus du double du rythme d'augmentation annuelle enregistrée au cours de la décennie 1961-1971. Ces constatations doivent nous faire réfléchir sur la façon dont a fonctionné notre économie au cours des dernières années et sur les divers problèmes qui nous confrontent actuellement.

1.3 Population, emploi et chômage

La population active du Québec s'accroît à un rythme très rapide depuis 1961. Les taux annuels moyens de croissance sont de 2,8 pour cent entre 1961 et 1971 et de 3,1 pour cent entre 1971 et 1975. Plus de la moitié de l'augmentation totale est attribuable aux femmes dont les effectifs croissent 2,5 fois plus rapidement que ceux des hommes au cours de la période 1961 à 1975. Le taux d'activité des femmes augmente considérablement et passe de 26,5 pour cent en 1961 à 380 pour cent en 1975 alors que celui des hommes enregistre une baisse de 79,9 à 77,0 pour cent. Ce phénomène est en bonne partie le résultat de l'évolution générale de l'économie et du développement considérable du secteur tertiaire qui attire de plus en plus de femmes sur le marché du travail.

En 1975, Statistique Canada a modifié son enquête sur la main-d'oeuvre mais cette nouvelle enquête confirme les mêmes tendances. Le taux d'activité des femmes passe ainsi de 40,0 à 40,9 pour cent de 1975 à 1976 alors que celui des hommes passe de 77,7 à 76,4 pour cent. En 1976, la population active féminine augmente donc de 4,6 pour cent et celle des hommes de seulement 0,3 pour cent.

La population employée totale croît au même rythme (2,9% par an) que la population active au cours de la période 1961 à 1976. Pour les hommes, la croissance est légèrement supérieure (2,1% contre 2,0%) alors que pour les femmes une différence un peu plus importante est enregistrée (4,7% pour l'emploi et 5,0% pour la population active). Cet écart de croissance entre l'emploi et la population active chez les femmes augmente en fin de période et le taux de chômage des femmes dépasse celui des hommes.

Ce sont les groupes d'âge les plus jeunes qui connaissent les taux de chômage les plus élevés aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Chez les jeunes femmes cependant, les taux de chômage sont très élevés mais inférieurs à ceux des hommes alors que dans les groupes de 25 ans et plus, on observe des taux de chômage supérieurs chez les femmes. En 1976, 49,2 pour cent des chômeurs se retrouvent chez les 15 à 24 ans alors qu'ils ne représentent que 27,7 pour cent de la population active totale.

1.4 Évaluation des catégories de revenus

La formation du produit intérieur brut donne lieu à diverses catégories de dépenses qui constituent les revenus des facteurs de production. Le tableau 1.4 nous informe sur l'évolution du partage du PIB entre les différents agents économiques pendant la période 1961-1976. La part relative des salaires et des profits s'est accrue tandis que celle des exploitants agricoles et des entreprises individuelles a diminué.

Ces changements doivent être analysés à la lumière de deux considérations importantes. D'abord pour ce qui est de la part des salaires, une forte partie de la hausse constatée est attribuable à un changement de statut des travailleurs au sein de la population active. Alors qu'en 1961, les travailleurs salariés constituaient 82,7 pour cent de la main d'oeuvre au

Tableau 1.3

POPULATION ACTIVE, EMPLOYÉE ET EN CHÔMAGE*

		Ancienne enquête (14 ans et plus) — Base recensement 1961					Nouvelle enquête (15 ans et plus)		
		Nombre en milliers			Taux moyen annuel		Nombre en milliers		1976-1975
		1961	1971	1975	1961-1971	1971-1975	1975	1976	%
Population 14 ans et plus									
Québec	— Total	3 444	4 361	4 725	2,4	2,0	4 565	4 662	2,1
	— Hommes	1 697	2 148	2 322	2,4	2,0	2 232	2 278	2,1
	— Femmes	1 748	2 214	2 403	2,4	2,1	2 333	2 384	2,2
Taux d'activité									
	— Total	52,8	54,9	57,2	—	—	58,5	58,2	—
	— Hommes	79,9	75,7	77,0	—	—	77,7	76,4	—
	— Femmes	26,5	34,6	38,0	—	—	40,0	40,9	—
Population active									
Québec	— Total	1 820	2 394	2 701	2,8	3,1	2 668	2 716	1,8
	— Hommes	1 356	1 627	1 787	1,8	2,4	1 735	1 740	0,3
	— Femmes	464	767	914	5,2	4,5	933	976	4,6
Canada	— Total	6 521	8 631	10 015	2,8	3,4	10 060	10 308	2,5
Ontario	— Total	2 401	3 249	3 810	3,1	4,1	3 857	3 931	1,9
Population employée									
Québec	— Total	1 652	2 197	2 462	2,9	2,9	2 452	2 479	1,1
	— Hommes	1 210	1 474	1 621	2,0	2,4	1 604	1 598	-0,4
	— Femmes	442	722	840	5,0	3,9	848	881	3,9
Canada	— Total	6 055	8 079	9 308	2,9	3,6	9 363	9 572	2,2
Ontario	— Total	2 269	3 079	3 581	3,1	3,8	3 612	3 689	2,1
Taux de chômage									
Québec	— Total	9,3	8,2	8,8	—	—	8,1	8,7	—
	— Hommes	10,8	9,4	9,3	—	—	7,5	8,1	—
	— Femmes	4,7	5,9	8,1	—	—	9,1	9,7	—
Canada	— Total	7,2	6,4	7,1	—	—	6,9	7,1	—
Ontario	— Total	5,5	5,2	6,0	—	—	6,3	6,2	—

* Pour 1975, la nouvelle enquête a pour résultat de diminuer la population active et ses différentes composantes, y compris la population en chômage. Les principales raisons de cet écart sont les suivantes: la limite inférieure d'âge est passée de 14 à 15 ans; la base de la nouvelle enquête s'inspire du recensement de 1971 au lieu de celui de 1961 et enfin les critères de définition d'une personne en chômage sont plus stricts et excluent les personnes qui ne sont pas véritablement à la recherche d'un emploi.

Québec, ils en représentaient plus de 89,6 pour cent en 1971. En contrepartie, la proportion de travailleurs indépendants diminuait de 15,2 pour cent en 1961 à 9,0 pour cent en 1971. Deux composantes du PIB, soit le revenu net des exploitants agricoles et le revenu net des entreprises individuelles non agricoles, ont subi les contrecoups de cette tendance.

Notre deuxième considération d'ordre général concerne la part relative des profits et des autres revenus de placement. Une bonne partie de la hausse est attribuable aux taux d'intérêt élevés qui ont eu cours ces dernières années.

Après ces considérations générales, attaquons-nous au coeur de la question. Est-ce que la croissance économique que nous avons observée pendant cette période a bénéficié plus à un agent économique en particulier? Notre analyse ne nous permet pas de conclure d'une façon certaine mais plutôt d'esquisser une partie de la réponse.

Tableau 1.4

COMPOSANTES DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN POURCENTAGE DU TOTAL

	1961 %	1971 %	1976 %
Rémunération des salariés et indemnités des militaires	52,8	55,6	57,7
Profits et autres revenus de placement	13,0	12,9	14,6
Revenu net des exploitants agricoles	1,4	0,8	1,0
Revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris	7,1	5,8	4,8
Ajustement de la valeur des stocks	- 0,1	- 0,7	- 1,9
Revenu intérieur net au coût des facteurs	73,7	74,4	76,2
Impôts indirects moins subventions	15,3	15,5	13,9
Provision pour consommation de capital et ajustements divers	11,0	10,0	9,9
Produit intérieur brut aux prix du marché	100,0	100,0	100,0

Source: MIC, *Comptes économiques du Québec*

Le taux de croissance des salaires, de 1961 à 1971 au Québec, a été de 10,6 pour cent alors que les profits augmentaient de 10,7 pour cent[1]. On pourrait être tenté de conclure à partir de ces agrégats que les entrepreneurs n'ont rien à envier aux travailleurs sur ce sujet et vice versa. L'analyse des fluctuations de la part relative des uns et des autres par sous-période complique l'évaluation et la rend presque inextricable. Le comportement des salaires et des profits est très sensible à la sous-période choisie. On peut arriver à des conclusions contradictoires selon la sous-période retenue. Le tableau 1.5 illustre bien ce phénomène.

L'écart entre les taux de croissance des profits et des salaires est toujours plus élevé au Canada qu'au Québec. Pour l'ensemble de la période l'écart entre le taux de croissance des profits et celui des salaires égale 0,1 pour le Québec et 1,2 pour le Canada. Cela reflète la structure industrielle vieillie du Québec par rapport à celle du Canada et la trop faible concentration de notre activité manufacturière dans des industries hautement productives.

L'analyse de l'évolution de la masse salariale dans le PIB, comme nous l'avons faite précédemment, cache des facettes très importantes. D'abord on n'a pas tenu compte du nombre d'employés. En effet, si le nombre d'employés augmente, il est tout à fait normal de voir la part relative des salaires dans le PIB se hausser. Il est donc important d'analyser le taux d'augmentation des salaires par employé.

1. Source: MIC, *Comptes économiques du Québec*

Tableau 1.5

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS COMPOSÉS EN POURCENTAGE, DES SALAIRES, DES PROFITS ET DU PIB

	Rémunération des salariés et militaires		Profits et autres revenus de placements		Produit intérieur brut aux prix du marché	
	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada
1961-1966	9,6	9,2	9,7	10,7	9,0	9,3
1961-1971	8,4	10,0	6,8	7,6	7,7	8,7
1971-1975	14,8	15,1	17,2	20,4	13,7	14,3
1961-1975	10,6	11,1	10,7	12,3	9,9	10,5

Sources: MIC, *Comptes économiques du Québec*, 1977; *Comptes nationaux du Canada*, 13-201

Tableau 1.6

TAUX DE CROISSANCE DE LA RÉMUNÉRATION PAR EMPLOYÉ AU QUÉBEC, 1961-1975

	1961-1966	1966-1971	1971-1975	1961-1975
Québec	5,3	6,6	11,6	7,6
Canada	5,6	7,3	11,1	7,7

Sources: MIC, *Comptes économiques du Québec; Statistique Canada 13-201 et 71-201*

Pour l'ensemble de la période, le taux d'augmentation de la rémunération par employé au Québec s'est maintenu presqu'au même niveau que celui de l'ensemble du Canada. On doit toutefois apporter une réserve à cette conclusion. En effets, le concept salaire par employé ne tient pas compte du nombre d'heures de travail. Ce nombre a diminué depuis 1961 si bien que l'on sous-estime sans doute l'évolution des salaires. Encore une fois on voit comment cette question de répartition des revenus entre agents économiques est complexe et que selon que l'on utilise un concept plutôt qu'un autre, les résultats varient beaucoup.

On rencontre des problèmes similaires au niveau des profits et des autres revenus de placement. S'il y a eu plus de travailleurs pour se répartir la masse salariale depuis 1961, il s'est produit également un élargissement du stock de capital pour partager la rémunération du capital (profits et autres revenus de placement). La progression des profits et autres revenus de placement par unité de stock de capital est restée très faible au pays et dans la province de 1961 à 1975. La récession de 1966 à 1971 révèle même des taux négatifs. C'est que le stock de capital s'est élargi aussi vite et parfois plus vite que les profits.

On pourrait raffiner l'analyse en tenant compte de l'intervention de l'État qui modifie lui aussi la répartition de la rémunération du capital et du travail. Les salariés comme les entreprises voient leur rémunération taxée par l'État. Tous deux bénéficient par contre de programmes de redistribution (transferts personnels ou subventions aux entreprises). En dernière analyse, il est presque impossible de conclure sur l'effet net de l'intervention gouvernementale.

L'inflation vient aussi compliquer la position relative de chacun. Du point de vue des salariés, l'inflation a diminué le pouvoir d'achat de leur rémunération. La hausse de leur salaire est par conséquent surestimée. A l'intérieur même des travailleurs salariés, les syndiqués grâce à leur convention collective ont plus facilement lutté contre l'érosion de ce pouvoir d'achat que les travailleurs non syndiqués. Il en est de même de certains professionnels et dirigeants d'entreprise. Quant aux revenus de placement, l'inflation a causé d'importants effets redistributeurs. Enfin elle a été bénéfique aux propriétaires aux dépends des créanciers.

1.5 L'inflation des dernières années

En 1972 et 1973, la croissance quasi simultanée de la plupart des pays industrialisés a entraîné une demande très forte pour diverses matières premières dont les prix se sont mis à monter. Dans un même temps, d'autres facteurs tels des mauvaises récoltes, des réalignements monétaires, la guerre au Moyen Orient et la crise du pétrole, ont fortement contribué à la hausse des prix.

Face à ces hausses de prix, les agents économiques ont réagi de façon à maintenir leurs revenus réels intacts, chacun essayant, par ses revendications, à rejeter le coût de l'inflation sur d'autres. C'est ainsi que les profits avant impôt au Canada ont augmenté de 39,2 pour cent en 1973 et de 25,1 pour cent en 1974. Après un certain retard, les salariés ont tenté eux aussi de se protéger en demandant des augmentations salariales et l'indexation des salaires.

Parmi les événements internationaux des dernières années, il en est un, soit la hausse du prix du pétrole, qui doit être tout particulièrement bien compris. Cette hausse de prix décidée par les pays producteurs de pétrole est le fruit d'une décision de ces producteurs de s'approprier une plus grande partie du revenu réel mondial. Dans cette perspective, toute tentative de l'ensemble des agents économiques d'un pays non producteur de pétrole de maintenir leur propre revenu réel est voué à l'échec et ne peut que dégénérer en inflation interne: c'est un peu ce qui s'est passé au Québec et à un dégré moindre au Canada (à cause du pétrole albertain) ces dernières années.

A plus long terme, le Québec devra payer pour le pétrole étranger en exportant une plus grande quantité de biens et services. Ainsi, pour augmenter notre niveau de vie, la seule façon durable sera d'augmenter notre productivité et notre production.

1.6 La balance extérieure du Québec[1]

Selon les comptes économiques du Québec, la balance extérieure du Québec a été fortement positive de 1961 à 1972 et elle est devenue négative depuis 1973. Ce phénomène dépend en grande partie d'événements transitoires, tels la récession internationale récente et la hausse du prix du pétrole.

Une balance extérieure négative signifie que nous consommons au Québec une quantité de biens et services plus abondante que notre production. Pour financer ces achats, nous devons avoir recours à l'épargne, mais une telle source de financement ne peut être que temporaire.

En 1965, les exportations internationales du Québec étaient de $2,2 milliards et représentaient 14,7 pour cent du PIB. En 1971, elles ont augmenté un peu plus rapidement que le PIB pour atteindre 15,0 pour cent ($3,6 milliards). En 1976, elles représentaient 14,6 pour cent ($6,6 milliards). Par contre pour l'ensemble du Canada, les exportations ont augmenté plus rapidement passant de $8,5 milliards en 1965, à $17,4 milliards en 1971 et $37,3 milliards en 1976; par rapport au PIB canadien, la proportion est passée de 15,1 à 19,8 pour cent. En fait, c'est surtout depuis 1971 que les exportations internationales québécoises prennent du retard: de 1971 à 1976, le taux de croissance moyen a été de 13,1 pour cent pour le Québec et de 16,5 pour cent pour le Canada. Pour continuer à vendre à l'étranger et augmenter nos exportations, nous devons sans cesse essayer de maintenir nos coût et nos prix à des niveaux compétitifs: c'est un défi que le Québec, comme l'ensemble du Canada, se doit de relever.

---

1. Les comptes économiques du Québec ne présentent pas tous les éléments détaillés de la balance extérieure. Cependant les données sur les exportations internationales sont des estimations qui indiquent bien les tendances du commerce extérieur du Québec.

1.7 Les revenus des particuliers

Le revenu personnel des Québecois est passé de $7,8 milliards en 1961 à quelque $37,7 milliards en 1976. Le taux de croissance annuel du revenu personnel fut de 8,9 pour cent au cours de la période de 1961 à 1971 et de 15,4 pour cent au cours des cinq dernières années. La forte croissance depuis 1971 s'explique par l'augmentation des diverses composantes du revenu personnel et en particulier des paiements de transfert provenant des administrations publiques. Ces transferts sont en effet passés de $2,2 milliards en 1971 à $5,7 milliards en 1976, soit un taux de croissance annuel moyen de 21,1 pour cent. Les transferts des administrations sont ainsi passés de 9,7 pour cent du revenu personnel en 1961 à 11,9 pour cent en 1971 et 15,2 pour cent en 1976.

Dans un même temps, les impôts directs et autres transferts courants versés par les personnes aux administrations publiques ont progressé rapidement. De 1961 à 1971, ces impôts directs se sont accrus au rythme annuel de 16,3 pour cent. Depuis 1971, l'augmentation annuelle moyenne est de 18,3 pour cent. Ainsi, l'ensemble de ces impôts et autres transferts est passé de 9,5 pour cent du revenu personnel en 1961 à 20,7 pour cent en 1976. Alors que le fardeau fiscal québécois était moins élevé au début de la période que le fardeau fiscal canadien (9,5% comparativement à 10,6% du revenu personnel) il est devenu plus élevé à partir de 1973. En 1975, le fardeau fiscal des Québécois représentait 20,7 pour cent du revenu personnel contre 19,6 pour cent pour l'ensemble des Canadiens.

Le revenu personnel disponible des Québécois (revenu personnel après impôts directs et autres transferts) a augmenté moins rapidement que le revenu personnel. Son taux de croissance fut de 7,8 pour cent de 1961 à 1971 et de 14,8 pour cent de 1971 à 1976. Tenant compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, le revenu personnel disponible réel a augmenté au taux annuel moyen de 5,3 pour cent entre 1961 et de 6,5 pour cent de 1971 à 1976.

Tableau 1.7

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DU REVENU PERSONNEL ET DU REVENU PERSONNEL DISPONIBLE, 1961-1971, 1971-1976

	Taux annuel moyen	
	1961-1971	1971-1976
Revenu personnel	8,9	15,4
Revenu personnel disponible	7,8	14,8
Revenu personnel disponible réel	5,3	6,5

Source: MIC, *Comptes économiques du Québec.*

1.8 Les revenus et dépenses des administrations publique

La totalité des revenus des administrations publiques au Québec (y compris les revenus perçus au Québec par l'administration fédérale) sont passés de 3,2 milliards de dollars en 1961 à quelque 16,0 milliards en 1975. Ces revenus représentaient 30,0 pour cent du produit intérieur brut en 1961 alors que cette proportion s'établit à 40,1 pour cent en 1975.

Par ailleurs, les dépenses des administrations publiques au Québec sont passées de 25,2 pour cent du produit intérieur brut en 1961 à près de 45,0 pour cent en 1975.

En 1975, les dépenses publiques en biens et services s'établissaient à 24,3 pour cent du produit intérieur brut alors que les dépenses de transferts représentaient un autre 20,4 pour cent du PIB.

Tableau 1.8

DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AU QUÉBEC EN POURCENTAGE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT*

	1961	1966	1971	1975
Dépenses en biens et services	14,8	18,1	23,1	24,3
— dépenses courantes	11,6	14,2	18,6	20,2
— formation brute de capital fixe	3,2	3,9	4,5	4,1
Transferts	10,4	9,8	14,4	20,4
— aux personnes	7,2	5,9	9,3	12,2
— autres	3,2	3,9	5,1	8,2
TOTAL	25,2	27,9	37,4	44,8

Source: MIC, *Comptes économiques du Québec*.

* Excluant les transferts intergouvernementaux.

1.9 L'investissement au Québec

De 1961 à 1976, la formation brute de capital fixe est passée de 1,9 à 9,3 milliards de dollars. L'importance du secteur public dans les investissements totaux n'a cessé de s'accroître au cours de la période. Ainsi, alors que le secteur public représentait 29,6 pour cent des immobilisations totales au Québec en 1961 cette proportion a atteint 38,3 pour cent en 1976. Mais il faut remarquer que l'accroissement du secteur public ces dernières années s'est beaucoup plus manifesté par le biais des entreprises gouvernementales plutôt que par les administrations elles-mêmes.

Tableau 1.9

IMPORTANCE RELATIVE DES IMMOBILISATIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES, QUÉBEC 1961-1976

	1961	1971	1976*
		en pourcentage	
Secteur privé			
Entreprises commerciales	43,9	39,9	40,7
Institutions et habitation	26,4	23,7	21,0
Total	70,4	63,6	61,7
Secteur public			
Entreprises publiques	13,4	11,7	22,4
Institutions publiques	4,8	6,7	2,6
Gouvernements	11,4	18,0	13,3
Total	29,6	36,4	38,3
Total, secteurs privé et public	100,0	100,0	100,0

* Estimatif.

En général, des investissements élevés sont un signe d'une vigueur certaine d'une économie. En effet, les investissements, en plus de créer des emplois directs, augmentent la capacité de production et les possibilités d'élévation du niveau de vie d'une société. Toutefois, cette assertion ne demeure vraie que dans la mesure où les investissements sont d'une nature productive.

Graphique 1

TAUX D'INVESTISSEMENT* AU QUÉBEC, 1961-1976

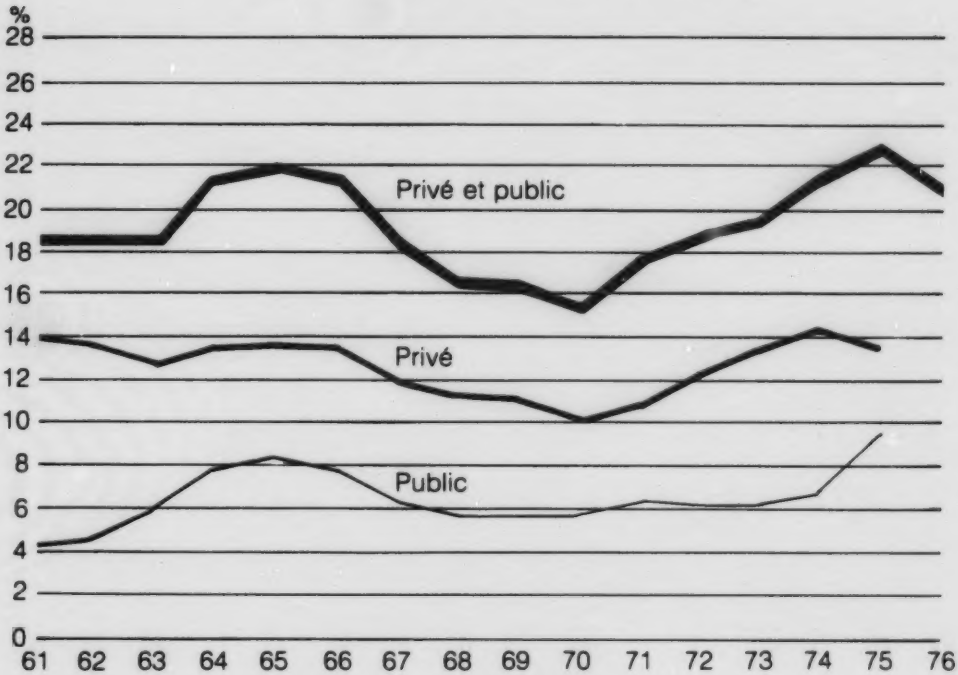

* Formation brute de capital fixe en % du produit intérieur brut.

1.10 L'évolution de la production selon les activités économiques

Le produit intérieur brut au coût des facteurs représente le meilleur indicateur de la contribution de chaque branche d'activité à la production totale. Selon ce concept, la part de la production du secteur primaire dans l'économie québécoise est passée de 7,0 pour cent en 1961 à quelque 5.4 pour cent en 1976. La part de la fabrication est diminuée encore plus fortement, soit de 29,7 pour cent en 1961 à 23,3 pour cent en 1976.

Tableau 1.10

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AU COÛT DES FACTEURS, PAR SECTEUR, QUÉBEC 1961, 1971, 1976

	1961	1971	1976
		En % du total	
Secteur primaire	7,0	5,0	5,4
Secteur secondaire			
— fabrication	29,7	25,2	23,3
— construction	6,4	5,8	6,4
Secteur tertiaire	56,8	64,1	64,9
— dont les services	14,2	20,7	21,9
Total	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, la forte tertiarisation de l'économie est évidente au cours de la période: la part du tertiaire dans l'économie est passée de 56,8 pour cent en 1961 à 64,1 pour cent en 1971 et à presque 65,0 pour cent en 1976. À l'intérieur du tertiaire, ce sont les services commerciaux et personnels qui ont augmenté le plus rapidement. En 1961, ces services représentaient 14,2 pour cent de la production totale au Québec et cette part est maintenant de 21,9 pour cent en 1976.

1.11 Conclusion: le bilan des quinze dernières années

Cette brève rétrospective de l'évolution économique du Québec au cours des quinze dernières années permet d'énumérer un certain nombre de constatations et de faire ressortir les principales caractéristiques auxquelles tous les principaux agents économiques du Québec doivent être sensibilisés.

— La croissance économique du Québec au cours des quinze dernières années fut plus lente que pour l'ensemble du Canada.

— La croissance annuelle des prix au cours des cinq dernières années fut du double du rythme d'augmentation annuelle enregistrée au cours de la décennie 1961-1971.

— L'importance relative des salaires et des profits dans le produit intérieur brut n'a cessé de s'accroître depuis 1961 et cela aux dépends de la part relative des entreprises individuelles et des exploitants agricoles.

— Au Québec les taux de croissance annuels composés des salaires et des profits pendant la période 1961-1975 ont été du même ordre, soit respectivement de 10,6 pour cent et 10,7 pour cent.

— La balance extérieure du Québec est devenu négative ces dernières années.

— Le fardeau fiscal supporté par les Québécois est plus élevé que le fardeau fiscal moyen pour l'ensemble du Canada.

— Les dépenses des administrations publiques au Québec ont atteint un niveau très élevé par rapport au produit intérieur abrut. La part relative de ces dépenses est passée de 25,2 pour cent en 1961 à près de 45 pour cent en 1975.

— Le secteur public compte pour près de 40,0 pour cent des investissements totaux effectués au Québec.

— L'économie du Québec s'est fortement tertiarisée pendant cette période.

CHAPITRE 2

LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1976 ET LES PRÉVISIONS POUR 1977

LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1976 ET LES PRÉVISIONS POUR 1977

L'économie mondiale traverse depuis quelques années une phase d'ajustements sans précédents depuis la fin de la guerre. La croissance accélérée des pays industrialisés en 1972 et 1973 a déclenché un mouvement inflationniste qui a été ensuite amplifié par la crise du pétrole. En 1974, l'économie occidentale entrait en récession pour n'en sortir que péniblement à partir du second semestre de 1975.

Au cours de ces deux années, les économies canadienne et québécoise n'ont pas connu une phase de récession aussi sévère et généralisée que dans les autres pays industrialisés. Les politiques économiques étaient demeurées expansionnistes en 1974 et l'économie québécoise a été particulièrement soutenue par les grands travaux publics (Baie de James, l'aéroport de Mirabel, les Jeux olympiques, le métro de Montréal).

Avant d'examiner les perspectives de croissance d'ici 1980, il est important de bien analyser la situation économique actuelle en passant en revue les grands traits de l'économie internationale, de l'économie canadienne et de l'économie québécoise.

2.1 L'évolution de l'économie internationale

2.1.1 La performance des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1976

a) La croissance de la production

Au début de 1976, l'ampleur du redressement conjoncturel dépasse dans les principaux pays industrialisés de l'OCDE les prévisions les plus optimistes. On note d'ailleurs à peu près le même scénario dans tous les pays: la reprise est assurée au début par des ajustements massifs de stocks, par les mesures relativement expansionnistes prises pendant la récession et par le redressement remarquable du commerce mondial. La reprise est certes vigoureuse mais elle est trop brève et elle ne parvient pas à déclencher une progression de l'emploi et une augmentation de l'investissement productif sauf principalement aux États-Unis. Il s'agit là sans aucun doute d'une des principales incertitudes quant à l'avenir. Au début de l'été la croissance de l'activité s'est nettement ralentie dans les principales économies occidentales sous l'effet conjugué de l'affaiblissement de la consommation des ménages et de la formation des stocks, mais ce fléchissement de la conjoncture est plus ou moins ressenti par les divers pays: en Europe la pause est prononcée alors qu'elle est modeste et plus courte aux États-Unis et au Japon où on note une reprise d'activité à la fin de 1976. Au total, les pays membres de l'OCDE devraient accroître leur PNB réel de 5 pour cent en 1976 et les sept grands pays de l'OCDE, menés par les États-Unis, la République fédérale d'Allemagne et le Japon, augmenteraient leur PNB réel de 5,5 pour cent.

b) L'emploi et le chômage

La fin de la pire récession depuis la grande crise de 1929 ne signifie pas la fin des problèmes majeurs comme le chômage et l'inflation, sans oublier qu'elle pourrait aggraver les déficits des balances des paiements des pays industrialisés.

En effet malgré la forte reprise de l'activité économique observée au début de 1976, les marchés du travail sont restés faibles dans les principaux pays de l'OCDE sauf aux États-Unis où l'emploi progresse vivement pendant le premier semestre de 1976. Au Japon

le taux de chômage reste à peu près stationnaire, la population active augmentant sensiblement au même rythme que l'emploi.

c) Les prix

Du côté des prix, on note un ralentissement généralisé du rythme de croissance de l'inflation en 1976 dans les principaux pays de l'OCDE grâce à de faibles augmentations de prix dans l'alimentation, à la stagnation relative des prix des produits pétroliers et à l'adoption par la plupart des pays de politiques monétaires restrictives et de politiques fiscales faiblement expansionnistes. En outre les capacités de production ont été augmentées depuis le dernier sommet de 1973-1974 et le secteur manufacturier fonctionne en général en dessous de son potentiel. Pourtant, les performances sont très inégales d'un pays à l'autre et la dispersion des taux d'inflation est très accentuée en 1976. Ainsi l'indice des prix à la consommation s'accroît de 4,7 pour cent en République fédérale d'Allemagne et de 5,8 pour cent aux États-Unis alors qu'il augmente de 15 pour cent au Royaume-Uni et de 17 pour cent en Italie où il entraîne de sérieuses perturbations dans les taux de change des monnaies nationales.

d) Les balances des paiements

Depuis 1974, la balance des opérations courantes des pays de l'OCDE reflète, en les amplifiant, les fortes variations conjoncturelles de l'activité économique. Le renversement du cycle des stocks qui se sont accrus en 1976 dans la plupart des pays de l'OCDE et le redressement consécutif de l'activité qui suivit, ont provoqué une aggravation du déficit des paiements courants de la zone de l'OCDE qui atteint 22,5 milliards de dollars en 1976. Là encore, les performances des septs grands pays de l'OCDE sont très inégales: le Japon, la République fédérale d'Allemagne, le Canada et le Royaume-Uni obtiennent de meilleurs résultats qu'en 1975 alors que les déficits de la France et de l'Italie s'aggravent et que les États-Unis passent d'un surplus de 11,7 milliards de dollars en 1975, à un déficit de plus d'un milliard de dollars en 1976, à cause d'une détérioration marquée de leur balance commerciale. Les États-Unis sont en effet à l'avant-garde sur le cycle économique mondial en 1976, leurs importations augmentent donc vigoureusement alors que leurs exportations ne s'accroissent guère.

2.1.2 Les perspectives de 1977 pour les pays de l'OCDE

a) La croissance de la production

En 1977 la croissance économique mondiale serait plus faible qu'en 1976 et les disparités des performances économiques des divers pays de l'OCDE notées en 1976 se retrouveraient en 1977 et se répercuteraient à nouveau dans des fluctuations erratiques des monnaies. En outre, sauf aux États-Unis et au Japon, l'expansion de l'activité serait en dessous du potentiel de croissance et pourrait être insuffisante pour résorber d'une façon sensible le chômage; les investissements fixes des entreprises ne s'accroîtraient que très lentement étant donné la position financière précaire de nombreuses industries.

Les facteurs qui empêchent une croissance plus vigoureuse de l'économie en 1977 varient en importance d'un pays à l'autre mais se retrouvent à peu près dans tous les pays industrialisés de l'OCDE; tout d'abord même si leur balance des paiements n'est pas fortement déficitaire et même si leur taux d'inflation est faible les pays hésitent beaucoup à adopter des politiques nettement expansionnistes afin de ne pas relancer l'inflation. Ensuite malgré l'expansion économique satisfaisante de 1976, les taux d'utilisation des capacités de production sont relativement faibles dans plusieurs secteurs industriels et les dépenses de capital n'ont guère progressé. Enfin le troisième, et sans doute le plus important facteur qui restreint la croissance économique mondiale, est la nécessité pour tous les pays non producteurs de pétrole de s'ajuster, continuellement depuis trois ans, au nouveau cadre des paiements internationaux instauré par les pays membres de l'OPEP. L'ampleur des disparités des positions d'un pays à l'autre est très préoccupante particulièrement pour les pays en voie de développement non producteurs de pétrole et pour certains pays industrialisés notamment le Royaume-Uni, l'Italie, la France et même le Canada.

Tableau 2.1

ÉVOLUTION DU VOLUME DU PNB DES SEPT GRANDS PAYS MEMBRES DE L'OCDE

Pays	Moyenne de 1964 à 1974	1975	1976	1977
	Variations en pourcentage			
Canada	5,3	0,6	4,6	3,5
États-Unis	3,4	1,8	6,2	5,1
Japon	9,4	2,1	6,0	6,0
France	5,4	-1,2	5,0	3,0
République fédérale d'Allemagne	4,4	-3,2	5,5	3,5
Italie	4,7	-3,7	4,5	-0,5
Royaume-Uni	2,7	-1,8	1,0	1,5
Total des pays ci-dessus	5,0	-1,3	5,5	4,0
TOTAL OCDE	5,0	-1,2	5,0	3,7

Sources: Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1976;
Economic Indicators, É.-U.;
Direction de l'analyse et de la prévision économiques (MIC).

b) La demande

La faible progression des salaires et le niveau élevé de l'épargne font que la tendance de la demande est peu dynamique dans plusieurs pays d'Europe (la France, le Royaume-Uni et l'Italie) qui ont même intensifié dernièrement leurs politiques de stabilisation. La situation de la République fédérale d'Allemagne est plus confortable mais elle se ressentira du climat économique morose des autres pays d'Europe et de la faible expansion prévisible du commerce mondial en 1977.

c) Les balances des paiements

Les termes d'échange devraient s'améliorer pour les principaux pays industrialisés de l'OCDE sauf aux États-Unis dont la balance commerciale pourrait accuser un déficit considérable d'environ 11 milliards de dollars. L'Italie et le Royaume-Uni qui ont subi d'importantes dépréciations de leur monnaie et la France dont la monnaie a également faibli, devraient réduire leurs déficits de la balance commerciale en 1977 grâce à la faiblesse de leurs importations. Malgré les réévaluations successives de sa monnaie au cours des dernières années, la République fédérale d'Allemagne pourrait obtenir un excédent d'environ 19 milliards de dollars à sa balance commerciale.

La balance des opérations courantes des pays de l'OCDE passe d'une situation d'équilibre au début de 1975 à un déficit de 22,5 milliards de dollars en 1976 alors que les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) enregistrent un excédent de 42 milliards de dollars. Le déficit des pays de l'OCDE pourrait être réduit en 1977, étant donné le ralentissement prévu de l'expansion. L'ampleur des disparités des positions d'un pays à l'autre demeure très préoccupante, comme c'est le cas également pour l'inflation.

d) Les prix

Les hausses de prix sont en effet très inégales d'un pays à l'autre et elles ont tendance à rester très élevées dans certains pays comme l'Italie et le Royaume-Uni. Le Canada et la France ont obtenu de bons résultats dans leur lutte à l'inflation mais pas aussi spectaculaires que ceux des États-Unis, de la République fédérale d'Allemagne et de la Suisse.

Dans l'ensemble des sept grands pays de l'OCDE, il semble raisonnable de penser que l'inflation faiblira quelque peu en 1977 ou tout au moins s'accroîtra au même rythme qu'en 1976. L'augmentation modérée des salaires et des profits en 1976 et la faiblesse de la

demande en 1977 auront une influence modératrice sur l'évolution des prix des produits de base et des matières industrielles; même si on note une légère accélération en début d'année, l'évolution des prix de détail des produits alimentaires devrait rester modeste étant donné la bonne récolte mondiale de céréales en 1976 et l'approvisionnement abondant de viande.

Tableau 2.2

BALANCE COMMERCIALE ET BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES DES SEPT GRANDS PAYS DE L'OCDE ET DES PAYS MEMBRES DE L'OPEP

Pays	Balance commerciale			Balance des opérations courantes		
	1975	1976	1977	1975	1976	1977
	Milliards de dollars					
Canada	- 0,6	1,1	3,0	- 5,0	- 4,4	- 3,5
États-Unis	9,0	- 8,4	-11,0	11,7	- 1,2	- 3,0
Japon	5,0	10,2	7,5	- 0,7	3,7	n.s.
France	1,4	- 4,2	- 2,0	- 0,1	- 6,0	- 3,7
République fédérale d'Allemagne	7,2	16,5	19,2	3,9	4,0	5,0
Italie	- 1,2	- 3,2	n.s.	- 0,6	- 2,7	0,5
Royaume-Uni	- 7,1	- 6,7	- 5,0	- 3,7	- 3,2	- 1,2
TOTAL OCDE (24 pays)	5,5	-13,0	- 5,0	- 6,5	-22,5	-17,5
Pays membres de l'OPEP	52,0	61,0	57,0	34,5	42,0	36,5

Sources: Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1976;
Economic Indicators, É.-U.;
Direction de l'analyse et de la prévision économiques (MIC).
n.s.: non significatif.

Tableau 2.3

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION ET INDICE DES PRIX DU PNB DES SEPT GRANDS PAYS DE L'OCDE

Pays	Indice des prix à la consommation				Indice implicite des prix du PNB			
	Moyenne de 1964 à 1974	1975	1976	1977	Moyenne de 1964 à 1974	1975	1976	1977
	Variations en pourcentage							
Canada	4,7	10,8	7,5	7,0	5,5	10,8	9,7	7,5
États-Unis	4,7	9,1	5,8	6,0	4,8	9,3	5,2	5,9
Japon	6,7	11,9	9,5	9,5	6,3	7,1	6,2	6,7
France	5,2	11,7	9,5	8,7	5,2	14,0	9,7	9,2
République fédérale d'Allemagne	3,9	6,1	4,7	4,0	4,5	8,1	3,5	4,0
Italie	5,5	17,0	17,0	20,5	5,6	17,5	16,0	19,7
Royaume-Uni	6,1	23,2	15,0	13,0	6,3	27,3	14,5	12,0
TOTAL des pays ci-dessus	4,6	10,3	7,5	7,5	4,8	11,0	7,0	7,0

Sources: Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1976;
Economic Indicators, E-U;
Direction de l'analyse et de la prévision économiques (MIC).

En somme, si l'on fait exception des prix du pétrole, ce sont surtout des facteurs endogènes tels que l'évolution des salaires, des coûts unitaires de main-d'oeuvre, de la productivité, des profits des compagnies et des dépenses publiques qui détermineront l'évolution des prix en 1977 dans chaque pays. Les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne sont encore très bien placés pour obtenir des succès remarquables.

e) Les politiques économiques

Après avoir été très expansionniste en 1975, la politique budgétaire des sept grands pays de l'OCDE pris dans leur ensemble, est devenue à peu près neutre en 1976. L'orientation de la politique budgétaire en 1977, d'après les indications actuelles, devrait être généralement assez neutre, en ce sens qu'elle ne contribuera guère à la croissance du PNB. En 1976, les États-Unis, le Japon, la République fédérale d'Allemagne et le Canada ont un taux modéré d'expansion monétaire et il est probable qu'ils poursuivront le même objectif en 1977 même si la politique monétaire devient légèrement plus libérale.

Plusieurs pays mettent au point actuellement des mesures raisonnables de relance pour améliorer la situation de leur marché du travail et pour donner un second souffle à la reprise. Il s'agirait essentiellement d'une injection de pouvoir d'achat qui entraînerait une utilisation plus complète des capacités de production et par la suite permettrait d'accroître les investissements productifs. Les pays industrialisés semblent donc souhaiter pour 1977 une reprise, sans doute moins vigoureuse qu'originellement prévue, mais plus soutenable et sans nouvelles tensions inflationnistes majeures.

En ce qui concerne particulièrement les États-Unis, l'élément le plus problèmatique de la conjoncture demeurera la situation de la balance commerciale. Cependant, la prévision d'un accroissement réel de la production de 5,0 à 5,5 pour cent, la vigueur de la construction résidentielle et le soutien de la consommation par le plan de relance prévu (remboursements d'impôts sur le revenu des particuliers) devraient être des facteurs positifs pour la croissance économique au Canada et au Québec en 1977. Ce ne sera peut-être pas le cas en 1978 où la croissance du PNB réel américain pourrait se situer à 3,5 pour cent selon la Chase Econometric à cause d'une consommation de nouveau stagnante et d'une chute de la construction.

2.2 L'évolution de l'économie canadienne

2.2.1 La performance de l'économie canadienne en 1976

a) La croissance de la production intérieure

La reprise de l'économie canadienne, qui a commencé à un rythme modéré au deuxième trimestre de 1975, a pris une ampleur considérable au premier trimestre de 1976 pour ensuite ralentir tout au long de l'année. Le produit intérieur brut réel s'accroît néanmoins de 4,8 pour cent en 1976 grâce aux très fortes accumulations de stocks au début de l'année, à la forte croissance de la consommation des ménages stimulées par une demande soutenue de biens de consommation durables, à une expansion exceptionnellement vigoureuse de la construction de logements et au redressement prononcé des exportations de marchandises principalement à destination des États-Unis.

b) La consommation

L'accumulation de stocks, vigoureuse en début d'année et modérée par la suite, représente un revirement de près d'un milliard de dollars par rapprot à 1975 et ajoute près d'un point de pourcentage au taux de croissance en 1976. La consommation des ménages demeure également un des fers de lance de la croissance économique en 1976 malgré un taux de chômage élevé (7,1%) et malgré le contrôle des salaires. Le ralentissement de l'inflation et une hausse de 15,2 pour cent de la masse salariale ont favorisé la croissance de 5,1 pour cent du revenu personnel disponible réel; de plus, le consommateur a pu maintenir un taux d'épargne élevé (9,5%) tout en accroissant ses dépenses en biens et services de 13,7 pour cent, ce qui représente une hausse de 6,3 pour cent en termes réels comparativement à 4,9 pour cent en 1975.

Tableau 2.4

INDICATEURS ÉCONOMIQUES, ÉTATS-UNIS, 1974 À 1977

	1974	1975	1976	1977	1974 / 1973	1975 / 1974	1976 / 1975	1977 / 1976
	En milliards de dollars				Variations en pourcentages			
Consommation des ménages	887,5	973,2	1 079,7	1 193,0	9,6	9,7	10,9	10,7
Dépense publique en biens et services	303,3	339,0	365,6	413,1	12,5	11,8	7,8	12,9
Formation brute de capital fixe du secteur privé	215,0	183,7	239,6	288,0	- 2,3	-14,6	30,4	19,0
Nombre de logements mis en chantier (en millions)	1,3	1,2	1,5	1,7	-34,6	-13,3	25,0	20,7
Exportations nettes (exportations - importations de biens et de services)	7,5	20,5	6,4	4,0	—	—	—	—
Profits des compagnies avant impôts	127,6	114,5	147,8	174,0	10,2	-10,3	29,1	16,8
Revenu personnel disponible	982,9	1 080,9	1 181,7	1 293,0	9,0	10,0	9,3	9,0
Taux de chômage, en pourcentage	5,6	8,5	7,7	7,0	—	—	—	—
Indice des prix à la consommation, 1967 = 100	147,7	161,2	170,5	180,8	11,0	9,1	5,8	6,0
Production industrielle, 1967 = 100	129,3	117,8	129,8	138,0	- 0,4	- 8,9	10,2	7,0
Produit national brut aux prix du marché	1 413,2	1 516,3	1 691,4	1 885,0	8,2	7,3	11,5	11,3
Indice implicite des prix du PNB, 1972 = 100	116,4	127,2	133,8	141,7	10,0	9,3	5,2	5,9
Produit national brut en dollars de 1972	1 214,0	1 191,7	1 264,6	1 330,0	- 1,7	- 1,8	6,1	5,1

Sources: Economic Indicators OCDE, Chase Econometric;
Direction de l'analyse et de la prévision économiques (MIC).

Tableau 2.5

IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR ET ÉVOLUTION PAR ANNÉE CANADA

Secteur	1973	1974	1975	1976	1977*	1974-73	1975-74	1976-75	1977-76
	Millions de dollars					Variations en pourcentages			
Industries primaires et construction**	3 858	4 712	5 824	7 098	7 915	22,1	23,7	21,9	11,5
Fabrication	3 668	4 950	5 521	5 272	6 077	35,0	11,5	- 4,5	15,3
Services d'utilité publique	5 157	6 241	8 033	8 365	9 796	21,0	28,7	4,1	17,1
Commerce, finance et services commerciaux	3 444	4 329	5 216	4 928	4 708	25,7	20,5	- 5,5	- 4,5
Habitation	5 978	7 010	7 114	9 764	9 808	17,3	1,5	37,2	0,5
Institutions et ministères gouvernementaux	4 513	5 640	6 509	6 646	7 145	25,0	15,4	2,1	7,5
TOTAL	26 618	32 882	38 216	42 073	45 449	23,5	16,2	10,1	8,0

Source: Investissements privés et publics au Canada (61-205), S.C.
* Prévisions.
** Construction — dépenses de capital faites par les entrepreneurs en construction.

c) Les investissements

Les marges importantes de capacité de production inutilisées des équipements des usines, jointes à un ralentissement des profits avant impôts au cours des deux dernières années, à une politique monétaire restrictive et à des perspectives économiques guère reluisantes ont contribué à la faiblesse des investissements en 1976.

Le tableau 2.5 est très explicite sur ce sujet. Après s'être accru au taux annuel de 23,5 pour cent en 1974 et de 16,2 pour cent en 1975, les investissements au Canada n'ont augmenté que de 10,1 pour cent en 1976. Si l'on ajuste ce taux pour tenir compte de l'inflation, le taux de croissance en terme réel n'a été que de 0,8 pour cent. N'eût été de la performance des investissements du secteur de l'habitation et du secteur des industries primaires, le volume des investissements en terme monétaire aurait régressé. C'est, d'ailleurs, ce qui s'est passé pour les investissements du secteur de la fabrication et du secteur commerce, finance et services commerciaux. Cette faible performance des investissements est en partie responsable du caractère hésitant de la reprise économique.

d) La balance des paiements

L'amélioration de la balance commerciale a été lente à se manifester en 1976 étant donné le haut niveau des importations au début de l'année. Néanmoins le renforcement de la demande extérieure provenant principalement des États-Unis et du Japon, pour les automobiles, pour les produits de la forêt, pour l'amiante, le fer et pour les produits agricoles et le ralentissement des importations au deuxième semestre entrainent une amélioration très nette de la balance commerciale qui passe d'un déficit de 600 millions de dollars en 1975 à un surplus de 1,1 milliard de dollars en 1976 et constitue de ce fait l'élément le plus dynamique de la reprise économique au Canada en 1976. Néanmoins les importations de services qui comprennent notamment le service de la dette extérieure et les voyages à l'étranger, s'accroissent fortement étant donné les montants considérables d'emprunts effectués à la fin de 1975 et au début de 1976 aux États-Unis, et malgré la tenue des Jeux olympiques à Montréal qui réduit quelque peu le déficit au compte des services. Ceci se traduit par un déficit au compte courant de 4,4 milliards de dollars.

e) Les prix

Tous les indicateurs ne sont pas aussi décevants: ainsi on note une rapide décélération de l'inflation en 1976 grâce en partie au secteur alimentaire et aux faibles hausses des prix des importations. Ainsi le rythme annuel de la hausse des prix à la consommation passe de 10,8 pour cent en 1975 à 7,5 pour cent en 1976.

f) Les politiques économiques

Les résultats de 1976 montrent donc à nouveau que les économies américaine et canadienne se sont comportées très différemment au cours de la récession et de la reprise qui suivit. Commencé plus tard au Canada, le ralentissement conjoncturel a été beaucoup moins sévère qu'aux État-Unis et la reprise a nécessairement beaucoup moins de vigueur. La reprise au Canada est également moins forte et moins régulière qu'au cours des périodes cycliques comparables antérieures et elle est accompagnée, au début en 1975, de pressions inflationnistes plus intenses que d'ordinaire. Les problèmes à résoudre étaient différents; c'est pourquoi la politique monétaire américaine était expansionniste afin d'enrayer la hausse du taux de chômage et de relancer l'économie alors que la politique monétaire au Canada était restrictive afin d'atténuer les pressions inflationnistes et de financer le déficit de la balance des paiements.

2.2.2 Les perspectives économiques de 1977

En 1977 les objectifs économiques au Canada et aux États-Unis seront sensiblement les mêmes: lutter contre le chômage, relancer l'économie en stimulant la consommation, la construction et les investissements, tout en veillant à contrôler l'inflation. Si l'on en juge d'après les budgets récemment présentés, il est probable que les politiques budgétaires et monétaires des deux pays seront similaires. Néanmoins un écart subsistera sans doute entre les taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada afin de permettre au Canada de financer

le déficit de la balance des paiements et d'éviter un affaissement trop important du dollar canadien.

a) La croissance de la production intérieure

Même si les objectifs et les politiques des deux pays sont similaires en 1977, il est fortement probable que les résultats obtenus seront très différents. Le Canada commence l'année avec un taux d'utilisation relativement faible de sa main-d'oeuvre et de ses capacités de production. Ainsi la croissance réelle du produit intérieur brut au Canada, freinée par les politiques économiques restrictives de 1976, serait modeste, soit d'environ 3,5 pour cent; elle se situerait en dessous du potentiel de croissance et serait donc insuffisante pour empêcher le chômage d'augmenter et d'atteindre environ 7,7 pour cent en moyenne pour l'année malgré une légère diminution prévisible des taux d'activité.

b) La consommation

Le rythme de progression des prix à la consommation devrait continuer de fléchir et se situer à environ 7 pour cent en 1977 si les prix internationaux des produits de base restent stables. La demande intérieure finale devrait témoigner d'une cetaine lourdeur étant donné l'indice de confiance assez faible des consommateurs et le fléchissement de l'expansion du revenu personnel disponible réel († 3%). La consommation privée pourrait donc accuser une nette décélération en 1977 († 11%) malgré la chute prévisible du taux d'épargne.

c) Les investissements

La prudence des consommateurs et la présence de stocks importants de logements invendus contribueront à un ralentissement de la construction résidentielle. Le nombre de logements mis en chantier pourrait ainsi diminuer de 14 pour cent et se situer à 235 000.

Les enquêtes sur les intentions d'investissement montrent un manque persistant de dynanisme des investissements productifs même si une croissance de 15,3 pour cent des immobilisations dans le secteur de la fabrication est prévue suite à une baisse de 4,5 pour cent en 1975. Le problème des investissements productifs n'est pas propre au Canada, il est général et se retrouve actuellement dans à peu près tous les pays industrialisés, sauf principalement aux États-Unis. Au total, les immobilisations devraient s'accroître de 8,0 pour cent en 1977 grâce en bonne partie à l'augmentation de 17,1 pour cent des immobilisations dans les services d'utilité publique où les investissements dans le domaine de l'énergie sont très importants.

d) La balance des paiements

L'amélioration de la balance commerciale devrait se poursuivre en 1977 et le suplus devrait atteindre 3 milliards de dollars grâce à la croissance soutenue des exportations vers les États-Unis et à la croissance moins rapide des importations étant donné la faiblesse de la demande intérieure. Néanmoins le compte des services devrait continuer de se détériorer et le compte courant pourrait accuser un déficit de 3,5 milliards de dollars.

La croissance économique canadienne en 1977 se dessine dans un contexte de politiques monétaires et fiscales plus expansionnistes qu'en 1976 mais sans danger de relancer l'inflation, qui devrait légèrement fléchir. L'économie canadienne se retrouvera malgré tout en deça de son potentiel et la croissance sera insuffisante pour empêcher le chômage d'augmenter.

2.3 L'évolution de l'économie québécoise

2.3.1 La performance de l'économie québécoise en 1976

a) La croissance de la production intérieure

La reprise modérée qui s'est amorcée au Québec en 1976 s'est rapidement atténuée alors que les niveaux de production antérieurs à la période de récession économique n'avaient pas encore été tous retrouvés. Au début de l'année 1976 la reprise économique a sans doute été moins vigoureuse au Québec qu'au Canada. La croissance du produit intérieur brut du

Tableau 2.6

INDICATEURS ÉCONOMIQUES CANADA

	Unité de mesure	1973	1974	1975	1976	1977*	1974/73	1975/74	1976/75	1977/76	1977/73**
							Variations en pourcentages				
Produit intérieur brut aux prix du marché	$000 000	124 406	146 951	163 757	187 825	209 386	18,1	11,4	14,7	11,5	13,9
Indice implicite des prix du PIB	1971 = 100	114,8	131,5	145,6	159,3	171,6	14,6	10,7	9,4	7,7	10,6
Produit intérieur brut en dollars constants de 1971	$000 000	108 344	111 710	112 440	117 894	122 020	3,1	0,6	4,8	3,5	3,0
Revenu personnel	$000 000	97 332	114 825	133 114	151 636	167 558	18,0	15,9	13,9	10,5	14,6
Revenu personnel par habitant	$	4 405	5 116	5 838	6 561	7 151	16,1	14,1	12,4	9,0	12,9
Salaires, traitements et revenus complémentaires	$000 000	66 358	78 520	90 586	104 328	114 760	18,3	15,4	15,2	10,0	14,7
Logements mis en chantier	Unité	268 529	222 123	231 456	273 203	235 000	-17,3	4,2	18,0	-14,0	-13,3
Immobilisations totales	$000 000	26 618	32 882	38 216	42 073	45 449	23,5	16,2	10,1	8,0	14,3
— secteur de la fabrication	$000 000	3 668	4 950	5 521	5 272	6 077	35,0	11,5	-14,5	15,3	13,5
Valeur des expéditions, industries manufacturières	$000 000	66 758	82 458	87 598	98 166	108 179	23,5	6,2	12,1	10,2	12,8
Consommation des ménages	$000 000	70 659	82 064	95 018	108 070	119 958	16,1	15,8	13,7	11,0	14,1
Indice des prix à la consommation (Canada)	1971 = 100	112,7	125,0	138,5	148,9	159,3	10,9	10,8	7,5	7,0	9,0
Population (1er juin)	'000	22 095	22 446	22 800	23 110	23 433	1,6	1,6	1,4	1,4	1,5
Population active	'000	9 322	9 706	10 060	10 308	10 555	4,1	3,6	2,5	2,4	3,1
Emploi total	'000	8 802	9 185	9 363	9 572	9 472	4,4	1,9	2,2	1,8	2,6
Taux de chômage	%	5,6	5,4	6,9	7,1	7,7					

Sources: Investissements privés et publics au Canada (61-205); Industries manufacturières (31-205); Commerce de détail (63-005); Revue Statistique du Canada (11-003); Prix et indices des prix (62-002); La population active (71-001), S.C.; Direction de l'analyse et de la prévision économiques; Direction générale de la recherche et de la planification, MIC.

* Prévisions.

** Taux annuel composé.

Canada était due alors à une accumulation massive de stocks principalement dans des industries de biens durables telles que l'automobile. Or ces industries sont marginales au Québec.

D'autre part, le secteur de la fabrication est traditionnellement plus lent à se redresser au Québec qu'au Canada. De plus, les industries manufacturières du Québec ayant été moins affectées par la baisse d'activité conjoncturelle que les industries de l'Ontario par exemple, étant donné les différences structurelles, ne peuvent bénéficier autant de la reprise. Ainsi la valeur totale des expéditions manufacturières au Québec ne s'accroît que de 7,9 pour cent en 1976. Néanmoins l'industrie des produits dérivés du bois, l'industrie du textile, l'industrie des produits dérivés du pétrole et l'industrie minière notamment du minerai de fer et de l'amiante, sont assez vigoureuses au Québec en 1976. Au total le produit intérieur brut aux prix du marché augmente de 13,6 pour cent, l'indice implicite des prix s'accroît de 9,6 pour cent, ce qui laisse une croissance réelle du PIB de 3,6 pour cent.

b) La consommation

Le consommateur québécois se montre en général plus prudent que le consommateur canadien, si l'on en juge d'après l'évolution des ventes au détail qui s'accroissent de 11,3 pour cent au Québec et de 11,7 pour cent au Canada en 1976. Cette prudence est quelque peu paradoxale si l'on songe que les salaires par personne employée augmentent de 13,1 pour cent au Québec et de 12,7 pour cent au Canada. Des paiements rétroactifs au Québec d'environ 800 millions de dollars au quatrième trimestre biaisent évidemment ces données, puisqu'une partie de ces montants a été gagnée en 1975. Les achats par anticipation effectués en 1975, les plans de contrôle des salaires canadiens et québécois et les incertitudes du côté de l'emploi ont certainement joué un rôle dans la prudence des consommateurs qui se réflète par un accroissement du taux d'épargne au Québec en 1976 et par un taux de croissance de la consommation des ménages légèrement plus faible au Québec qu'au Canada soit 13,3 pour cent comparativement à 13,7 pour cent.

c) Les investissements

Néanmoins les consommateurs québécois se montrent plus optimistes dans leurs demandes de logements. Ainsi le nombre de logements mis en chantier atteint 68 748 soit une augmentation de 25,6 pour cent par rapport à 1975 comparativement à une augmentation de 18 pour cent au Canada. En somme, malgré un arrêt de travail de près de deux mois, la construction résidentielle ne semble pas avoir été trop affectée et représente même un des principaux éléments moteurs de la croissance économique au Québec en 1976.

Par contre la construction non résidentielle n'exerce pas un effet dynamique sur la croissance économique. Ainsi les immobilisations dans le secteur de la fabrication baissent de 19,5 pour cent soit beaucoup plus rapidement qu'initialement prévu. Cet affaissement des investissements productifs reflète d'importantes marges inutilisées de capacité de production. Les immobilisations dans le secteur du commerce diminuent de 20,5 pour cent après les deux années de forte croissance dues à la préparation des Jeux olympiques et les immobilisations des ministères gouvernementaux fléchissent de 3,7 pour cent. Les immobilisations dans le secteur des services d'utilité publique s'accroissent de 12,9 pour cent grâce aux investissements dans le domaine de l'énergie électrique. Au total, la valeur des immobilisations s'accroît de 2,9 pour cent en 1976.

d) L'emploi et le chômage

La faiblesse de la reprise de l'activité économique dans le reste du Canada et aux États-Unis, jointe aux politiques monétaires et fiscales restrictives, entraîne une croissance modérée de l'activité économique au Québec en 1976. Ceci se traduit par une faible croissance de l'emploi (+ 1,1%); il y a eu une création nette de 27 000 emplois. Compte tenu d'une augmentation de 1,8 pour cent de la population active, le taux de chômage passe de 8,1 pour cent en 1975 à 8,7 pour cent en 1976. La productivité s'accroît d'environ 2,5 pour cent reflétant ainsi la vigoureuse reprise dans l'activité minière où la productivité est élevée. La production minière totale s'accroît en effet de 22,7 pour cent en 1976.

e) Les prix

La reprise modérée de l'activité économique se fait néanmoins dans un contexte faiblement inflationniste. L'indice des prix à la consommation de Montréal s'accroît de 6,7 pour cent, soit un des taux les plus bas des principales villes canadiennes obtenu grâce à des augmentations de prix plus faibles dans le domaine du logement, au ralentissement de la croissance des coûts unitaires de main-d'oeuvre et à la faible augmentation de 2,9 pour cent des prix de l'alimentation. L'indice implicite des prix du PIB augmente plus rapidement soit de 9,6 pour cent et reflète ainsi la distorsion créée par les importants paiements rétroactifs versés au cours de l'année 1976.

2.3.2 Les perspectives économiques de 1977

La pause à la fin de 1976 et au début de 1977 tient à la perte de dynamisme de plusieurs facteurs qui avaient temporairement exercé un effet d'impulsion sur la demande: accélération des dépenses publiques, réalisation d'achats différés par les ménages (notamment les voitures et les logements) et la vigoureuse reprise économique aux États-Unis. À ces divers changements de tendance, dont la conjugation seule suffirait à maintenir le taux de croissance de l'économie québécoise en deça de son rythme tendanciel antérieur, il faut ajouter quelques éléments dont l'influence n'est pas négligeable. Le choc qui suivit la crise de l'énergie, la récession et la flambée inflationniste, a nettement infléchi la foi de plusieurs agents économiques en une croissance forte, régulière et équilibrée telle qu'ils l'avaient connue dans la dernière décennie.

Ces différents facteurs d'inhibition de la croissance pèseront sur l'activité économique au Québec en 1977; mais d'un autre côté la mise en oeuvre de politiques monétaires et fiscales modérément expansionnistes, un meilleur climat social et la perspective d'une activité économique plus vigoureuse au deuxième semestre aux États-Unis et dans les pays de la CEE serviront de stimuli à la croissance économique au Québec en 1977.

a) La croissance de la production intérieure

La croissance réelle du produit intérieur brut du Québec en 1977 pourrait se situer autour de 3,5 pour cent. Le PIB en dollars courants s'accroîtrait de 10,5 pour cent, c'est-a-dire que l'indice implicite des prix de la dépense augmenterait d'environ 7,0 pour cent. Il ressort de ces données que la croissance au Québec en 1977 serait faible, qu'elle serait insuffisante pour empêcher le chômage d'augmenter et qu'elle se ferait dans un contexte modérément inflationniste.

La masse salariale devrait s'accroître d'environ 10 pour cent après les fortes hausses de 1975 et 1976 qui comprenaient d'importants paiements rétroactifs. Si l'on considère que l'emploi ne devrait guère s'accroître de plus de 1 pour cent, cela signifie des augmentations de salaires (y compris les paiements rétroactifs) d'environ 9 pour cent.

b) La croissance du secteur primaire et du secteur manufacturier

Les perspectives dans le domaine agricole sont assez pessimistes. Après une baisse en 1976, le revenu net des agriculteurs pourrait même à nouveau diminuer en 1977. Les expéditions dans le secteur des pâtes et papier, des chaussures, des meubles ne devraient s'accroître que faiblement. Le secteur du textile connaîtra sans doute un certain regain lorsque les inventaires seront liquidés. Les expéditions de bois profiteront de la vigoureuse reprise prévue dans la construction domiciliaire aux États-Unis où on pourrait dénombrer 1,9 million nouveaux logements mis en chantier en 1977 et devraient constituer un des points forts de l'économie en 1977. Au total la croissance des expéditions manufacturières devrait être sensiblement égale à celle de 1976 soit d'environ 7,3 pour cent en valeur, ce qui signifie une croissance en volume à peu près nulle et ceci malgré une progression satisfaisante prévisible des exportations. Le secteur minier et de l'industrie des métaux primaires devraient constituer un des points forts de l'économie en 1977 grâce aux exportations notamment d'aluminium, de minerai de fer et d'amiante. Les résultats globaux dépendront évidemment de l'évolution des prix internationaux et de la vigueur de la reprise aux États-Unis.

c) La consommation

La consommation des ménages devrait croître selon une tendance lente, légèrement inférieure à celle du pouvoir d'achat du revenu personnel. Les consommateurs devraient en effet rester prudents en 1977 même s'ils semblent prêts à diminuer légèrement leur propension à épargner.

La consommation des ménages ne s'accroîtra probablement que d'environ 10,9 pour cent, malgré la disponibilité du crédit à la consommation et les restrictions que se sont imposés les consommateurs en 1976. La demande de biens de consommation durables (meubles, appareils ménagers) pourrait être relativement plus dynamique suite à la forte construction de logements au cours de l'année dernière.

d) Les investissements

Les prévisions d'investissements au Québec pour 1977, si elles se réalisent, quoique moins intéressantes que pendant les trois dernières années, sont tout de même plus élevées que pour l'ensemble du Canada. Le volume des investissements devrait s'accroître de 12,3 pour cent au Québec contre 8,0 pour cent pour l'ensemble du Canada (voir tableaux 2.6, 2.8). En terme réel, cependant, l'accroissement sera beaucoup moindre.

L'enquête de Statistique Canada nous révèle que cette croissance des investissements au Québec serait due principalement à une vigoureuse augmentation de 44,4 pour cent des investissements du secteur des services d'utilité publique, c'est-à-dire essentiellement des investissements de l'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la Baie James.

Le secteur de la fabrication, lui aussi, se comporte bien. Après une baisse de 19,5 pour cent l'année dernière, les investissements dans ce secteur connaîtront une hausse de 28,8 pour cent en 1977, ce qui est supérieur au taux prévu pour le Canada, 15,3 pour cent. Cette forte croissance serait due au report à l'année 1977 d'investissements projetés mais non réalisés en 1976, à quelques gros projets de même qu'à l'achat de matériel et d'équipement anti-pollution. Par contre, il est probable que cette prévision surestime les investissements attendus dans certaines industries, comme celles des aliments et boissons, des dérivés du pétrole et des produits chimiques; en conséquence cette prévision pourrait être révisée à la baisse au milieu de 1977.

Du côté des dépenses publiques en capital, le gouvernement fédéral accroîtra sans doute ses dépenses au Québec en 1977. Étant donné cependant la compression des dépenses publiques fédérales et la faible part du fédéral dans le total des investissements, l'impact sera somme toute assez minime. Quant aux dépenses de capital du secteur public québécois, elles devaient constituer un des points forts des investissements en 1977 mais il est probable que plusieurs projets seront étalés ou ne seront pas réalisés étant donné les compressions budgétaires.

Par contre, la faible performance du secteur de l'habitation et du secteur commerce, finance et services commerciaux atténuera de beaucoup le dynamisme des secteurs précédents. Ceux-là connaîtront une baisse respective de leurs investissements de 20,2 pour cent et de 1,0 pour cent.

Le nombre de logements mis en chantier pourrait même diminuer de 11,1 pour cent. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la faiblesse de la construction résidentielle en 1977. Les incertitudes quant à la vigueur de la reprise économique et le maintien de taux d'intérêt relativement élevés conditionneront largement la demande d'habitations par les consommateurs. De plus, à moins d'un revirement total dans les politiques mises en oeuvre jusqu'ici par les organismes chargés de faciliter l'accès à la propriété, soit la Société centrale d'hypothèque et de logement et la Société d'habitation du Québec, on ne peut espérer renverser la tendance illustrée par les prévisions. Le ralentissement prévu dans le secteur commerce, finance et services commerciaux serait en grande partie attribuable à l'après-boom olympique.

Néanmoins, malgré leur perspective quelque peu encourageante, les investissements ne suffiront pas sans doute à relancer l'économie québécoise en 1977.

e) L'emploi, le chômage et la productivité

La médiocrité des perspectives économiques générales pèsera sur l'emploi qui ne s'accroîtrait que d'environ 1,1 pour cent en 1977. Les faibles prévisions d'emploi dans le secteur primaire, dans la construction, dans l'administration publique et dans le secteur manufacturier font que cette prévision de croissance de l'emploi se situe probablement dans le haut de la fourchette envisageable et par conséquent peut être considérée comme optimiste dans l'état actuel des choses.

Le niveau de chômage s'établirait en moyenne pour l'année 1977 à environ 9,3 pour cent et ceci malgré un fléchissement probable, par rapport aux années passées, du taux de croissance de la population active (+ 1,8%). En effet, la population de quinze ans (15) et plus augmente moins vite que les années passées et les ménages, qui perçoivent actuellement le déséquilibre du marché du travail, jugeront vraisemblablement la situation peu favorable sauf pour la population active féminine dont le taux d'activité devrait s'accroître. Traditionnellement, après un fléchissement de l'activité économique, le Québec éprouve beaucoup de difficulté à résorber le chômage mais par contre, comme il est normal en début de reprise économique, il réalise de bons gains de productivité, environ + 2,5 pour cent en 1976 et + 1,9 pour cent en 1977. On ne peut guère attendre du plan d'initiatives locales et de travaux d'hiver du gouvernement fédéral un soutien effectif de l'emploi au Québec en 1977; il est nettement insuffisant. D'autre part, les décisions récentes de la Banque du Canada qui rendent la politique monétaire plus expansionniste n'auront pas d'effets avant plusieurs mois.

f) Les prix

Le fléchissement de l'activité économique au Québec en 1977 conduira donc à une hausse du chômage mais se fera par contre dans un contexte modéremment inflationniste. On ne décèle pas actuellement de pressions indues sur les prix au Québec en 1977: les règlements salariaux seront moins élevés qu'en 1976, les dépenses publiques s'accroîtront moins rapidement, l'augmentation actuelle de la masse monétaire au sens restreint du terme se situe au bas de la fourchette permise par la Banque du Canada et il n'y aura pas de pression venant de la demande étant donné que l'économie est encore en période de réajustement à l'intérieur de la phase d'expansion.

Malgré tout, les prix devraient s'accroître d'environ 7 pour cent pour les raisons suivantes:

— la hausse des prix de certains produits alimentaires comme la viande et les fruits et les légumes;

— la hausse des prix de l'énergie et notamment du pétrole qui représente un véritable impôt payé à un gouvernement étranger dans le cas des importations;

— la hausse probable du prix des vêtements, lorsque les inventaires seront liquidés, étant donné le contingentement des importations;

— la hausse des prix des produits importés étant donné la faiblesse du dollar canadien;

— la hausse probable des prix des logements.

L'augmentation des prix serait donc, à nouveau en 1977, plus rapide au Québec qu'aux États-Unis où une hausse de 6 pour cent est prévue. Ce facteur joint à la hausse plus rapide des coûts unitaires de main-d'oeuvre au Québec qu'aux États-Unis remet en question, à nouveau en 1977, toute la compétitivité des produits québécois, notamment le bois et les pâtes et papier, sur les marchés étrangers et particulièrement américains.

Tableau 2.7

INDICATEURS ÉCONOMIQUES QUÉBEC

	Unité de mesure	1973	1974	1975	1976	1977*	1974/73	1975/74	1976/75	1977/76	1977/73**
							Variations en pourcentages				
Produit intérieur brut aux prix du marché	$000 000	29 939	35 232	39 567	44 940	49 741	17,7	12,3	13,6	10,7	13,5
Indice implicite des prix du PIB	1973 = 100	100,0	113,9	127,2	139,4	149,8	13,9	11,7	9,6	7,5	10,6
Produit intérieur brut en dollars constants de 1973	$000 000	29 939	30 932	31 106	32 238	33 205	3,3	0,6	3,6	3,0	2,6
Revenu personnel	$000 000	23 879	28 426	32 870	37 716	41 714	19,0	15,6	14,7	10,6	15,0
Revenu personnel par habitant	$	3 927	4 634	5 312	6 041	6 624	18,0	14,6	13,7	9,6	14,0
Salaires, traitements et revenus complémentaires	$000 000	16 547	19 739	22 668	25 915	28 506	19,3	14,8	14,3	10,0	14,6
Logements mis en chantier	Unité	59 550	51 642	54 741	68 748	61 100	-13,3	6,0	25,6	-11,1	0,6
Immobilisations totales	$000 000	5 826	7 398	9 170	9 437	10 593	27,0	24,0	2,9	12,3	16,1
— secteur de la fabrication	$000 000	940	1 344	1 373	1 105	1 423	43,0	2,2	-19,5	28,8	10,9
Valeur des expéditions, industries manufacturières	$000 000	17 542	22 475	23 822	25 706	27 585	28,1	6,0	7,9	7,3	12,0
Consommation des ménages	$000 000	17 675	20 484	23 486	26 600	29 509	15,9	14,7	13,3	10,9	13,7
Indice des prix à la consommation (Montréal)	1971 = 100	110,7	123,0	136,4	145,6	155,8	11,1	10,9	6,7	7,0	8,9
Population (1er juin)	'000	6 081	6 134	6 188	6 243	6 297	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Population active	'000	2 508	2 585	2 668	2 715	2 763	3,1	3,2	1,8	1,8	2,4
Emploi total	'000	2 338	2 415	2 452	2 479	2 506	3,3	1,5	1,1	1,1	1,7
Taux de chômage	%	6,8	6,6	8,1	8,7	9,3					

Sources: Investissements privés et publics au Canada (61-205); Industries manufacturières (31-205): Commerce de détail (63-005); Revue Statistique du Canada (11-003); Prix et indices des prix (62-002); La population active (71-001), S.C.; Direction de l'analyse et de la prévision économiques, Direction générale de la recherche et de la planification, MIC.

* Prévisions.

** Taux annuel composé.

Note de calcul:

Les taux annuels sont obtenus par la méthode du taux d'intérêt composé. Les additions et soustractions entre les taux obtenus de deux séries indépendantes sont sujettes à un écart.

Tableau 2.8

IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR ET ÉVOLUTION PAR ANNÉE QUÉBEC

Secteur	1973	1974	1975	1976	1977*	1974/73	1975/74	1976/75	1977/76
	Millions de dollars					Variations en pourcentages			
Industries primaires et construction**	654,2	661,5	820,6	898,7	999,6	1,1	24,1	9,5	11,2
Fabrication	940,2	1 343,8	1 373,1	1 105,2	1 423,4	42,9	2,2	-19,5	28,8
Services d'utilité publique	1 084,6	1 305,3	1 879,5	2 122,8	3 065,7	20,3	44,0	12,9	44,4
Commerce, finance et services commerciaux	742,3	1 157,0	1 807,2	1 436,9	1 147,3	55,9	56,2	-20,5	-20,2
Habitation	1 168,8	1 470,3	1 573,9	2 220,1	2 197,6	25,8	7,0	41,1	- 1,0
Institutions et ministères gouvernementaux	1 236,4	1 460,3	1 716,1	1 653,3	1 759,6	18,1	17,5	- 3,7	6,4
TOTAL	5 826,5	7 398,2	9 170,4	9 437,0	10 593,2	27,0	24,0	2,9	12,3

Source: Investissements privés et publics au Canada (61-205), S.C.

* Prévisions.
** Construction — dépenses de capital faites par les entrepreneurs en construction.

CHAPITRE 3

LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE D'ICI 1980

LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE D'ICI 1980

Prévoir l'évolution d'une économie est toujours un exercice délicat. Dans le cas du Québec, la difficulté est fortement accentuée par le fait que des politiques économiques nationales peuvent affecter l'évolution normalement prévisible et que la situation économique aux États-Unis a un impact marqué sur le rythme de croissance de l'économie du Québec. Ces facteurs se trouvent amplifiés lorsqu'on tente de prévoir l'évolution de l'économie québécoise à moyen terme c'est-à-dire sur une période de trois à quatre ans. En outre, les nombreuses incertitudes qui entourent la vigueur et la durée de la reprise actuelle dans les différents pays industrialisés ajoutent encore à la difficulté.

C'est pourquoi, plutôt que de tenter de prévoir l'évolution globale de l'économie québécoise, il semble actuellement plus judicieux d'estimer les besoins de croissance d'ici 1980 en fonction de la situation du marché du travail, c'est-à-dire, en considérant plusieurs possibilités de croissance de la main-d'oeuvre. On estime dans une première étape le montant d'investissements et le rythme de croissance de la production nécessaires pour améliorer l'emploi de la main-d'oeuvre disponible. Dans une deuxième étape on essaie de savoir si la demande intérieure et extérieure sera suffisante pour absorber cette production.

Une telle analyse de croissance économique basée sur les relations historiques entre l'emploi et l'investissement productif ne tient pas compte de tous les jeux de relations intersectorielles qui existent au sein d'une économie. Il faudrait autrement faire appel à des modèles économétriques beaucoup plus complexes. L'exercice illustre néanmoins le défi que représenterait une croissance plus rapide. Si les tendances actuelles se poursuivent, il est inévitable que les problèmes structurels que connaît présentement et depuis longtemps l'économie québécoise, iront en augmentant au cours des prochaines années.

3.1 Trois scénarios de croissance

L'évolution du marché du travail dépend de trois facteurs principaux:

a) Il dépend tout d'abord de l'évolution démographique puisque les personnes nées depuis 1950 ou avant se présenteront progressivement sur le marché du travail;

b) parmi les personnes en âge de travailler, le pourcentage de celles qui se présenteront effectivement sur le marché du travail peut augmenter plus ou moins rapidement ou diminuer. Ainsi le pourcentage de la population féminine intéressée à travailler augmente d'année en année. Ce pourcentage est appelé taux d'activité et il se calcule par groupe d'âge et sexe;

c) Enfin les mouvements migratoires entre le Québec et l'extérieur affectent aussi le volume de la population active.

Les prévisions de population sur lesquelles sont basées les projections de main-d'oeuvre supposent un bilan migratoire positif de 7 000 personnes annuellement.

Une alternative entre deux hypothèses a été retenue pour prévoir le volume de la population active: une première hypothèse suppose que les taux d'activité demeurent constants au niveau de 1975-1976 et la deuxième hypothèse suppose une évolution des taux d'activité selon les tendances passées, ce qui a pour résultat de faire croître plus rapidement la population active.

Ces deux hypothèses constituent les objectifs de création d'emplois de deux scénarios de croissance qui retiennent également l'hypothèse de garder le taux de chômage constant. Un

troisième scénario a été analysé en supposant une diminution progressive du taux de chômage jusqu'au niveau de 5 pour cent en 1980, dans un contexte où la population active évoluerait selon les tendances passées.

Comme ces scénarios visent à faire le lien entre la création d'emplois et les investissements requis, il a fallu tenir compte au point de départ de la situation conjoncturelle actuelle qui est caractérisée par une sous-utilisation de la capacité de production et de la main-d'oeuvre. Au fur et à mesure que la situation conjoncturelle, c'est-à-dire la demande, s'améliorerait, il serait alors possible d'accroître l'emploi total d'environ 40 000 personnes sans nécessairement investir pour accroître les capacités de production. Cette amélioration conjoncturelle de l'emploi ramènerait le taux de chômage de 8,7 pour cent en 1976 à 7,2 pour cent. Les trois scénarios considèrent ce taux de 7,2 pour cent comme taux de départ.

De plus, comme les différents gouvernements se sont engagés à restreindre la croissance de leurs dépenses dans les années à venir, il faut prendre comme corollaire que la création d'emplois devra se faire dans le secteur privé et plus précisément dans le secteur commercial non agricole. Ceci permet de supposer également que l'accroissement moyen de la productivité se maintiendra au taux annuel de 1,6 pour cent, qui fut le taux de la période 1961-1975.

Il faut enfin souligner que les montants monétaires mentionnés dans les trois scénarios sont tous en dollars de 1976.

3.1.1 Scénario de croissance minimum

Comme il a été expliqué, le premier scénario suppose des taux d'activité stables et un taux de chômage constant à 7,2 pour cent pour la période 1977-1980. Dans ce cas, la population et l'emploi croîtront sensiblement au même rythme, soit 1,9 pour cent ce qui signifie que 49 000 emplois devront être créés annuellement, ou 59 000 emplois si on tient compte des emplois conjoncturels, comparativement à 64 000 pour la période 1972-1976.

Les investissements totaux requis annuellement seraient de $7,6 milliards dont $6,1 milliards dans le secteur commercial non agricole. Quant à la *production intérieure brute au coût des facteurs*[1], elle passerait de $38,6 milliards en 1976 à $44,3 milliards en 1980, soit un taux de croissance annuel de 3,5 pour cent. Ce scénario pourrait être assez facilement réalisable puisque pour la période 1972-1976, la moyenne des investissements totaux a été de $7,2 milliards; cependant la moyenne des investissements commerciaux non agricoles devrait augmenter de $5,4 à 6,1 milliards.

3.1.2 Scénario de croissance moyenne

Le scénario de croissance moyenne envisage une évolution des taux d'activité selon les tendances à long terme, ce qui est évidemment plus réaliste. Plutôt que d'être 1,9 pour cent comme dans le scénario précédent, la croissance moyenne de la main-d'oeuvre serait de 2,6 pour cent. Les besoins de création annuelle d'emplois augmenteraient de 49 000 à 68 000 (de 58 000 à 78 000 si on tient compte des emplois conjoncturels), ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de la période 1972-1976 (64 000).

Le taux de croissance moyen du PIB devrait être également plus élevé, c'est-à-dire 4,2 pour cent et la production intérieure atteindrait $45,5 milliards en 1980. Les investissements totaux annuels devraient cependant être 22 pour cent plus élevés que ceux du scénario précédent (de $7,6 milliards à $9,3 milliards). La réalisation de ce scénario exigerait donc un effort d'investissement nettement supérieur à ceux des quatre dernières années; en dépit de cet effort accru, le niveau du chômage restera au taux d'environ 7,2 pour cent puisque la main-d'oeuvre sera plus abondante.

---

1. Ce concept est équivalent au produit intérieur brut aux prix du marché moins les impôts indirects plus les subventions.

3.1.3 Scénario de croissance élevée

Le scénario de croissance élevée viserait comme objectif une réduction du taux de chômage à 5 pour cent d'ici 1980 ce qui porterait le taux de croissance de l'emploi de 2,6 à 3,2 pour cent comparativement au deuxième scénario quoique la croissance de la population active resterait à 2,6 pour cent. En chiffres absolus, la création d'emplois devrait être de 84 000 (et 94 000 si on tient compte des emplois conjoncturels).

La croissance réelle serait de 4,8 pour cent en moyenne pour la période, ce qui ferait passer le PIB de $38,6 milliards en 1976 à $46,6 milliards en 1980. Le volume annuel d'investissement devrait atteindre $10,4 milliards soit une augmentation de 44 pour cent par rapport au volume de la période 1972-1975. La réalisation de ce scénario exigerait donc un ensemble de conditions extrêmement favorables et une perspective de croissance très dynamique.

Tableau 3.1

ÉVOLUTION DES GRANDES VARIABLES ÉCONOMIQUES SELON DIVERS SCÉNARIOS ET COMPARAISONS AVEC DIVERSES PÉRIODES PASSÉES

VARIATION ANNUELLE COMPOSÉE

	Diverses périodes passées			Scénarios 1977-1980		
	1961/1975	1971/1975	1972/1976	*1*	*2*	*3*
Ensemble de l'économie						
Population totale	1,2	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9
Population active	2,9	3,1	3,3	1,9	2,6	2,6
Taux de chômage						
% moyen de la période	7,2	8,0	8,1	7,2	7,2	5,0
Emploi	2,9	2,9	2,9	1,9	2,6	3,2
Création d'emplois milliers	58	66	64	49	68	84
Production	4,7	3,7	3,5	3,5	4,2	4,8
Investissements milliards $ (1976)	5,0	6,6	7,2	7,6	9,3	10,4
Investissement/emploi créé						
milliers $ (1976)	86	100	113	155	137	124
Secteur commercial non agricole						
Emploi	3,2	3,0	3,0	2,1	2,8	3,5
Création d'emplois milliers	56	62	63	48	67	83
Production	4,8	3,8	3,6	3,8	4,6	5,2
Investissements milliards $ (1976)	3,9	5,2	5,4	6,1	7,5	8,3
Investissement/emploi créé						
milliers $ (1976)	70	84	86	127	112	100

3.2 Le défi de la croissance

Sans les prendre de façon trop absolue, le premier et le troisième scénarios qui ont été décrits constituent deux sentiers de croissance à l'intérieur desquels devrait progresser l'économie québécoise si on désire résorber une partie du déséquilibre du marché du travail. Si la période d'expansion économique actuelle se poursuit, la croissance de la main-d'oeuvre se situera entre 1,9 et 2,6 pour cent annuellement. Pour diminuer le taux de chômage à un niveau de 5 pour cent, la croissance de l'emploi devra être de 2,6 à 3,2 pour cent et le volume des investissements se situer entre $7,6 et $10,4 milliards annuellement (en dollars de 1976). La croissance réelle augmenterait alors entre 3,5 et 4,8 pour cent.

Est-il possible que les investissements progressent ainsi à un taux supérieur à celui des dernières années? Pour répondre à cette question, il faut voir d'abord quelles sont les

perspectives de croissance de la demande dans le futur. Par ailleurs, il faut aussi examiner dans un contexte international la capacité concurrentielle du Canada et celle du Québec à l'intérieur du Canada.

Parmi les facteurs qui ont contribué depuis plus d'un an à ralentir les investissements au Canada et au Québec, on note:

— le ralentissement de la conjoncture internationale et canadienne qui s'est traduit par l'apparition d'excédent de capacité de production dans plusieurs secteurs. Des perspectives récentes de croissance lente de la demande n'incitent pas les entrepreneurs à investir; en 1976, par exemple, les inventaires de produits non vendus se sont accrus de façon substantielle dans plusieurs secteurs de l'économie;

— la mauvaise situation économique et les performances assez décevantes en matière de coûts de production et de productivité sont en partie responsables du manque de regain des profits au cours des deux dernières années. Plusieurs entreprises n'ont pu ainsi accroître suffisamment leurs encaisses qui sont nécessaires au financement des investissement. De plus, les taux d'intérêt au Canada sont demeurés très élevés ce qui n'incite pas les entrepreneurs à emprunter pour financer des projets d'investissement;

— le contrôle fédéral des prix et salaires a suscité un climat d'incertitude face au processus d'investissement; un investissement qui augmente la productivité d'une entreprise peut résulter en une hausse des marges bénéficiaires qui sont présentement sous le contrôle du gouvernement fédéral.

La question est alors de savoir si certaines des tendances récentes qui ont expliqué le ralentissement des investissements sont susceptibles de se modifier au cours de la période 1977-1980.

Dans le cas de la demande, il faut noter que certains changements structurels sont à prévoir dans les prochaines années. Dans le cas de la consommation des ménages, la hausse marquée du taux de participation à la main-d'oeuvre des femmes a permis au revenu familial de s'accroître de façon assez substantielle au cours des dernières années. Aussi, la croissance du revenu personnel per capita a excédé la progression des revenus par travailleur. Ce phénomène, ampliié par l'accroissement des paiements de transfert aux personnes a notamment permis aux ménages de maintenir la progression de leur consommation en période de forte inflation. Toutefois, l'accroissement du revenu familial par le biais de la participation féminine accrue au marché du travail ira en diminuant dans l'avenir. Par conséquent, ce secteur de la demande tout en progressant à un rythme voisin de la tendance de la dernière décennie ne sera pas particulièrement dynamique dans les prochaines années du point de vue des investisseurs.

Dans le cas du secteur public, tous les paliers d'administration se sont engagés à restreindre leurs dépenses dans les années à venir. La croissance de la demande des gouvernements devrait donc être inférieure à celle enregistrée au cours de la dernière décennie.

Ainsi, il apparaît à la lumière de ces tendances probables qu'il faudrait compter sur le dynamisme des exportations québécoises pour assurer la reprise de la demande au cours des prochaines années. Or, ceci soulève de façon marquée le problème de la capacité concurrentielle de l'économie canadienne et de l'économie québécoise sur les marchés mondiaux. Un effort de rationalisation des méthodes de production et une volonté d'accroître notre productivité et nos innovations dans plusieurs secteurs apparaissent, à ce stade, urgents pour permettre aux investissements de progresser à des taux se rapprochant de ceux décrits antérieurement. Sans de tels efforts, les Québecois continueront de souffrir d'un chômage élevé pendant les années 1977-1980.

Il faudrait de plus que les entreprises du Québec et le gouvernement montrent une agressivité et une imagination accrues dans la promotion des exportations et l'expansion de nos marchés. Le renforcement de notre position concurrentielle ne serait pas à lui seul suffisant pour créer les possibilité nécessaires à une forte reprise des investissements et de l'emploi.

Si par contre ce redressement n'avait pas eu lieu, l'économie québécoise serait conduite à un effritement lent et graduel de sa structure intersectorielle. Une analyse de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) montre que, dans de telles conditions, en 1985, plus de 70 pour cent de l'activité économique serait dans le secteur tertiaire; cette tertiarisation deviendrait alors plus un indice de stagnation que d'essor économique. Cette mise en garde ne doit pas par ailleurs faire oublier le potentiel de l'économie québécoise. Les avantages comparatifs découlant des richesses naturelles, du territoire et des investissements humains énormes faits depuis quinze ans devraient permettre au Québec de connaître un développement aussi dynamique que celui des pays industrialisés les plus avancés.

CHAPITRE 4

LES SECTEURS PRIMAIRES DE PRODUCTION

LES SECTEURS PRIMAIRES DE PRODUCTION

La place du secteur primaire dans l'économie québécoise a toujours été considérée comme étant extrêmement importante. Même si la production nette du secteur ne constitue plus que 5,4 pour cent de la production totale (au coût des facteurs), cette production joue un rôle essentiel en raison des effets d'entraînement qu'elle a sur le secteur de la transformation manufacturière et sur le développement des régions autres que Montréal et Québec.

En 1961, le secteur primaire représentait 7,0 pour cent de la production totale: sa contribution relative a donc diminué de façon appréciable. Et il en est ainsi de l'emploi qui est passé de 188 000 à 133 000 personnes en 1976.

La structure du secteur primaire s'est modifiée sensiblement: la croissance de la production minière depuis 1961 a été un peu plus rapide (8,7%) que celles de l'agriculture (7,5%) et des forêts (7,1%). La productivité de chaque sous-secteur a également augmenté depuis 1961 mais face aux nombreux problèmes d'organisation, de production et de marché, le gouvernement a dû intervenir d'une façon importante pour mettre en place des politiques d'encadrement et de soutien. Le défi de ces politiques est évidemment d'intervenir de façon efficace au bénéfice des producteurs et des consommateurs mais sans handicaper le fonctionnement de l'économie et en demeurant le plus concurrentiel possible.

4.1 Le secteur agro-alimentaire

Dans le contexte de l'évolution des quinze dernières années qui a marqué de façon irréversible l'établissement de liens d'interdépendance entre les activités économiques des secteurs de la production, de la transformation et de la distribution des produits agro-alimentaires, il devient pratiquement impossible d'analyser le comportement de l'agriculture sans y ajouter ces deux secteurs d'aval.

Il est maintenant évident et reconnu que, dans tous les pays industrialisés, le développement de la production agricole proprement dite passe par la capacité qu'ont les entreprises de transformation de s'adapter aux conditions nouvelles du marché de l'alimentation.

En plus des profondes transformations survenues dans l'ensemble du système agro-alimentaire, la crise alimentaire des dernières années qui s'est manifestée par une forte poussée inflationniste a attiré l'attention des populations et des gouvernements sur ce secteur fondamental de toute société.

Parallèlement à cette évolution, les producteurs agricoles ont manifesté de façon non équivoque leur volonté d'obtenir et d'utiliser de nouveaux moyens visant à mieux encadrer leurs activités professionnelles et à défendre leurs intérêts.

4.1.1 Évolution du secteur

Amorcées au début des années '50, les transformations qui ont marqué ce secteur au cours des quinze dernières années ont porté principalement sur le nombre de fermes, la main-d'oeuvre, la production, les revenus, la productivité, l'importance relative de l'agriculture dans l'économie du Québec, l'organisation des producteurs pour la mise en marché de leurs produits.

a) L'organisation de la production et de l'emploi

De 1961 à 1971, le nombre de fermes est passé de 95 777 à 61 257 pour une diminution de 36,0 pour cent. En raison d'un potentiel bio-physique plus faible, les régions périphériques

ont subi une diminution plus forte que la moyenne. Durant la même période, la superficie cultivée des fermes régressait de 16,8 pour cent pour atteindre 4,3 millions d'acres.

En 1976, on estime à environ 4,1 millions d'acres la superficie cultivée et à moins de 40 000 le nombre total des fermes. Il en est résulté un agrandissement important de la superficie moyenne des fermes, plus de 100 acres, en regard de 54,4 au début de la période.

Un phénomène a cependant pris beaucoup d'ampleur durant les dernières années. Alors qu'en 1961 la spéculation foncière qui engendre la destructuration du milieu agricole et l'abandon des fermes n'était présente qu'aux abords des grandes villes, on estime qu'en 1975 plus de 800 000 acres de terres agricoles étaient sous spéculation probable dans les basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais.

Alors que la main-d'oeuvre agricole s'élevait à 137 000 en 1961, elle compte pour 78 000[1] en 1976, soit une baisse de 43,0 pour cent. Par rapport à l'emploi total du Québec, l'emploi agricole ne représente plus que 3 pour cent alors qu'en 1961 il s'établissait à 7,6 pour cent.

Le revenu net moyen réalisé par les producteurs agricoles[2] est passé de $1 350 en 1961 à $8 690 en 1975, il s'agit d'une hausse de 540,0 pour cent. Pendant la même période, le salaire annuel moyen des employés à la production du secteur manufacturier est passé de $3 407 à $9 080, soit une augmentation totale de 166 pour cent. Il y a donc eu un rattrapage très significatif et l'écart n'est plus que de 5,0 pour cent.

Le stock de capital dans les fermes du Québec a atteint $3,7 milliards en 1975, soit une augmentation de 105 pour cent depuis 1961. La valeur moyenne actuelle des fermes pourrait être estimée à près de $90 000. Les investissements en construction et machinerie s'élevaient en 1976 à $393 millions et on prévoit pour 1977 un peu plus de $400 millions.

b) Les volumes de production

Le volume de production a augmenté assez rapidement de 1961 à 1977 sous l'impulsion principalement d'un important développement de la production de chair de volaille et de celle des oeufs jusqu'en 1970. L'indice du volume physique de la production (1961 = 100) a atteint 117 pour les années 1968-1970; depuis il a légèrement régressé étant estimé à environ 115 en 1975. La diminution de la production laitière et des oeufs est en partie responsable de ce recul durant la dernière moitié de la période mais une augmentation significative (plus de 20 pour cent) de la production porcine à partir des années 1969-1970 a empêché une baisse plus forte du volume global de la production.

D'une façon générale, peu de changements sont survenus en regard des grandes orientations de la production agricole durant les quinze dernières années. En établissant la part relative des productions en regard des recettes monétaires réalisées par les producteurs et sans tenir compte d'une évolution différente des prix pour chaque produit, on observe que l'importance relative de la production laitière est demeurée stable pour l'ensemble de la période 1961-1976, à un peu plus de 39,0 pour cent. Le porc et la volaille, avec des parts relatives de 18,3 pour cent et de 9,5 pour cent en 1976, ont amélioré leur position respective de 3,0 et 2,0 pour cent alors que les oeufs et les produits végétaux avec des parts relatives de 3,1 pour cent et de 8,4 pour cent en 1976, accusaient chacun une baisse de 2,0 pour cent par rapport à 1961.

Le développement des productions de porcs et de volailles a été rendu possible par un approvisionnement massif en grains de provende de l'Ouest canadien. Alors que la production de céréales fourragères au Québec est demeurée stable, environ 900 000 tonnes annuellement, la demande s'est accrue avec l'augmentation du cheptel passant de 2,0 millions de tonnes en 1961 à environ 2,8 millions en 1976; ainsi, le niveau d'auto-approvisionnement du Québec en céréales fourragères est passé de 45,0 pour cent en 1961 à 32,0 pour cent en 1976.

---

1. Série révisée.
2. Inclut la main-d'oeuvre familiale.

En moyenne, pour la période 1971-1975, le Québec a un haut degré d'auto-suffisance dans trois groupes de produits principaux, soit les produits laitiers (133,1), le porc (80,2) et la chair de volaille (105,4) alors qu'il est déficitaire pour le boeuf (22,8), les oeufs (59,8), les légumes (47,2) et les fruits (23,7).

Les exportations québécoises de produits agricoles et alimentaires demeurent malgré tout importantes et représentent environ 22,5 pour cent de la valeur brute de la production qui était de 1,4 milliard en 1975. Ces exportations sont principalement composées de produits d'origine animale et dirigées vers le marché américain.

c) La valeur ajoutée du secteur agricole

Avec une valeur ajoutée de $632 millions en 1975, l'agriculture québécoise représente 34 pour cent de la valeur de la production du secteur primaire (mines, forêts, pêches et agriculture), et 1,9 pour cent du produit intérieur brut total du Québec, alors qu'elle représentait 2,6 pour cent en 1961. Il faut voir cependant qu'en terme absolu, la valeur ajoutée par l'agriculture a progressé à un taux annuel d'environ 7,5 pour cent en regard de 8,2 pour cent pour l'ensemble des industries manufacturières.

Le déclin de la part relative de la valeur ajoutée agricole dans le PIB est une constante dans presque tous les pays industrialisés où la demande pour certains biens physiques, particulièrement les denrées alimentaires, évolue moins rapidement que celle des services. La mécanisation des fermes, l'achat d'un plus grand volume d'intrants de même qu'une transformation plus poussée des produits alimentaires ont entraîné vers les secteurs d'amont et d'aval, des transferts d'activités et de valeur ajoutée traditionnellement réalisées et imputées à l'agriculture. Ce phénomène explique le développement de relations économiques plus importantes avec les autres secteurs de l'économie et la formation d'un bloc économique plus large que constitue l'agro-alimentation.

d) La productivité

Si on rapproche simplement l'accroissement (15%) de l'indice du volume physique de la production agricole entre 1961 et 1975 à la diminution de la main-d'oeuvre (43%) pour la même période, on constate que le producteur agricole a plus que doublé sa production.

La valeur ajoutée en dollars courants est passée de $231 millions en 1961, à $632 millions en 1975; reportée en dollars par unité de main-d'oeuvre, on obtient une valeur de $1 686 en 1961 et de $8 778 en 1975. Pour la période 1970-1975, la valeur ajoutée par unité de travail pour l'ensemble du secteur manufacturier[1] aurait augmenté de 68 pour cent alors que pour l'agriculture cette augmentation atteint 101 pour cent.

Cependant, la productivité réelle d'un secteur s'établit normalement en utilisant la valeur ajoutée réelle (en dollars constants). Ainsi, la valeur ajoutée en termes réels de l'agriculture a décrû d'environ 20 pour cent de 1961 à 1975. Si on rapproche cette diminution de celle survenue dans la main-d'oeuvre, il en résulte que la productivité réelle lorsque rapportée uniquement à la main-d'oeuvre aurait augmenté de 23,0 pour cent.

Si le transfert de valeur ajoutée de l'agriculture vers le secteur d'amont explique en partie ce phénomène, les faibles accroissements de rendement des principales productions agricoles du Québec comptent également pour une part importante de ce comportement.

Dans le domaine des productions végétales, les rendements des principales productions, foin et céréales, sont demeurés stables. L'augmentation globale apparente des céréales, production sur la superficie totale, provient d'une substitution de production plutôt que d'un accroissement des rendements des productions prises une à une. Pour la production laitière, les rendements par vache se sont accrus d'environ 15 pour cent laissant encore une possibilité considérable d'augmentation lorsqu'on les compare à ceux du reste du Canada.

e) L'organisation des producteurs

L'organisation des producteurs agricoles au Québec a continué à se développer durant les 15 dernières années en s'appuyant sur deux axes: la coopération et le syndicalisme.

---

1. MIC, *Situation économique au Québec*, 1975.

Parmi les faits majeurs qui ont marqué cette période, il faut mentionner:
a) la loi de 1972 permettant à l'Union des producteurs agricoles de retenir les cotisations à la source:b) l'engagement par le gouvernement, en 1974, à reconnaître que le revenu du producteur agricole devrait être égal à celui de l'ouvrier spécialisé: c) les difficultés de concertation autant à l'intérieur de la profession qu'avec les agents extérieurs.

f) Le système coopératif

Les coopératives agricoles ont occupé une place de premier plan dans le développement de l'agriculture du Québec avec des activités principalement concentrées dans les domaines reliés à la fourniture de biens et services et dans celui de la transformation des produits. En 1975, le chiffre d'affaires des coopératives agricoles a atteint $850 millions; en y ajoutant les $530 millions de la Coopérative fédérée, on obtient un total de $1,4 milliard.

Les quelque 180 coopératives agricoles du Québec transforment environ 90 pour cent du lait industriel, 35 pour cent du lait de consommation et fournissent près de 50 pour cent des intrants de la production primaire. En 1974, plus de 51 000 individus répartis sur l'ensemble du territoire étaient membres des coopératives agricoles.

g) La transformation et la distribution des produits alimentaires

Avec un chiffre d'affaires évalué à $4,5 milliards en 1975, « l'industrie des aliments et boissons » représente 20 pour cent des expéditions de tout le secteur manufacturier et utilise 10,7 pour cent de la main-d'oeuvre.

Cinq secteurs des aliments et boissons sont plus particulièrement reliés à la transformation de la production agricole québécoise: les viandes, les produits laitiers, la préparation de la volaille, les fruits et légumes et la préparation des aliments du bétail. Ces secteurs comptent pour environ 50 pour cent de la valeur des expéditions des aliments et boissons et sont encore caractérisés par un nombre assez important d'entreprises, pour la plupart petites et moyennes. Durant cette période, un programme important de consolidation a fait passer le nombre d'entreprises du secteur laitier de 600 à environ 140 à la fin de la période.

En plus d'une structure relativement faible, l'industrie québécoise de transformation des produits agricoles est, dans plusieurs cas, absente de secteurs où la demande est en croissance. Les nouvelles productions sont l'initiative d'entreprises étrangères et dans l'hypothèse où ces entreprises considèrent généralement le développement optimum de l'ensemble avant le développement d'une filiale, cette situation ajoute une certaine fragilité à notre industrie de transformation.

Même si la demande de produits alimentaires est relativement stable et « inélastique », le régime alimentaire des Québécois s'est modifié sous l'influence de l'accroissement des revenus et des conditions nouvelles de leur mode de vie.Conjuguée à une mutation profonde de la structure du commerce de détail dans le domaine de l'alimentation, caractérisée par une réduction considérable du nombre de magasins et de l'émergence d'entreprises à succursales multiples, le secteur de la distribution a eu une influence prépondérante sur les secteurs de la transformation et de la production agricole.

La centralisation du pouvoir d'achat entre les mains des chaînes alimentaires souvent ajoutée à l'intégration d'activités de transformation ont changé les règles du jeu dans l'ensemble du système agro-alimentaire. À toutes fins pratiques, c'est ce secteur qui entraîne la transformation et la production dans son sillage; ayant dans la plupart des cas la possibilité de choisir la source de ses approvisionnements, il fait subir à ses fournisseurs les règles de la concurrence auxquelles il est lui-même soumis.

4.1.2 Les problèmes actuels et perspectives de développement

Malgré les transformations et les ajustements survenus dans l'ensemble de l'agro-alimentation durant les quinze dernières années, plusieurs problèmes importants demeurent et ces problèmes handicapent le développement du potentiel du secteur agricole.

a) la perte des bons sols

La partie la plus productive (environ 2,0 millions d'acres) du territoire agricole du Québec se situe dans les basses terres du Saint-Laurent à l'intérieur de la zone climatique des 2 500 unités thermiques-maïs. Or, c'est surtout dans cette zone que se manifeste le phénomène de l'urbanisation et de la spéculation foncière, entraînant la non-utilisation ou la perte pour l'agriculture d'une superficie importante de bons sols de même qu'une hausse des prix.

b) Les faibles rendements de certaines productions

Dans l'ensemble, les production végétales du Québec sont caractérisées par de faibles rendements tant au niveau des céréales que de certains fourrages. Même si des conditions biophysiques parfois défavorables peuvent expliquer cette situation, certaines déficiences, comme l'assainissement des sols, bien qu'en voie d'être corrigées, demeurent encore et sont souvent amplifiées par une mauvaise utilisation des techniques de production. Le rendement moyen par vache au Québec est également l'un des plus bas au Canada.

c) Le faible niveau d'auto-approvisionnement en grains de provende

Avec un degré d'auto-approvisionnement en grains de provende d'un peu plus de 30 pour cent, le Québec est fortement dépendant des céréaliers de l'Ouest et de la production américaine de maïs. De plus, les agriculteurs québécois sont souvent désavantagés par des politiques fédérales touchant le prix des céréales de l'Ouest et leur transport vers l'est.

d) Les carences au niveau de la structure de l'industrie de la transformation

Il y a tout d'abord le problème de la taille des entreprises. À l'exception du secteur laitier, la structure de la transformation primaire est caractérisée d'une part par quelques entreprises importantes dont les centres de décision sont souvent à l'extérieur du Québec et d'autre part par un grand nombre de petites et moyennes entreprises pouvant difficilement à titre individuel pénétrer ou influencer les circuits bien organisés de la distribution.

Il faut de plus déplorer l'absence d'usines dans des secteurs de pointe. Le Québec n'a pas suivi ses concurrents dans l'implantation d'usines permettant l'utilisation de technique nouvelles pour des produits dont la demande est en croissance. Non seulement certains marchés nous échappent totalement, mais les autres marchés que nous occupons actuellement pourraient également être l'objet d'une concurrence de plus en plus poussée.

e) Les difficultés de concertation entre les agents du système

Le premier volet de ce problème s'applique particulièrement aux producteurs agricoles qui, à l'intérieur des cadres de leurs organisations, n'ont pas encore réussi à déterminer les lignes claires de partage des responsabilités et des champs d'action. Ils offrent de ce fait un front divisé face à leurs partenaires québécois dans le système agro-alimentaire et face aux producteurs des autres provinces.

Le deuxième volet se situe entre les agents de la production, de la transformation et de la distribution des produits alimentaires. Les agents de la distribution sont en relation directe avec les consommateurs qu'ils doivent satisfaire dans le cadre d'un marché libre hautement compétitif. Pour ces agents, il est normal d'exiger d'un partenaire québécois un niveau d'efficacité égal à celui qu'il est possible d'obtenir d'une autre source d'approvisionnement. Ce comportement économique n'est pas actuellement compris également ou accepté par tous les agents du système. Il devient essentiel que les agents concernés comprennent bien et appliquent avec discernement ce principe fondamental de notre économie.

f) Les perspectives

À plus ou moins long terme, le développement intégré du système agro-alimentaire, principalement des secteurs de la production et de la transformation, exige la solution des problèmes décrits précédemment. Il est évident que le secteur de la distribution joue un rôle primordial d'entraînement sur les autres secteurs. Dans ce contexte, les politiques de commercialisation des produits agricoles devront être adaptées de façon à ne pas créer de distorsions à l'intérieur de ce secteur.

La production agricole québécoise pourra-t-elle se développer rapidement dans les prochaines années? La consolidation de la structure des fermes se poursuivra et le nombre de producteurs agricoles, vivant de l'agriculture, ne devrait atteindre qu'environ 25 000 au début des années '80. Une loi adéquate devra ralentir le transfert des bons sols à d'autres usages et maintenir les superficies cultivées près du niveau actuel.

La rationalisation de certaines industries de la transformation: abattoirs et charcuteries, conserveries de fruits et légumes, etc. et l'implantation d'entreprises de pointe pourront avoir un effet certain sur l'accroissement de la production, mais permettront principalement à la production actuelle de maintenir sa position concurrentielle par rapport aux produits extérieurs.

La mise en place de plans provinciaux et nationaux de commercialisation avec le contingentement du produit primaire a eu l'avantage d'améliorer les prix et les revenus des producteurs en place; mais cette politique, par ailleurs, ne laisse aucune possibilité d'expansion rapide d'une production comme cela a été le cas pour la chair de volaille entre les années '60 et '70 et plus récemment pour la production du porc. Le développement de la transformation est également limité par cette situation qui le prive d'un approvisionnement en produits primaires face à des opportunités de marché pour des produits transformés. Tous les secteurs affectés par cette forme de commercialisation voient leurs perspectives de développement limitées à l'évolution du marché domestique.

En raison des investissements massifs affectés à l'assainissement des sols depuis 1970, le rendement des productions végétales devrait s'améliorer avec l'action conjugée d'un programme de vulgarisation technique et le développement de la production de maïs-grain. Le degré d'auto-approvisionnement du Québec en céréales fourragères pourrait être amélioré pour répondre à environ 50 pour cent de nos besoins.

4.2 Le secteur minier

L'exploitation des ressources minières a joué depuis très longtemps un rôle important dans le développement économique du Québec. La place qu'occupe ce secteur dans la production intérieure brute du Québec, même si elle semble relativement faible n'en demeure pas moins stratégique pour deux raisons fondamentales: tout d'abord cette industrie se situe en amont des secteurs manufacturiers aussi importants que la métallurgie, la sidérurgie, la machinerie et le matériel de transport, et d'autre part elle est au centre de la vie même de certaines régions du Québec.

La structure de production du secteur minier qui avait fortement évolué à partir des années '30 s'est stabilisée vers le début des années '60. Le Québec est maintenant fournisseur de produits de base très en demande dans les pays industrialisés et pour un certain nombre de substances minérales, il est en fait devenu l'un des plus grands exportateurs sur la scène mondiale.

Au cours des dernières années cependant le secteur minier a perdu de son dynamisme. L'importance de la production minière québécoise a diminué au Canada; les réserves des substances qui sont le mieux intégrées ne suffisent plus à alimenter les usines de transformation et il faudra investir dans l'exploration pour assurer les approvisionnements. À plus long terme, la croissance du secteur minier sera difficile à moins que de nouvelles découvertes importantes se fassent.

4.2.1 Évolution du secteur depuis 1961

a) Importance de la production minière dans l'économie québécoise

Considérée globalement l'industrie minière a une importance relativement faible dans l'ensemble de l'activité économique québécoise. Cependant il faut considérer qu'elle est concentrée dans certaines régions où elle est un des piliers de l'économie. C'est le cas notamment pour les régions de l'Abitibi—Témiscamingue, du Saguenay—Lac-Saint-Jean (Chibougamau), de la Côte-Nord, de l'Estrie et de l'Est du Québec.

Comme pour les autres industries du secteur primaire, la part de la production minière dans le produit intérieur brut québécois a enregistré une légère tendance à la baisse.

En effet, même si la production minière s'est accrue de 222 pour cent de 1961 à 1975, elle n'a pas réussi à maintenir ou à augmenter sa part relative dans le PIB. En 1960 la valeur ajoutée du secteur minier s'établissait à 290 millions de dollars soit 3,2 pour cent du PIB québécois et en 1975 ce pourcentage atteignait seulement 2,7 en dépit du fait que la valeur ajoutée du secteur s'établissait à 934 millions de dollars.

En 1976, la valeur des expéditions du secteur minier est estimée à 1,5 milliard de dollars comparativement à $455 millions qu'elle était en 1961, soit une augmentation moyenne annuelle de 22 pour cent. Il faut bien voir que cette augmentation traduit en bonne partie la hausse des prix autant qu'une augmentation de la production réelle. En effet le volume de production du cuivre, du bismuth, de l'or, du plomb, du molybdène, de l'argent, du zinc et de la pyrite a diminué au cours de la période, alors qu'une hausse réelle de la production a cependant été enregistrée dans la production d'amiante, de fer, de titane, de ciment et de quelques autres produits de faible importance.

b) L'emploi

On observe par ailleurs que la main-d'oeuvre est demeurée remarquablement stable en termes absolus au cours des 15 dernières années oscillant autour de 33 000 pendant toute la période, ce qui s'est traduit par une diminution de son importance dans l'ensemble de l'économie puisque pendant ce temps la main-d'oeuvre totale au Québec augmentait de 46 pour cent.

La masse salariale pendant ce temps a quadruplé passant de $125 millions en 1961 à près de $500 millions en 1976.

Il importe de souligner qu'au chapitre de la production, de l'emploi et des salaires, trois produits ont compté pour plus de 50% de l'ensemble du secteur; ce sont: le fer, le cuivre et l'amiante.

c) Les investissements

L'analyse des données sur les investissements dans le secteur minier au Québec montre que la majorité de ceux-ci ont été effectués pour des substances où les approvisionnements domestiques à long terme étaient assurés. Ainsi depuis 1966, le fer, l'amiante et le titane ont compté en moyenne pour 68% du total des investissements.

De 1961 à 1970 les immobilisations annuelles ont varié de $40 millions à $80 millions annuellement. Mais depuis 1970 elles se situent entre $200 et $300 millions par année, et les dernières prévisions faites par Statistique Canada sur les intentions d'investir, estiment à $500 millions les investissements pour l'année 1977.

Les fortes sommes investies au cours des dernières années sont dues principalement à la mise en exploitation des gisements de fer du Mont Wright et de Fire Lake, d'une mine d'amiante dans le Nouveau-Québec, d'une mine de columbium à St-Honoré et à l'expansion de Noranda Mines en Gaspésie.

d) La part de l'industrie minière québécoise au Canada

Depuis le début des années '60, la part du Québec dans le Canada s'est considérablement modifiée: en 1962 le Québec produisait environ 18,7 pour cent de la production canadienne des minéraux métalliques comparativement à 23 pour cent en 1966 et 13,6 pour cent en 1975. Par ailleurs en ce qui concerne les minéraux non métalliques (dits minéraux industriels) la part du Québec a décliné de façon constante passant de 66,8 pour cent en 1962 à 27 pour cent en 1975. Le secteur des matériaux de construction pour sa part a maintenu une proportion constante de la production canadienne se situant autour de 28 pour cent. Au total, le secteur minier québécois a vu son importance dans le Canada passer de 18, 1 à 8,5 pour cent au cours de la période. Cette baisse s'explique en partie par l'absence d'exploitation d'hydrocarbure au Québec, dont les prix ont considérablement augmenté ces dernières années. En excluant les hydrocarbures, la part du Québec atteint 17,5 pour cent.

Par ailleurs, un certain nombre de substances minières sont produits en exclusivité au Québec. C'est le cas notamment du columbium, du fer en fonte, (produit d'une façon primaire à partir du bioxyde de titane) de la pyrite et de la dolomie magnésitique.

Par contre, le Québec est à peu près disparu de la production canadienne en ce qui concerne le nickel, et le lithium.

e) Les exportations

Au cours des vingt-cinq dernières années le coefficient d'exportation (exportations sur la production) s'est peu modifié au Québec pour l'ensemble du secteur minier: 71,1 pour cent en 1950 et 69,5 pour cent en 1974. Cependant la structure de ces exportations a évolué considérablement et pas toujours à l'avantage de l'économie québécoise. À l'analyse on se rend compte qu'en ce qui concerne les minéraux métalliques le coefficient d'exportation du minerai brut (sans transformation) est passé de 27 pour cent en 1950 à 33 pour cent en 1974, alors que le coefficient touchant le minerai pur ou traité (impliquant une valeur ajoutée québécoise) est passé de 60 à 47,6 pour cent pendant la même période.

On observe le même phénomène pour les minéraux non métalliques, où le coefficient d'exportation du minerai brut est passé de 1,3 pour cent en 1950 à 15,6 pour cent en 1974, alors que celui du minerai pur ou traité passait de 84 à 76 pour cent.

Ces quelques données mettent en évidence une fois de plus que le Québec a tendance à exporter de plus en plus ses ressources minières sans y avoir apporté au préalable un degré élevé de valeur ajoutée par la transformation; l'importance grandissante de l'amiante, du fer, et du titane dans la structure minière québécoise, fait que cette tendance devrait se poursuitre à moyen terme si aucune politique ne vient l'infléchir.

f) La transformation secondaire

Depuis toujours les industries manufacturières du Québec n'ont utilisé qu'une faible part des ressources minières québécoises. Ce pourcentage d'ailleurs a très peu changé au cours des vingt-cinq dernières années: en 1950, 30 pour cent des substances minières extraites au Québec étaient acheminés vers une production manufacturière domestique et en 1974 ce pourcentage n'était que de 30,5.

C'est du côté des produits non métalliques que la situation s'est fortement détériorée pendant cette période: en 1950 les industries manufacturières québécoises transformaient 15 pour cent de la production de ce secteur et en 1974 elles n'en transformaient que 8 pour cent. Ceci s'explique par une augmentation des volumes de production minière par rapport aux capacités de transformation.

Par contre la situation s'est améliorée dans le cas des minéraux métalliques passant de 13 à 20 pour cent grâce au secteur du cuivre ou l'on transforme (en 1974) 38 pour cent de notre production, et à celui du zinc (20% comparativement à 0% en 1950). Il en va de même pour le minerai de fer qui a vu son pourcentage de transformation passer de 0 à 6 entre 1950 et 1974.

4.2.2 La structure de la production minière

L'industrie minière quoique très ancienne au Québec présente actuellement une structure qui est relativement récente. Rappelons que cette industrie se compose de trois sous-secteurs qui n'ont pas du tout la même importance dans l'ensemble du secteur: il s'agit des minéraux métalliques, les minéraux non métalliques, et les matériaux de construction. Avant 1930 la production était fortement dominée par les matériaux de construction tels que la pierre, le ciment et les produits d'argile alors que les minéraux métalliques ne comptaient que pour 10 pour cent du secteur. Depuis lors, ces derniers occupent plus de 50 pour cent du secteur minier, d'abord avec la venue du cuivre, du zinc et de l'or dans les années '30 ensuite avec l'apparition du minerai de fer à la fin des années '50. Cependant, au cours des quinze dernières années, cette structure s'est stabilisée, peu de produits nouveaux ayant fait leur apparition ou ayant augmenté sensiblement leur importance.

Ainsi en 1975, les minéraux métalliques représentent 57 pour cent de la valeur de production totale du secteur minier. À l'intérieur de ce sous-groupe, trois substances prédominent, ce sont le minerai de fer avec 32 pour cent, le cuivre avec 25 pour cent et le zinc avec 15 pour cent. Viennent ensuite l'or et le fer en fonte avec 10 pour cent chacun.

Les minéraux non métalliques (dits minéraux industriels) pour leur part comptent pour 22 pour cent dans la production de l'ensemble du secteur minier, grâce à l'importance du secteur de l'amiante, qui compte pour plus de 75 pour cent de la production totale de ce groupe. Ce pourcentage a diminué exceptionnellement en 1975 à cause d'une grève dans ce secteur.

Le deuxième produit en importance dans ce groupe est le bioxyde de titane qui compte maintenant pour 22 pour cent de la production de ce groupe alors qu'il comptait à peine pour 8 pour cent au début des années '60.

Les autres substances minérales de ce groupe comptent pour moins de 5 pour cent de la production, c'est le cas notamment pour le quartz, la tourbe, le soufre, etc.

Enfin, la troisième composante du secteur minier (matériaux de construction) participe à 21 pour cent de la production du secteur. Les principales substances qu'on y retrouve sont le ciment et la pierre qui comptent pour 39 et 36 pour cent respectivement de la production de ce groupe. Les autres produits de moindre importance sont les produits de l'argile, la chaux, le sable et le gravier.

4.2.3 Les problèmes et les perspectives de développement

a) Les réserves

Contrairement aux autres ressources naturelles les gisements exploités dans le secteur minier ne sont pas renouvelables et le développement de ce secteur est donc fonction des réserves existantes et des dépenses pour l'exploration. Sur le plan des réserves connues, le Québec semble assez bien favorisé pour un certain nombre de produits importants. Au rythme d'exploitation actuel les mines de fer auraient une durée de 70 ans, le titane 44 ans, la silice 40 ans et l'amiante 30 ans, sans compter que pour les matériaux de construction les réserves sont aussi très bonnes[1]. Il en va autrement cependant pour le cuivre (15 ans) le zinc (6 ans) et l'or (4 ans). Par ailleurs, si le Québec extrayait le cuivre et le zinc selon sa capacité d'affinage, la durée des réserves pour ces produits diminuerait d'au moins la moitié. C'est ainsi que le Québec importe à l'heure actuelle du minerai de cuivre et de zinc en quantité aussi grande que sa propre production afin de faire fonctionner à un niveau de capacité acceptable, ses usines de l'affinage.

b) L'exploration minière

Depuis 1960, l'exploration minière a été peu dynamique et ceci tient en particulier à deux facteurs. Tout d'abord pour certaines substances minérales de très gros gisements sont déjà connus au Québec et les propriétaires attendent une conjoncture favorable pour les exploiter. C'est le cas notamment pour le fer, l'amiante, le titane, la silice, le lithium et le sel (dont une partie dont être exploitée d'ici cinq ans). L'activité d'exploration au Québec doit donc être orientée presqu'exclusivement vers les métaux de base, soit le cuivre, l'argent, l'or, le zinc et le plomb. Or la situation du marché pour ces substances est passablement aléatoire à l'échelle mondiale et est soumise à des conjonctures très changeantes. De plus, les gisements québécois pour ces métaux sont de plus en plus difficiles à trouver et ont une teneur métallique dont le niveau n'est pas assez élevé pour assurer leur rentabilité.

c) Le contrôle étranger du secteur minier

Le secteur minier québécois on l'a vu plus haut, est fortement dépendant de l'étranger pour ses marchés. A l'exception des matérieux de construction qui ont un marché surtout

1. Toutefois, il faut noter que les réserves sont, par définition, des substances minérales pouvant être exploitées avec profit, dans les conditions économiques et technologiques actuelles.

régional, près de 84% de la valeur de production des minéraux métalliques et non métalliques sont exportés sous forme de minerai brut ou affiné. Les pays industrialisés où existent déjà de fortes capacités de transformation, ont investi au Québec, entre autres, afin de s'assurer des approvisionnements adéquats pour leur économie. Les secteurs à forte intensité de capital (fer, amiante, titane) ont surtout été pénétrés par les firmes étrangères, le gouvernement du Québec (seul ou conjointement) n'ayant pas jugé bon avant la création de SOQUEM d'avoir une présence directe dans ces secteurs. La présence québécoise se confinait aux secteurs où l'intensité de capital était plus faible (tel le granit, la tourbe, le cuivre, le lithium, etc.).

Par ailleurs, la mise en production de nouveaux gisements implique généralement des investissements très importants, surtout là où il faut compléter les travaux de mise en exploitation par des infrastructures diverses (routes, chemins de fer, ports, etc.). De plus, pour ces substances, il faut habituellement produire des volumes substantiels pour atteindre des économies d'échelle et être compétitif sur la scène internationale. Seules les firmes de grande dimension ont été en mesure de faire de telles opérations jusqu'à maintenant. Un phénomène semblable touche la phase de l'exploration, qui, bien que requérant des capitaux moindres que l'exploitation elle-même, est toutefois financièrement très risquée.

d) Évolution des principales substances au cours des prochaines années

Au cours des toutes prochaines années, l'exploitation du minerai de fer va dominer tout le secteur minier, notamment avec la mise en production des gisements du Mont Wright et de Fire Lake.

Le secteur de l'amiante accroitra son importance due en partie à une demande accrue pour des fibres d'amiante dans le secteur de l'isolation provoquée par la conjoncture énergétique.

Il est prévu par ailleurs que la production de columbium augmentera par rapport aux années antérieures; de même que celle du bioxyde de titane. De plus, on prévoit que dans un avenir très prochain sera entrepris la phase préparatoire à l'exploitation du sel des Îles-de-la-Madeleine.

Dans le domaine des métaux de base, (cuivre, or, argent, zinc, bismuth, sélénium, tellure, molybdène et plomb) on peut s'attendre à un ralentissement de leur production au cours des prochaines années relié à l'épuisement des gisements, d'autant plus que la conjoncture mondiale n'incite pas beaucoup à l'exploration dans ces domaines.

Les problèmes du secteur minier varient donc au niveau des substances et au stade de production. Ainsi le Québec risque de perdre l'avantage comparatif qu'il possède au niveau de la transformation des produits métalliques non ferreux[1] (cuivre, zinc, or, argent, etc.) si des efforts substantiels ne sont pas faits au niveau de l'exploration minière; ces derniers permettraient d'actualiser le potentiel minéral québécois et d'assurer des approvisionnements adéquats aux usines de transformation.

Pour le fer et les principaux minéraux industriels (amiante, titane, silice) les volumes de transformation, de même que de participation québécoise[2] ou canadienne sont restreints.

La poursuite du scénario gouvernemental traditionnel de développement (ou le statu quo gouvernemental) combinée au dynamisme maintenant insuffisant du secteur privé suggèrent que le secteur minier ne connaîtra pas, dans ces conditions, les modifications nécessaires à en faire un moteur de croissance économique. Cependant, de nouvelles politiques gouvernementales et une plus grande complémentarité (ou coopération) au niveau des actions publiques et privées pourrait donner au secteur minier québécois la viabilité et l'avantage comparatif qu'il ne possède aujourd'hui que potentiellement.

---

1. C'est d'ailleurs le secteur où la présence canadienne est la plus intense.
2. Si l'on fait exception de la société d'État SIDBEC.

4.3 Le secteur forestier

L'importance du secteur forestier s'impose par le potentiel considérable de la forêt québécoise et par le développement industriel qu'il a entraîné au niveau du secteur secondaire. Environ 14 pour cent de l'emploi manufacturier dépend des produits forestiers qui occupent également une place très significative dans notre commerce international puisque le papier, la pâte de bois et le bois d'oeuvre constituaient en 1975 le groupe de produits le plus important de nos exportations pour une valeur de plus de $1 milliard.

Cependant, des problèmes sérieux compromettent actuellement l'évolution de l'industrie forestière tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. L'objectif d'une croissance dynamique de cette composante de notre économie nécessitera au cours des prochaines années une concertation soutenue de la part de tous les responsables du secteur.

4.3.1 L'évolution du secteur de 1961 à 1975

Déjà amorcés au cours des dernières années, des changements importants seront poursuivis dans la tenure des forêts publiques et dans les régimes de gestion qui leur sont applicables. Notamment, la formule des concessions sera remplacée progressivement par de nouvelles entités mieux structurées, mieux distribuées sur le territoire et plus adaptées aux besoins tant de l'industrie que de la population.

a) La récolte des bois

Sur une possibilité annuelle de coupe de 1,6 milliard de pieds[3] de bois, la récolte représente en moyenne chaque année un volume ligneux de 1 milliard de pieds[3]; la valeur de cette matière première a presque doublé depuis 1961; elle s'élevait à près de $400 millions en 1975; 70 pour cent du volume des coupes représentait du bois à pâte et 30 pour cent du bois de sciage et de déroulage. Par ailleurs, les trois quarts du bois récolté proviennent des forêts publiques, le reste est fourni par les forêts privées qui appartiennent à plus de 100 000 propriétaires différents.

De 1961 à 1975, le produit intérieur brut du secteur forestier primaire est passé de $106 millions à $276 millions; toutefois, par rapport au produit intérieur brut total, sa part a diminué de 1,2 pour cent à 0,8 pour cent. Dans la même période on notait que l'emploi a diminué de plus de 50 pour cent passant d'un niveau de 23 000 à environ 10 000 indiquant néanmoins une amélioration continuelle de la productivité puisque la part de la valeur ajoutée a augmenté dans la valeur totale des expéditions. Cette amélioration soutenue de la productivité est due à la mécanisation des opérations en forêt.

b) La transformation des produits forestiers

Les bois récoltés chaque année permettent d'approvisionner une industrie qui employait dans son ensemble, en 1975, près de 60 000 personnes et payait des salaires d'environ $600 millions. Quant à la valeur des expéditions, elle s'élevait la même année à près de $2,2 milliards, représentant ainsi 10 pour cent de la valeur des expéditions des industries manufacturières québécoises.

Dans cet ensemble, si l'on retient uniquement les industries de transformation qui utilisent le bois brut, l'industrie des pâtes et papiers est la plus importante. Elle comprend environ 31 000 employés répartis dans 56 usines produisant soit des pâtes, des papiers de toutes sortes et des cartons. De 1961 à 1975, la production de pâte de bois est passée de 4,5 millions de tonnes à 6,2 millions de tonnes, tandis que la valeur des expéditions faisait plus que doubler. Durant la même période, le nombre d'employés augmentait de 20 pour cent; pour sa part, la valeur ajoutée par employé s'est accrue durant cette même période au rythme moyen de 5,3 pour cent par année.

En 1974, l'industrie a expédié 4 500 000 tonnes de papier journal, plus de 1 000 000 de tonnes de cartons divers, 850 000 tonnes d'autres papiers et 800 000 tonnes de pâtes de toutes sortes. La valeur totale de ces produits s'élevait à $1 500 000 000. Depuis dix ans, la part de cette industrie québécoise oscille autour de 50 pour cent des expéditions du Canada en papier journal, soit l'élément le plus important de l'industrie du pays.

Tableau 4.1

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU SECTEUR FORESTIER

	Emploi total				Salaires ($'000)				Valeur des expéditions ($'000)			
	1961	1965	1970	1975*	1961	1965	1970	1975*	1961	1965	1970	1975*
Exploitation	23 000	20 803	14 815	9 986	78 100	95 256	109 057	141 968	210 000	243 876	329 026	393 290
Pâtes et papier	25 859	27 455	31 430	31 521	136 352	163 735	268 195	356 515	619 043	775 929	1 039 972	1 438 954
Sciage, rabotage	7 940	9 389	9 039	11 895	21 127	31 878	42 501	80 671	88 714	126 667	168 755	348 069
Placage contre-plaqué	2 254	3 294	2 362	2 726	6 384	11 114	11 335	18 263	22 443	39 813	28 355	68 413
TOTAL:	59 033	60 941	57 646	56 128	241 963	301 983	431 088	597 417	940 200	1 186 285	1 566 108	2 248 726

Sources: Bureau de la statistique du Québec.
Ministère des Terres et Forêts.

* Estimation.

L'industrie du sciage vient au second rang du groupe industriel forestier, avec 500 usines de type commercial réparties sur tout le territoire; cette industrie a, en 1974, employé 12 000 personnes et expédié pour plus de 2 400 000 000 de pieds de mesure de planches, dont 85 pour cent en bois résineux et 15 pour cent en bois feuillus, et près de 2 400 000 tonnes de copeaux et autres résidus destinés principalement à l'approvisionnement des usines de pâtes et papiers. En outre, elle fabrique divers produits de moindre importance comme le bardeau, la latte, les bois à fuseaux, etc. L'industrie québécoise du sciage ne le cède qu'à celle de la Colombie Britannique quant au volume des expéditions; le volume québécois varie, depuis dix ans, autour de 15 pour cent du volume canadien. Entre 1961 et 1975, le nombre de scieries a diminué de près de 95 pour cent; toutefois, la production a plus que doublé tandis que la main-d'oeuvre augmentait de 50 pour cent. C'est donc dire que la productivité des établissements s'est accrue de façon appréciable; en fait, depuis 1961, la valeur ajoutée par employé a augmenté de 100 pour cent. Depuis 1961 également, on a assisté au remplacement d'établissements artisanaux par des usines modernes, efficaces, en mesure de fabriquer un produit de qualité et payant des salaires rémunérateurs à une main-d'oeuvre importante qui y trouve des emplois permanents.

L'industrie des placages et contre-plaqués, pour sa part, comptait en 1975, 27 établissements, la majorité située dans la partie sud du territoire québécois; cette localisation étant surtout fonction des bois utilisés, à 98 pour cent des essences feuillues, que l'on retrouve en l'occurance dans cette région. Depuis 1961, cette industrie n'a à peu près pas évolué; le nombre d'ouvriers s'est maintenu aux environs de 2 700 tandis que la productivité n'augmentait que très légèrement.

4.3.2 Les problèmes actuels et les perspectives de développement du secteur

L'abondance de la forêt et l'importance de l'industrie forestière déjà en place font du Québec un candidat susceptible de jouer un rôle très significatif dans la fabrication et l'exportation des différents produits; toutefois, à eux seuls ces facteurs ne sont pas suffisants. Il faut reconnaître que différents problèmes, aux niveaux primaire et secondaire influent sur notre position concurrentielle et peuvent, s'ils ne sont pas solutionnés ou si leurs conséquences ne sont pas atténuées, limiter sérieusement le plein développement du secteur au profit d'autres régions du Canada et des États-Unis par exemple.

a) Le secteur primaire

En partie à cause d'une croissance lente de nos forêts et des coûts croissants de production, les coûts unitaires de récolte sont généralement plus élevés que nos concurrents; en outre, l'éparpillement et la mauvaise localisation de certaines sources d'approvisionnement de bois présentement disponibles en regard de certains types d'usines, de leur technologie de transformation et du site où elles sont érigées, influencent défavorablement les frais de transport de la matière première.

L'éloignement relatif de plusieurs sources d'aprovisionnement par rapprot aux usines, donc des centres d'exploitation forestière, constitue aussi une des causes principales qui rendent difficile le recrutement de la main-d'oeuvre nécessaire. Dans ce domaine, il faut dire que l'industrie forestière, et en particulier l'industrie des pâtes et papiers, a fait des efforts considérables pour attirer et garder le plus grand nombre d'employés. Ces efforts ont permis dans certains cas de contrer les pénuries de main-d'oeuvre mais ils n'ont pas réussi toutefois à contenir les augmentations de coûts.

Ces principaux problèmes affectent de façon sensible la position de l'industrie forestière québécoise en regard de ses concurrents.

À moyen terme, il semble que la nouvelle politique forestière qui vise à modifier sensiblement les sources d'approvisionnement des usines permettra d'atténuer certaines des difficultés mentionnées. D'autre part, on verra de plus en plus à traiter par des méthodes de sylviculture appropriées les forêts sises plus proche des usines, là où la main-d'oeuvre est plus facile à recruter, là où existe aussi une infrastructure routière bien développée. Enfin, il faut prévoir à

moyen terme, vu un accroissement de la demande en produits forestiers, une augmentation sensible de la récolte de bois qui se rapprochera de plus en plus de la possibilité annuelle de coupe des forêts québécoises. Une utilisation plus poussée des bois récoltés et possiblement l'utilisation d'essences non employées jusqu'ici deviendront une priorité.

b) La transformation des produits forestiers

Le principal problème des industries de transformation des produits forestiers en est un de productivité et comme les marchés d'exportation sont très importants, l'évolution conjoncturelle et à plus long terme de ces industries est très vulnérable.

En ce qui concerne tout d'abord le papier journal, c'est un secteur industriel qui se caractérise par une très forte utilisation d'équipement de production et qui doit supporter des coûts fixes incompressibles importants. Or, les usines de papier journal au Québec sont très vieilles; un grand nombre ont plus de 30 ans et elles ne possèdent pas la technologie et les dimensions pour produire à des coûts compétitifs.

Depuis quelques années, les entreprises québécoises ont donc de la difficulté à pénétrer le marché américain qui se déplace vers le sud-ouest. Plusieurs des producteurs québécois ne sont pas liés à des éditeurs de journaux et doivent écouler leur production sur un marché où actuellement l'offre est plus grande que la demande. De plus, le système ferroviaire américain offre pour des distances identiques des tarifs de transport plus bas qu'au Canada.

On prévoit d'ici 1980-1985 que la production de papiers et de cartons s'élèvera au rythme annuel moyen de 2 pour cent. La production québécoise atteindra le cap des 8 millions de tonnes vers 1983. Le même type d'augmentation est prévu pour la production des pâtes de bois. Contrairement à d'autres pays, l'industrie québécoise des pâtes et papiers ne sera pas influencée outre mesure par l'accroissement des coûts de l'énergie.

L'atteinte des niveaux de production prévue pour 1980-1985 nécessitera cependant un accroissement considérable dans la production par employé qui pourra difficilement se réaliser sans des investissements massifs pour la modernisation des usines et sans doute l'installation de nouvelles capacités. La modernisation des usines demeure le plus grand défi que l'industrie aura à surmonter si elle veut demeurer compétitive aussi bien sur les marchés domestiques que sur les marchés internationaux.

Dans les autres industries et en particulier celle des sciages, les problèmes sont d'une nature différente. L'expansion des scieries souvent par des propriétaires individuels a été favorisée au cours de la dernière décennie par des conditions de marché exceptionnelles et a conduit à des capacités excédentaires de production. La demande des produits du bois est très cyclique et, suite à la dernière récession, plusieurs entrepreneurs ont fait face à des coûts fixes élevés et à une réduction de leur marge de profits.

La mise en marché est orientée principalement vers deux types de produits soit le bois d'oeuvre résineux et les copeaux. Dans le premier cas, l'industrie expédie près de 40 pour cent de sa production aux États-Unis, le reste étant écoulé au Québec; très peu d'entreprises considèrent les marchés d'outre-mer. En outre, l'industrie se spécialise dans l'usinage de montants de petites dimensions et cette spécialisation limite nécessairement les débouchés. D'un autre côté, la mise en marché des copeaux est souvent rendue difficile à cause des frais de transport, frais à la charge des acheteurs qui pénalisent certaines scieries éloignées des centres de consommation.

À moyen terme, l'industrie du sciage continuera de progresser au Québec, mais à un rythme plus lent que celui de la dernière décennie. Les changements technologiques seront moins importants dans l'avenir immédiat, mais la structure de l'industrie changera passablement en suivant une évolution accélérée vers la concentration des entreprises dans trois directions principales soit, la pénétration de l'industrie par les sociétés para-gouvernementales; l'acquisition d'une partie de l'industrie par celle des pâtes et papiers et la concentration d'unités de production qui seront acquises par quelques groupes d'entrepreneurs du sciage.

Enfin, l'industrie des placages et contre-plaqués devra moderniser son équipement et en profiter pour utiliser de nouvelles essences. En effet les approvisionnements en bouleau jaune vont en s'amenuisant et d'autres essences de bois franc pourraient être transformées avantageusement.

c) Conclusion

L'industrie québécoise liée à l'exploitation forestière rencontre des problèmes à la fois conjoncturels et structurels. Ces problèmes ne sont pas insurmontables car le Québec garde des avantages comparatifs importants. Ainsi pour la fabrication des pâtes et papiers, la demande va continuer de croître et nos forêts offrent une grande disponibilité de fibres longues dans des essences à faible teneur en résine alors que les feuillus ont une fibre plus courte moins recherchée. De plus, l'énergie électrique du Québec demeure très concurrentielle et elle provient de l'abondance de nos ressources hydrauliques qui sont essentielles pour l'industrie et qui sont de plus en plus rares et coûteuses chez nos concurrents. La compétence et la qualité de notre main-d'oeuvre sont également des facteurs qui devraient permettre au Québec de conserver sa place dans l'industrie mondiale du bois et des produits forestiers.

CHAPITRE 5

LE SECTEUR MANUFACTURIER

LE SECTEUR MANUFACTURIER

Le secteur des industries manufacturières constitue un lien d'observation privilégié pour évaluer le dynamisme économique et le niveau de développement d'une nation. Plus que pour tout autre, la croissance de ce secteur dépend de sa capacité à s'adapter à des modifications continuelles de la demande, tant domestique qu'internationale. L'innovation technologique y joue donc un rôle déterminant et l'internationalisation grandissante des marchés exige de la plupart des industries manufacturières qu'elles soutiennent la concurrence extérieure non seulement par l'amélioration constante de leur productivité mais également par un effort permanent visant à développer ou à maintenir leur accès aux circuits de distribution.

L'importance du secteur manufacturier ne tient pas uniquement à la place qu'il occupe dans l'ensemble de l'économie québécoise, mais surtout à son rôle moteur dans le développement en raison de ses effets d'entraînement sur les autres activités économiques. C'est d'ailleurs la multiplicité de ses relations interindustrielles qui permet d'évaluer la maturité d'une économie.

Il importe donc d'examiner d'abord l'évolution globale de ce secteur d'activité au Québec au cours des quinze dernières années et plus particulièrement durant les toutes dernières. Cette analyse permettra ensuite de faire ressortir les principales caractéristiques de la structure manufacturière québécoise. Enfin, une revue synthétique des problèmes actuels permettra d'esquisser les perspectives de développement industriel pour les prochaines années.

5.1 L'évolution du secteur manufacturier

5.1.1 L'évolution à long terme

L'évolution de la structure économique du Québec sur une longue période démontre que l'économie québécoise a suivi le processus de développement propre à la plupart des pays industrialisés. Ainsi, face à la part de plus en plus grande occupée par le secteur tertiaire dans l'économie du Québec, la part relative des industries de fabrication a diminué constamment depuis quinze ans, beaucoup plus rapidement que celle du secteur primaire (agriculture, mines, forêts).

Tableau 5.1

PART DU SECTEUR DE LA FABRICATION DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE (EN %)

Variable économique	1961	1971	1976
Produit intérieur brut (PIB)	29,7	25,2	23,3
Emplois	29,1	26,3	24,0
Immobilisations	14,6	13,2	11,7

Sources: MIC, *Comptes économiques du Québec*;
Statistiques Canada, *Les investissements privés et publics*, 61-205

Avec une industrie manufacturière qui représente encore 23 pour cent de l'activité économique globale, le Québec jouit donc d'un degré d'industrialisation qui se compare d'assez près à celui atteint par l'Ontario (25,6% 1975). Une structure économique n'est cependant pas bonne ou mauvaise en soi; elle n'est valable que si elle produit une croissance suffisamment rapide et soutenue de la production et des emplois.

L'industrie manufacturière québécoise employait environ 514 000 personnes en 1976, comparativement à 453 201 en 1961, soit une croissance moyenne d'à peine plus de 4 000 emplois par année (ou 0,8% par an). La contribution de ce secteur d'activité à la création d'emplois au Québec au cours des quinze dernières années a donc été bien inférieure à la place qu'il occupe dans l'économie québécoise, ce qui explique que la part relative des emplois manufacturiers dans l'emploi total soit tombée de 29,1 à 24,0 pour cent entre 1961 et 1976.

Les données qui suivent permettent d'apprécier, sur une base comparative, la performance du secteur manufacturier québécois au cours de cette période.

Tableau 5.2

ÉVOLUTION DU SECTEUR MANUFACTURIER 1961-1976
TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN (%)

Variable	Québec		Ontario		Canada	
	1961-1971	1971-1976	1961-1971	1971-1976	1961-1971	1971-1976
Expéditions	7,0	13,2	8,6	13,9	7,9	14,3
Emploi	1,2	0,2	2,3	1,0	1,9	1,0
Immobilisations	6,4	15,2	9,6	17,4	10,7	12,0

Après avoir connu un développement sensiblement égal à l'Ontario et à l'ensemble du Canada entre 1951 et 1961, l'industrie québécoise de la fabrication a subi par la suite une détérioration significative de sa position relative. Au cours de la période 1961-1971, la croissance du secteur manufacturier fut bien inférieure à l'Ontario et au Canada au plan de l'emploi, des expéditions et des immobilisations. La différence quant aux expéditions et aux immobilisations est cependant beaucoup moins grande pour la période 1971-1976 comme nous le verrons plus loin.

Le Québec, dont les expéditions et les emplois manufacturiers totalisaient 30 et 33,5 pour cent de l'ensemble canadien en 1961, voyait ces proportions s'établir respectivement à 27,5 et 31,2 pour cent en 1971. De même, il ne représentait plus que 52,7 pour cent des expéditions et 63,6 pour cent des emplois manufacturiers de l'Ontario en 1971, comparativement à 60,7 et 70,8 pour cent en 1961. Il importe de signaler que cet écart s'est surtout manifesté au cours de la période d'expansion économique de 1961 à 1966; le Québec a mieux maintenu ses positions au cours des années 1966 à 1971, caractérisées par un ralentissement dans l'accroissement des expéditions et une stagnation de l'emploi manufacturier.

Par ailleurs, le glissement des immobilisations manufacturières commencé en 1963 s'est cependant poursuivi (sauf pour 1968) jusqu'en 1970 et 1971, années où la situation est apparue vraiment inquiétante (19,3% et 18,2% du total canadien).

5.1.2 L'évolution récente.

a) Les immobilisations

Durant la période 1971-1976 le Québec a connu un certain dynamisme de la croissance de ses immobilisations manufacturières (15,2% par an), nettement supérieure à la moyenne canadienne (12,0%) mais qui demeure inférieure à celle de l'Ontario (17,4%).

Une forte reprise des investissements s'est manifestée durant les années 1972, 1973 et 1974 avant des hausses respectives de 26,5, 36,2 et 42,9 pour cent qui ont redonné au Québec

une part (27%) des immobilisations canadiennes qui se rapproche de la situation des années 1961-1963. La récession économique a mis fin abruptement à cette évolution favorable: en 1975, les immobilisations manufacturières n'augmentent que de 2,2 pour cent en valeur courante, soit une diminution de plus de 7 pour cent en termes réels. La faiblesse persistante des taux d'utilisation des capacités de production se traduit par une baisse substantielle de ces immobilisations de 19,5 pour cent en 1976; par rapport aux prévisions de la mi-année (-4,7%), il s'agit d'une révision à la baisse considérable, ce qui est plutôt inhabituel en début de reprise, si modérée soit-elle.

Au total, malgré la forte poussée des immobilisations manufacturières en 1972-1974, le Québec, au cours de la période 1971-1976, n'a fait que reprendre le retard effectué durant les années 1966-1970, sans réussir à rejoindre la situation qui prévalait en 1961-1965. L'année 1976 nous ramène même au plus bas niveau atteint en 1970 et 1971.

Tableau 5.3

IMMOBILISATION MANUFACTURIÈRE, QUÉBEC EN % DE L'ONTARIO ET DU CANADA, EN MOYENNE PAR PÉRIODE

Période	Québec/Ontario	Québec/Canada
1961-1965	55,1	25,5
1966-1970	48,1	23,3
1971-1976	48,3	23,4

Source: Statistique Canada, Les investissements privés et publics

Les expéditions québécoises s'élèvent à $25,7 milliards en 1976 par rapport à $13,8 milliards en 1971, soit une croissance moyenne de 13,2 pour cent par année. Comparativement à l'Ontario (13,9% par an) et à l'ensemble du Canada (14,3% par an), une telle évolution traduit une performance relativement meilleure qu'au cours de la décennie 1961-1971. Il faut y voir d'une part l'impact de la forte poussée des immobilisations de 1972 à 1974, et d'autre part l'effet moins marqué de la récession sur l'important secteur québécois des industries de biens non durables. Par ailleurs, la reprise, comme à l'accoutumée, s'avère plus laborieuse au Québec de sorte que les expéditions ne s'accroissent que de 7.9 pour cent en 1976 par rapport à 14 pour cent en Ontario et 12.1 pour cent pour l'ensemble du Canada.

Au cours de 1971-1976, l'industrie des produits pétroliers est celle dont les expéditions s'accroissent le plus rapidement (29,2% par an); toutefois, l'augmentation des prix est estimée à environ 16 pour cent par an dans ce secteur. Les autres industries qui connaissent une croissance importante de leurs ventes sont la machinerie (16,9% par an), les produits du bois (16,5%) et l'imprimerie et édition (15,5%). Par contre, les industries de la bonneterie (4.2%), du tabac (7,7%), du cuir (8,6%) et du matériel de transport (9,4%) ont évolué beaucoup plus lentement. Compte tenu que l'indice canadien des prix de vente dans l'industrie s'est accru au rythme moyen de 10,1 par année, ces industries ont donc subi une baisse réelle de leur volume de ventes. Enfin, les industries du vêtement, du textile, du meuble et du matériel électrique maintiennent à peine leur position avec des augmentations annuelles voisines de 10 pour cent.

c) L'emploi

L'emploi manufacturier au Québec est demeuré pratiquement stationnaire au cours de la période 1971-1976. Le nombre d'employés qui s'établissait à 508 591 personnes en 1971 ne dépassait guère 514 000 en 1976, soit une hausse annuelle moyenne d'à peine 0,2 pour cent. Pendant ce temps, l'Ontario et l'ensemble du Canada ont tous deux connu des augmentations moyennes de 1,0 pour cent par année. Ce retard (0,8% par an) se situe sensiblement au même niveau de celui qu'il a enregistré au cours de la période 1961-1971 (0,7 à 1,1% par an).

À noter que le retard du Québec a été pris non pas au cours de la période de stagnation de 1966-1971 mais au cours de la phase d'expansion des années 1961-1966.

Tableau 5.4

EMPLOIS MANUFACTURIERS
TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN (%)

Période	Québec	Ontario	Canada
1961	2,7	5,1	4,0
1966	-0,3	-0,5	-0,2
1971	1,2	2,3	1,9

Le même scénario semble vouloir se répéter au cours de la présente reprise. Ainsi, alors que le Québec voit son emploi manufacturier diminuer de 0,5 pour cent en 1976, l'Ontario et l'ensemble du Canada connaissent tous deux des hausses de 1,5 pour cent.

Bien qu'une partie du fort accroissement des immobilisations des années 1972 à 1974 ait pu, soit constituer une certaine réorientation des investissements vers des industries à plus forte intensité de capital, soit servir à mécaniser la production de certaines industries traditionnelles, le bas niveau actuel de l'emploi (inférieur de 27 500 au sommet de 541 500 emplois atteint en 1974) confirme l'existence d'une large capacité de production encore inutilisée. Si la croissance de l'emploi tardait davantage à se manifester au cours de la présente reprise, ceci pourrait signifier que certains secteurs éprouvent non seulement des difficultés passagères suite à la récession mais qu'ils connaissent une détérioration plus en profondeur de leur situation face à la concurrence extérieure ou à des modifications de la demande.

Entre 1971 et 1976, les industries qui ont connu les plus fortes hausses de leur emploi sont les produits du bois (5 323, +26,6%), le vêtement (4 015, +31,2%), l'imprimerie et édition (3 497, +15,6%) et les produits métalliques (1 721, +4,9%). Les baisses d'emploi les plus importantes se sont produites dans les industries des appareils et matériel électriques (6 108, -17,3%), des aliments et boissons (-3 117, -5,2%), du textile (-2 776, -7,6%)et du cour (-1 842, -13,7%).

d) La productivité (valeur ajoutée par heure-homme)

L'absence d'indices québécois de prix à la production ne permet pas de mesurer les accroissements de productivité physique par industrie. Il est cependant possible de suivre l'évolution relative de la productivité de l'industrie manufacturière québécoise en se servant de la valeur ajoutée par heure-homme, notion qui englobe la contribution à la fois du travail et du capital à l'activité de production.

Tableau 5.5

PRODUCTIVITÉ MESURÉE PAR LA VALEUR AJOUTÉ PAR HEURE-HOMME DANS LE SECTEUR DE LA FABRICATION, QUÉBEC, ONTARIO ET CANADA, 1961-1976

	$			Indice (Québec = 1,00)		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
1961	4.71	5.57	5.30	1,00	1,22	1,12
1966	5.92	7.02	6.55	1,00	1,19	1,11
1971	7.82	9.80	8.88	1,00	1,25	1,14
1976	16.29	19.10	18.45	1,00	1,17	1,13

Source: MIC, direction des Études industrielles

Les données du tableau 5.5 illustrent la faiblesse du niveau général de la productivité manufacturière du Québec par rapport à l'Ontario ou à l'ensemble du Canada. En 1976, la productivité du secteur manufacturier québécois était inférieure de 17 pour cent à celle de

l'Ontario et de 13 pour cent à celle du Canada. Cet écart présente d'ailleurs un caractère de permanence et la situation ne s'est guère améliorée depuis 1961. Bien qu'il se soit amenuisé certaines années (1966 et 1970), il s'est agi essentiellement de mouvements conjoncturels coïncidant paradoxalement avec des périodes de début ou de pleine récession.

L'évolution de la productivité québécoise depuis 1971 illustre exactement ce phénomène. Après avoir atteint un sommet au cours de la période 1971-1973, l'écart par rapport à l'Ontario et à l'ensemble du Canada a diminué sensiblement en 1974 (début de récession), a atteint son plus bas niveau en 1975 (récession) et a commencé à s'élargir de nouveau en 1976 (début de reprise). Il importe également de noter que cette évolution conjoncturelle peut aussi être influencée par une variation des coûts salariaux.

Cette mesure de la productivité n'étant pas exprimée en termes physiques, elle permet difficilement de cerner de façon satisfaisante le problème plus complexe de la « compétitivité » de l'industrie québécoise. Elle fait cependant bien ressortir une déficience fondamentale de la structure industrielle du Québec, soit la trop faible concentration de son activité manufacturière dans des industries hautement productives capables d'assurer une meilleure rémunération du travail et du capital.

e) Rémunération hebdomadaire et salaire horaire

La forte poussée inflationniste des quatre dernières années s'est évidemment accompagnée d'une hausse substantielle des salaires et traitements versés dans l'industrie manufacturière.

Tableau 5.6

TRAITEMENTS ET SALAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS

	$			Taux de variation annuelle (%)		
	1966	1971	1976	1961-1966	1966-1971	1971-1976
Québec	94.40	131.92	222.11	4,3	6,9	11,0
Ontario	104.95	152.14	249.08	4,1	7,7	10,4
Canada	100.16	143.99	241.18	4,2	7,5	10,9

Source: Bureau fédéral de la statistique, 72-002

Au cours de la période 1971-1976, les traitements et salaires hebdomadaires moyens s'élèvent au rythme annuel de 11 pour cent au Québec comparativement à 10,4 pour cent en Ontario et 10,9 pour cent pour l'ensemble du Canada. Au cours de la période précédente (1966-1971) la situation était inversée, de sorte que, pour l'ensemble de la décennie, le taux de croissance annuel est sensiblement le même au Québec (8,9%) qu'en Ontario (9,0%). Par rapport à l'Ontario, le niveau moyen des salaires et traitements québécois, fortement dépendant des structures industrielles respectives, demeure donc inférieur d'environ 12 pour cent à celui de son voisin.

Après s'être accrus moins rapidement qu'en Ontario et au Canada en 1972 et 1973, les salaires et traitements du Québec ont connu des hausses plus importantes en 1974 (12,8%) et 1975(16,3%). Malgré le ralentissement de l'inflation en 1976, les augmentations demeurent élevées au Québec (12,0%) mais légèrement inférieures à l'Ontario (13,1%) et au Canada (13,0%). Compte tenu que les prix à la consommation se sont accrus annuellement de 7,8 pour cent au Québec (Montréal) entre 1971 et 1976, l'écart annuel net est de 3,2 pour cent par rapport à 2,5 pour cent en Ontario et à 2,6 pour cent pour l'ensemble du Canada.

Le salaire horaire moyen des employés rémunérés à l'heure dans l'industrie manufacturière a connu une évolution analogue à celle de l'ensemble des traitements et salaires, quoique les hausses annuelles furent un peu plus rapides en moyenne (+ 1,3%) au cours de la période 1971-1976; le salaire horaire moyen au Québec est inférieur de 14 pour cent à celui de l'Ontario et de 12 pour cent à celui de l'ensemble du Canada.

Tableau 5.7

GAINS HORAIRES MOYENS DES EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS À L'HEURE POUR L'INDUSTRIE MANUFACTURI5RE

	$ canadiens			Taux de variation annuelle (%)		
	1966	1971	1976	1961-1966	1966-1971	1971-1976
Québec	2.02	2.89	5.17	4.1	7,4	12,3
Ontario	2.37	3.47	5.88	4,1	7,9	11,1
Canada	2.25	3.28	5.77	4,2	7,8	12,0
États-Unis	2.93	3.60	5.09	3,2	4,2	7,2

Source: OCDE; Bureau fédéral de la statistique, 72-002

Comparativement à l'accroissement annuel de 7,2 pour cent enregistré aux États-Unis au cours de la même période, les hausses importantes qui sont intervenues au Québec (12,3%), en Ontario (11,1%) et au Canada (12%) posent le problème de la « compétitivité » de nos industries avec celles de notre plus important partenaire commercial. La période 1966-1971 avait également été marquée d'un accroissement nettement inférieur à celui des États-Unis. En 1976, on se retrouve donc dans la situation où même le niveau absolu du salaire horaire moyen aux États-Unis est inférieur de 2 pour cent à celui du Québec et respectivement de 16 et de 13 pour cent à ceux de l'Ontario et du Canada.

Toutefois, il s'agit d'une image partielle puisque seuls les salaires sont considérés. Or la « compétitivité » de l'industrie dépend également d'autres facteurs importants qui relèvent davantage de l'efficacité de la gestion des entreprises et de leur aptitude à innover au niveau des techniques de production, de la qualité des produits et de la commercialisation. De plus, les forts accroissements des profits en période d'expansion comportent généralement des effets durables sur les prix des produits. Par conséquent, l'analyse du problème de la « compétitivité » de nos industries dépasse largement l'étude de l'évolution des salaires horaires.

Tableau 5.8

GAINS HORAIRES ET COÛTS UNITAIRES DE MAIN-D'OEUVRE DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DES SEPT GRANDS PAYS DE L'OCDE

	Variation annuelle (%)							
	Gains horaires				Coûts unitaires de main-d'oeuvre			
Pays	1964-1974	1975	1976	1977	1964-1974	1975	1976	1977
Canada	8,0	15,8	12,5	9,2	3,6	13,8	9,0	7,5
États-Unis	5,7	9,1	7,5	8,0	2,7	12,1	4,0	5,0
Japon	16,0	11,5	11,0	12,0	5,8	22,1	n.s.	4,0
France	10,8	17,3	15,5	13,0	3,8	19,6	5,0	7,5
République fédérale d'Allemagne	8,8	8,2	6,0	7,0	5,5	7,6	- 1,0	1,5
Italie	11,8	26,7	21,5	24,0	6,2	30,1	16,0	20,0
Royaume-Uni	9,9	26,3	15,5	9,5	7,1	32,4	12,0	7,0

Sources: Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1976;
Economic Indicators, É.-U.

n.s.: non significatif.

f) Exportations internationales

La «compétitivité » de l'industrie manufacturière québécoise s'évalue en dernier ressort par son aptitude à percer sur les marchés extérieurs. Le contexte perturbé de l'évolution du commerce international depuis quelques années rend cependant cette appréciation plus difficile.

Tableau 5.9

EXPORTATIONS, QUÉBEC, ONTARIO, CANADA

	$ millions		Taux de variation annuel (%)	
	1971	1976	1966	1971
Québec*	3 565	6 582	8,2	13,1
Ontario*	7 743	15 170	n.d.	14,4
Canada	17 397	37 359	11,6	16,5

* Exportations canadiennes selon le point de chargement.
n.d.: non disponible.

En 1976, les exportations québécoises s'élèvent à $6,6 milliards comparativement à $3,6 milliards en 1971, soit une augmentation annuelle moyenne de 13,1 pour cent (2,8% en volume). Au cours de la même période, les exportations s'accroissent respectivement au rythme de 14,4 pour cent par an en Ontario et de 16,5 pour cent (3,8% en volume) au Canada. La croissance des exportations du Québec avait également été moins rapide que celle du Canada au cours de la période 1966-1971. En une décennie, le Québec voit donc sa part dans les exportations canadiennes diminuer de 23,9 à 17,77 pour cent. Sa performance lui a tout juste permis de maintenir son coefficient d'exportation par rapport au PIB à 14,6 pour cent, alors que le coefficient canadien passait de 16,0 à 19,8 pour cent entre 1966 et 1976.

Le bouleversement des prix internationaux depuis 1973 entraîne des difficultés particulières pour le Québec. Depuis 1971, les prix à l'exportation du Québec se sont en effet accrus beaucoup moins rapidement (60,8%) que ceux du Canada (77,7%) ou de l'ensemble des pays industrialisés (environ 90%). Cette détérioration sensible des termes d'échange qu'a subi le Québec s'explique principalement par l'évolution des prix internationaux de certaines matières premières (minerai de fer, amiante) dont le Québec est fortement exportateur et qui se sont accrus moins rapidement que les prix d'autres matières brutes telles que le pétrole ou le blé. Ceci ne lui confère pas pour autant un avantage relatif sur les marchés extérieurs si l'évolution des prix internationaux des matières premières a suivi la même tendance et surtout si l'écart des prix s'est accentué au niveau des produits finis ou semi-finis. Les exportations de ces dernières catégories se sont d'ailleurs accrues moins rapidement au Québec que pour l'ensemble du Canada au cours des dernières années.

Tableau 5.10

POURCENTAGE DES EXPORTATIONS SELON LE DEGRÉ DE TRANSFORMATION

	1971			1976*		
	Québec %	Ontario %	Canada %	Québec %	Ontario %	Canada %
Matières brutes	18,8	12,3	27,1	27,5	7,8	30,5
Matières travaillées	51,0	20,4	34,2	42,5	23,5	33,7
Produits finis	30,2	67,3	38,7	30,0	68,7	35,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Estimé.

En 1976, les matières brutes représentent 27,5 pour cent des exportations québécoises par rapport à 18,8 pour cent en 1971. Cette importante augmentation relative s'est produite surtout en 1976 et résulte principalement de la forte hausse des exportations de minerai de fer (+ $293 millions) et de la reprise des exportations d'amiante brute (+ $139 millions). En comparaison, l'Ontario n'effectue que 7,8 pour cent de ses exportations à l'état brut. Au niveau canadien, les matières brutes représentent 30,5 pour cent des exportations totales et certaines d'entre elles (céréales, pétrole) ont profité de prix internationaux élevés depuis 1973.

Les exportations de produits finis comptent pour seulement 30 pour cent des exportations totales du Québec comparativement à 68,7 pour cent en Ontario. Au cours de la période 1971-1976, cette catégorie d'exportations s'est accrue au rythe annuel de 13,2 pour cent au Québec comparativement à 15 pour cent au Canada. Près de 80 pour cent des exportations canadiennes de produits finis proviennent de l'Ontario en regard de 15 pour cent pour le Québec.

Sauf pour les matières brutes dont les exportations augmentent sensiblement en 1976 (+ 52,5%), la reprise américaine tarde à faire sentir ses effets au Québec. Les exportations québécoises de matières travaillées et de produits finis ne s'accroissent que de 6,5 et 8,2 pour cent en 1976, comparativement à 23,3 et 20,6 pour cent pour l'ensemble du Canada. Les exportations de pâtes et papiers, qui représentent plus de 30 pour cent des exportations du secteur manufacturier québécois, diminuent légèrement par rapport à 1975. Les exportations de métaux primaires (environ 18% des exportations manufacturières) n'augmentent que de 1 pour cent tandis que les exportations de matériel de transport (environ 17% du total) diminuent de 8 pour cent.

Ces difficultés conjoncturelles s'accompagnent d'un glissement graduel des exportations québécoises de produits finis et semi-finis dont la part dans l'ensemble canadien est passée de 22,6 à 18,4 pour cent entre 1971 et 1976. Une telle performance traduit un manque évident de dynamisme du secteur manufacturier québécois; elle ne résulte pas uniquement d'une érosion récente de la capacité concurrentielle de l'industrie mais également de certaines faiblesses structurelles.

5.2 La structure manufacturière

Au cours de la dernière décennie, le secteur manufacturier québécois a montré plusieurs signes de ralentissement qui font ressortir son incapacité à contribuer pleinement au développement de l'ensemble de l'économie. Ce déclin relatif, plusieurs études l'ont souligné, est attribuable en grande partie à des déficiences structurelles qui se traduisent par le manque d'aptitude de ce secteur à assimiler les changements continuels de la demande et à s'adapter rapidement aux conditions nouvelles du développement industriel.

5.2.1 Les caractéristiques de la structure industrielle

a) Les caractéristiques générales

L'industrie manufacturière québécoise souffre d'une forte concentration dans des activités de type traditionnel dont la production porte sur des biens de consommation courante qui connaissent une croissance peu dynamique de la demande et qui sont en grande partie dépendants du marché canadien. Plusieurs de ces activités sont à forte intensité de main-d'oeuvre et, tout en payant des salaires relativement bas dans le contexte canadien, éprouvent de plus en plus de difficultés à soutenir la concurrence des pays à faibles coûts de production. Par ailleurs, les industries à croissance rapide et à productivité élevée, qui fabriquent des biens de conception nouvelle ou utilisent une technologie moderne, sont beaucoup moins développées au Québec.

Les industries de biens de consommation non durables (vêtement, bonneterie, cuir, imprimerie, aliments et boissons, etc.), dont la demande s'accroît généralement au rythme de l'évolution de la population et qui arrivent difficilement à percer sur les marchés extérieurs, accaparent plus de 41 pour cent de l'emploi et près de 37 pour cent de la valeur ajoutée du

secteur manufacturier québécois, alors qu'en Ontario ces mêmes industries représentent environ 28 pour cent du total. Par contre les industries de biens de consommation durables sont beaucoup moins développées au Québec (entre 5,4% et 7% du total) qu'en Ontario (16,5% du total) où l'industrie de l'automobile occupe une place prépondérante.

Tableau 5.11

RÉPARTITION DE L'EMPLOI ET DE LA VALEUR AJOUTÉE PAR CATÉGORIE D'INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES, 1974

(en pourcentage)

Catégorie d'industries	Québec		Ontario	
	Emploi	Val. ajoutée	Emploi	Val. ajoutée
Biens de				
— non durables	41,3	36,7	28,1	26,6
— durables	7,0	5,4	16,5	16,9
Produits intermédiaires	38,2	46,5	35,4	39,8
Biens d'équipement	13,0	11,0	18,6	15,6
Divers	0,5	0,4	1,4	1,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Comptant pour 38 pour cent de l'emploi et plus de 46 pour cent de la valeur ajoutée, les industries de produits intermédiaires ont au Québec une importante relative supérieure à celle observée en Ontario (plus de 35% de l'emploi et près de 40% de la valeur ajoutée totale). Alors que le Québec est davantage spécialisé dans les produits forestiers, le textile, le cuivre et l'aluminium primaire, l'Ontario concentre davantage son activité dans la sidérurgie, le nickel et les produits métalliques semi-finis.

Enfin, les industries de biens d'équipement (machinerie, matériel de transport, appareils électriques industriels, etc.) totalisent 13 pour cent de l'emploi et 11,0 pour cent de la valeur ajoutée manufacturière au Québec, soit une proportion nettement inférieure à celle qui prévaut en Ontario (18,6% de l'emploi et 15,6% de la valeur ajoutée).

Il existe donc d'importantes différences dans les structures industrielles respectives du Québec et de l'Ontario. En soi, de tels écarts ne seraient d'aucune signification particulière s'ils ne s'accompagnaient de performances économiques très différentes selon que ces diverses activités industrielles sont plus ou moins productives, que la croissance de leur marché et de leur production est plus ou moins dynamique, qu'elles réussissent plus ou moins bien sur les marchés d'exportation et enfin, qu'elles donnent lieu à un volume plus ou moins important d'échanges interindustriels domestiques.

b) Industries à haute productivité

Le niveau de productivité[1] d'une industrie détermine son aptitude à bien rémunérer ses facteurs de production (travail et capital). Le dynanisme d'une économie repose sur sa capacité à susciter l'apparition d'une gamme variée de telles activités productives. C'est ici que la faiblesse de la structure manufacturière québécoise se manifeste de la façon la plus évidente.

En 1972, le Québec comptait 44 industries ayant un niveau de productivité supérieur à la moyenne du secteur manufacturier canadien. Ces industries représentaient plus de 45 pour cent de la valeur ajoutée et plus de 33 pour cent de l'emploi manufacturier total au Québec. Pour sa part, l'Ontario avait 58 industries de ce type qui accaparaient 63,5 pour cent de la valeur ajoutée et près de 55 pour cent de l'emploi manufacturier de cette province. Pour l'ensemble du Canada, 54 industries à haute productivité totalisaient plus de 55 pour cent de la valeur ajoutée et plus de 45 pour cent des emplois manufacturiers.

1. Mesuré par la valeur ajoutée par heure-homme.

Parmi ces industries à haut niveau de productivité, celles qui sont également fortement exportatrices ou qui connaissent un marché intérieur dynamique sont particulièrement intéressantes au plan du développement industriel. Or contrairement à la situation qui prévaut on Ontario, de telles industries n'ont qu'un poids économique marginal dans la structure industrielle du Québec. Les 18 industries productives à marché intérieur dynamique ne représentent en effet que 13,5 pour cent de la valeur ajoutée totale comparativement à 47 pour cent en Ontario (30 industries); de même, les 23 industries productives fortement exportatrices totalisent à peine plus de 14 pour cent de la valeur ajoutée totale par rapport à près de 42 pour cent en Ontario (34 industries).

Entre 1962 et 1972, la situation n'a pratiquement pas changé au Québec ce qui démontre bien la grande difficulté qu'éprouve le secteur manufacturier québécois à s'adapter à un environnement économique en perpétuelle évolution et à générer de l'intérieur de nouvelles activités productives. Au cours de la même période, la proportion des industries hautement productives augmentent de plus de 8 pour cent en Ontario et de 4 pour cent au Canada.

Parmi les industries qui ont néanmoins accru rapidement leur production au cours de la période 1962-1972, plusieurs présentent donc un niveau de productivité peu élevé. Leur participation à des marchés en expansion risque alors d'être à la fois peu rentable et éphémère; déjà, certaines industries telles que le meuble, la bonneterie, le vêtement et les produits métalliques ont connu de tels retournements.

Enfin, il ressort de l'analyse de la structure industrielle du Québec que les industries hautement productives sont en général celles qui sont le moins bien intégrées avec le reste de l'économie québécoise. Ces secteurs constituent en effet le lien privilégié des grandes entreprises étrangères qui exportent une part importante des retombées économiques découlant de leur activité.

c) Les petites et moyennes entreprises (PME) dans la structures industrielle

Les établissements de moins de 200 employés totalisent plus de 48% de l'emploi et plus de 40% de la valeur ajoutée totale ce qui témoigne bien de la place importante qu'occupent les petites et moyennes entreprises (PME) dans le secteur manufacturier québécois. Cette proportion est sensiblement plus forte qu'en Ontario où les petites et moyennes entreprises détiennent environ 40 pour cent de l'emploi et 33 pour cent de la valeur ajoutée totale.

Tableau 5.12

SECTEUR MANUFACTURIER, QUÉBEC — 1973
TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS
SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS

Groupe de taille (nombre d'employés)	Établissements		Emploi*		Valeur ajoutée	
	Nombre	%	Nombre	%	$ millions	%
0 à 99	8 808	88,5	161 456	31,9	1 980	25,8
100 à 199	612	6,1	85 435	16,9	1 152	15,0
200 à 499	376	3,9	114 939	22,7	1 896	24,7
500 et plus	151	1,5	144 635	28,5	2 645	34,5
TOTAL	9 947	100,0	506 759	100,0	7 673	100,0

* Exclut les sièges sociaux.

La part des petites et moyennes entreprises dans l'activité manufacturière québécoise a peu varié depuis 1961 alors qu'elles détenaient 47,3 pour cent de l'emploi et 40,1 pour cent de la valeur ajoutée. Les industries, où la prédominance des petites et moyennes entreprises est la plus forte, sont les produit du bois, le meuble, la bonneterie, le vêtement, le cuir, l'imprimerie, les aliments et boissons et les produits métalliques.

Le réseau des petites et moyennes entreprises ne s'est développé que de façon incomplète au Québec et s'est cantonné principalement dans les industries de biens de consommation courante n'ayant accès le plus souvent qu'au seul marché intérieur. Les petites et moyennes entreprises sont très peu implantées notamment dans les industries de biens intermédiaires entrant dans la fabrication d'autres produits. La petite et moyenne entreprise québécoise est donc très peu liée à l'activité de grandes firmes susceptibles de lui transmettre des connaissances techniques.

Somme toute, la structure industrielle du Québec présente un certain nombre de faiblesses qui permettent difficilement au secteur manufacturier de contribuer pleinement au développement de l'économie québécoise. Ces déficiences tiennent essentiellement à la trop faible concentration de l'activité manufacturière québécoise dans des industries ayant des caractéristiques économiques (croissance du marché, niveau de productivité, exportations, etc.) susceptibles d'entraîner une croissance rapide et soutenue.

5.2.2 L'évolution de la structure industrielle

Bien que le secteur manufacturier québécois fasse montre d'une certaine incapacité à s'adapter rapidement aux conditions changeantes de la demande et de l'environnement économique, la structure industrielle a néanmoins connu certaines modifications avec les années.

a) Emploi et valeur ajoutée

La modification structurelle la plus significative intervenue au cours des quinze dernières années est sans contredit la part grandissante prise par les groupes d'industries liées au travail des métaux aussi bien au niveau des produits intermédiaires (métallurgie primaire, produits métalliques) que des produits finis (machinerie, matériel de transport, appareils et matériel électrique). Prises globalement, ces industries ont accru d'environ 2,5 pour cent leur part relative de l'activité manufacturière totale entre 1961 et 1976. Créant plus de 27 800 emplois au cours de cette période, ces industries ont vu ainsi leur part de l'emploi total passer de 24,5 à 26,9 pour cent et celle de la valeur ajoutée passer de 25,7 à 28,2 pour cent.

Les industries des produits métalliques (+9 600 emplois) et de la machinerie (+6 600 emplois) ont connu une croissance particulièrement rapide. L'augmentation de l'importance de l'industrie métallurgique est attribuable surtout à la croissance de la production d'aluminium et d'acier, bien que ces activités aient connu certaines difficultés ces dernières années. L'évolution de l'industrie du matériel de transport a été marquée de nombreuses fluctuations dans les secteurs de l'avionnerie et de la construction navale tandis que le marché des motoneiges, après une croissance rapide au cours des premières années, a maintenant atteint un point de saturation.

Le groupe d'industries reliées à la transformation de la ressource forestière (produits du bois, meuble, pâtes et papiers) a accru sa part de l'emploi total de 15 à 16,5 pour cent entre 1961 et 1976 (+17 900 emplois) en raison surtout de la forte croissance depuis cinq ans de l'industrie des produits du bois. Par contre, le plafonnement de l'emploi dans les pâtes et papiers depuis dix ans et la stagnation de la production de cette industrie depuis 1974 font que la contribution de l'ensemble de ces industries à la valeur ajoutée totale est demeurée à 16,8 pour cent.

Le groupe d'industries rattachées à la chimie et à la pétrochimie (produits pétroliers, produits chimiques, produits en caoutchouc et en plastique) a légèrement amélioré sa position dans l'ensemble du secteur manufacturier, sa part de l'emploi total passant de 7,9 à 8,5 pour cent au cours de la période 1961-1976 (+8 300 emplois). Le renchérissement des produits pétroliers depuis 1973 et le haut-niveau de productivité des industries pétrolières et des produits chimiques ont permis à ce groupe d'industries d'atteindre 13,5 pour cent de la valeur ajoutée totale, une hausse de 2,2 pour cent par rapport à 1961.

Quant au groupe des industries légères de biens de consommation courante[1], qui constituent des spécialisations traditionnelles du Québec, il a vu son importance relative diminuer de façon significative. Sa part dans l'emploi total est passée en effet de 46,9 pour cent en 1961 à 42 pour cent en 1976 de même que sa part dans la valeur ajoutée diminuait de 40,5 à 35,6 pour cent. Cette diminution s'est surtout fait sentir durant la décennie 1961-1971 alors que la situation s'est stabilisée par la suite. En 1976, le niveau d'emploi de ce groupe d'industries est d'ailleurs légèrement supérieur (+3 600 emplois) à celui de 1961.

Si l'imprimerie et l'édition est la seule industrie de ce dernier groupe à avoir augmenté son importance relative au cours de la période 1961-1976 d'autres industries ont néanmoins accru leur niveau d'emploi: vêtement (+7 500), bonneterie (+3 000), aliments et boissons (+1 300). Par contre, le nombre d'emploi a nettement diminué dans les industries du cuir (−5 800), du textile (−5 800) et du tabac (−1 400).

b) Immobilisations

Une modification dans la structure des immobilisations manufacturières constitue un indice assez fiable des changements à venir au niveau de l'emploi et de la structure de production. L'analyse comparative des immobilisations des cinq dernières années (1972-1976) par rapport à la décennie précédente (1961-1971) fait ressortir des tendances similaires à celles qui furent dégagées dans la section précédente.

Ainsi, le groupe des industries liées au travail des métaux s'attribue 25,9 pour cent des immobilisations manufacturières réalisées durant la période 1972 comparativement à 23,6 pour cent au cours des années 1961-1971. L'industrie des métaux primaires, avec 14,9 pour cent des immobilisations totales (comparativement à 9,8% pour la période 1961-1971), est la principale responsable de cette augmentation. Sauf l'industrie de la machinerie, les autres industries du groupe (matériel de transport, appareils et matériel électriques, produits métalliques) voient diminuer leur part relative au cours de la période 1972-1976, ce qui peut signifier un certain essoufflement dans la percée réalisée par ces industries durant les années précédentes.

Le groupe des industries reliées à la chimie et à la pétrochimie voit également accroître sa part des immobilisations entre 1972-1976 (18,2%) par rapport à 1961-1971 (16,1%). Cette augmentation provient de l'industrie des produits en caoutchouc et en plastique (+1,4%) et de l'industrie des produits chimiques (+1,2%); l'industrie des produits pétroliers voit par contre sa part diminuer (−0,5%).

À noter que ces deux groupes d'industries sont ceux qui ont fait l'objet de la plus grande proportion de l'aide financière accordée par la SDI dans le cadre de son programme pour les industries à croissance rapide. En effet, plus de 50 pour cent des subventions comprises dans l'assistance financière accordée en vertu de ce programme ont bénéficié à des entreprises du groupe d'industries reliées au travail des métaux. Pour leur part, les industries rattachées à la chimie et à pétrochimie ont obtenu 27,6 pour cent de l'aide octroyée par ce programme.

Les immobilisations du groupe d'industrie vouées à la transformation de la ressource forestière ont aussi été plus importantes au cours de la période 1972-1976 (23% du total) que durant les années 1961-1971 (20,5%). Toutefois, cette augmentation dépend uniquement de la croissance de l'industrie des produits du bois (+2,7%) puisque la part de l'industrie du meuble demeure inchangée et que celle des pâtes et papiers diminue légèrement (−0,2%). La SDI n'a accordé à ce groupe d'industries qu'une faible partie (5,8%) de son aide du programme A, bien que certains fabricants de meubles et de portes et châssis aient bénéficié de son programme B (fusions et regroupements).

Enfin, on constate une diminution sensible de la part relative des immobilisations manufacturières dans le groupe des industries de biens de consommation courante. Pour l'années 1972-1976, leur part s'établit en effet à 18,4 pour cent comparativement à 23,2 pour cent

1. Aliments et boissons, tabac, cuir, textile, bonneterie, vêtement, imprimerie et édition.

pour la décennie 1961-1971. Toutes les industries de ce groupe souffrent d'une diminution de leur importance relative; c'est cependant dans l'industrie des aliments et boissons que la baisse est la plus significative (– 3,1%).

La structure industrielle du Québec s'est donc modifiée au cours des quinze dernières années. Parmi les groupes d'industries qui ont accru leur importance dans l'ensemble de l'activité manufacturière québécoise, plusieurs présentent des caractéristiques intéressantes au plan du développement industriel (croissance du marché, niveau de productivité, possibilité d'exportation). À bien des égards, ces industries correspondent aux secteurs d'activité vers lesquels la SDI a surtout concentré ses efforts depuis 1971.

La performance du secteur manufacturier québécois au cours de ces années indique cependant assez clairement que cette transformation structurelle ne s'effectue pas assez rapidement. Pour que le Québec puisse véritablement tirer son épingle du jeu, il importe que ce processus soit accéléré et que l'industrie québécoise s'adapte d'avantage aux conditions nouvelles du développement industriel à l'échelle internationale.

5.3 Les problèmes actuels et les perspectives de développement

5.3.1 Le contexte du développement industriel

Malgré les bouleversements des dernières années, une libéralisation du commerce international est en voie de se réaliser et aura pour effet d'ouvrir davantage les marchés nationaux à la concurrence étrangère. Habituées à fonctionner sous une protection tarifaire élevée, plusieurs industries québécoises de type traditionnel sont donc susceptibles de devenir plus vulnérables face à la coucurrence des importations. De même, l'emprise grandissante des sociétés multinationales sur la commercialisation des produits oblige les entreprises manufacturières québécoises à accorder une importance accrue à l'amélioration de leurs techniques de mise en marché et à la pénétration des réseaux de distribution, sinon même leur marché intérieur sera menacé.

Pour la plupart des activités industrielles, la croissance ne pourra plus dépendre du seul marché intérieur et les entreprises devront s'attaquer plus vigoureusement aux marchés d'exportation. Le commerce international a toujours été important pour l'économie québécoise mais jusqu'à présent il repose surtout sur l'exportation de matières premières et de produits peu transformés.

D'une part, la conjoncture actuelle semble offrir de meilleures possibilités d'utiliser les avantages que confère la possession de l'énergie électrique et de certaines ressources naturelles pour accroître le degré de transformation de nos produits exportés. D'autre part, l'innovation apparaît dorénavant comme une condition primordiale du développement industriel. Ce n'est que par l'utilisation accrue de nouvelles techniques de production, par l'amélioration de la qualité ou même de l'esthétique des produits existants, et davantage encore, par la conception et la fabrication de nouveaux produits que l'industrie québécoise pourra s'imposer avec succès.

Dans ce contexte, le dynamisme du secteur manufacturier québécois dépend dans une large mesure de sa capacité à provoquer le développement de plusieurs de ces industries modernes et innovatrices. Si, jusqu'à présent, les Québécois se sont plutôt fiés aux investissements étrangers pour cet effort d'innovation, les tendances des dernières années indiquent qu'il pourrait être plus difficile d'attirer ces investissements à l'avenir, du moins dans les industries manufacturières peu ou pas reliées aux richesses naturelles. C'est donc de l'intérieur que devra provenir de plus en plus ce développement d'industries à croissance rapide, capables de s'affirmer sur les marchés internationnaux.

Pour une économie marquée depuis si longtemps par une très forte dépendance envers l'investissement et le savoir faire étrangers, où les entreprises autochtones se sont surtout cantonnées dans des industries plus traditionnelles et ont rarement atteint des dimensions importantes, il s'agit là d'un défi majeur. Il s'adresse notamment aux chefs d'entreprise

québécois, à leur aptitude à aborder des champs d'activité nouveaux, à maîtriser des technologies modernes, à prospecter de nouveaux marchés et, en définitive, à gérer efficacement des entreprises de taille plus importante.

5.3.2 Le renforcement de la structure industrielle

Compte tenu de l'importance actuelle du secteur tertiaire au Québec, le développement futur de l'économie québécoise est conditionné par le maintien d'une base manufacturière suffisamment large et productive. Les caractéristiques et déficiences du secteur manufacturier québécois décrites précédemment font ressortir assez clairement le besoin d'un renforcement de la structure industrielle.

a) Les objectifs

Les contraintes inhérentes à un développement industriel ouvert sur l'extérieur doivent être clairement perçues et acceptées par tous de façon à ce que les orientations retenues débouchent vraiment sur des perspectives de croissance à long terme.

Ainsi la recherche d'industries nouvelles doit être suffisamment sélective et miser surtout sur les industries ayant un potentiel de croissance et un niveau de productivité élevé et pouvant s'imposer sur les marchés internationnaux. À cet égard, les activités industrielles qui accroissent ou diversifient nos exportations ou qui entraînent une mise en valeur optimale de nos richesses naturelles sont particulièrement intéressantes pour le Québec. Par ailleurs, une action touchant les industries plus traditionnelles en difficulté doit, à l'intérieur d'un objectif de maintien de l'emploi à un niveau raisonnable, viser à les rendre plus compétitives de façon à leur ouvrir de nouveaux débouchés.

b) Les moyens

Au début des années soixante, les interventions gouvernementales dans le secteur industriel étaient surtout axées vers la création d'emplois à court terme. La mise en place de la Société de développement industriel (SDI) a permis une plus grande différenciation des interventions suivant les deux volets mentionnés ci-dessus: d'une part, le développement d'industries modernes à croissance rapide (programme A) et, d'autre part, la modernisation et la consolidation des industries plus traditionnelles (programme B).

Le Québec en est maintenant à l'étape où il lui faut préciser davantage ses politiques sectorielles et mieux identifier les activités où il aurait avantage à se spécialiser, soit parce qu'il possède certains avantages comparatifs au niveau des ressources naturelles, soit qu'il a acquis ou est en mesure d'acquérir une compétence technologique lui permettant d'en tirer profit sur les marchés internationaux.

Depuis quelques années, plusieurs tentatives ont été entreprises afin de réaliser une percée dans certains secteurs bien précis tels que la pétrochimie, les produits chimiques et le matériel de transport urbain, ou pour accentuer une présence dans des secteurs considérés comme importants (aéronautique, matériel électrique et électronique). De même, au niveau des industries de transformation des ressources, des projets importants ont été réalisés ou envisagés dans le domaine de l'acier, des ferro-alliages, des pâtes et papiers et de l'aluminium; de plus, tout le domaine de l'amiante fait actuellement l'objet d'une alalyse approfondie.

L'implication du secteur public y apparaît de plus en plus comme une constante soit par le biais de subventions importantes ou par le moyen d'une participation des gouvernements au capital-actions, soit directement (ex.: Canadair), soit par le truchement d'une société d'État (SGF, SIDBEC, REXFOR). La participation du secteur privé autochtone à ces projets importants est exceptionnelle de sorte que le secteur public demeure souvent le seul interlocuteur possible pour la grande entreprise étrangère.

Par ailleurs, les actions concertées portant sur la modernisation ou la consolidation de tout un secteur industriel, intervention souvent tentées dans les pays européens, sont beaucoup plus rares au Canada et au Québec. La présence de deux paliers de gouvernement ayant

juridiction sur le développement industriel a jusqu'à maintenant rendu de telles opérations très difficiles sinon impossibles. Pourtant, la situation qui prévaut dans les industries du textile, du cuir, du meuble et des pâtes et papiers exige que des solutions soient trouvées à brève échéance. Sans vision d'ensemble et souvent sans une connaissance adéquate du potentiel ou des problèmes de chaque secteur, les interventions de l'État ne peuvent être efficaces.

5.3.3 La croissance des petites et moyennes entreprises (PME)

La croissance des petites et moyennes entreprises constitue une priorité particulièrement importante au Québec en raison de la forte concentration des centres de décision autochtones qui s'y trouvent.

Depuis plusieurs années, les gouvernements canadien et québécois ont surtout mis l'accent sur les mesures incitatives pour le financement des investissements. Les programmes pour promouvoir les exportations (missions, expositions, SDI) ou l'innovation (Centre de recherche industrielle du Québec ou le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce) ont beaucoup moins d'ampleur ou sont très récents. Par ailleurs, le Québec vient à peine de se donner une politique d'achats publics et parapublics.

Il est cependant un domaine où de toute évidence les moyens d'intervention sont déficients, soit l'ensemble des services techniques à la petite et moyenne entreprise touchant la production, la commercialisation et la gestion, c'est-à-dire les services axés sur l'amélioration de la productivité et de la « compétitivité » de l'entreprise. Ces services couvrent des aspects très variés et débordent les seuls problèmes relatifs aux techniques de production, à la gestion ou à l'organisation du travail. Ils visent à faire en sorte que l'amélioration de la productivité s'insère davantage dans un processus continu impliquant à la fois les dirigeants d'entreprise et les travailleurs dans un contexte d'une plus grande équité dans l'évaluation et le partage des bénéfices de la productivité.

La Société de réorganisation industrielle, dont le projet est actuellement en préparation, devrait se voir confier certaines tâches à cette fin. Dans plusieurs pays, des centres de productivité ont été mis sur pied, soit sur une base sectorielle, soit sur une base régionale, afin d'aider les petites et moyennes entreprises à solutionner leurs problèmes techniques ou de gestion. Dans certains cas, ces centres sont coiffés d'un office national de productivité chargé d'étudier les problèmes généraux concernant la productivité et qui sert de forum de discussion entre les divers agents économiques concernés.

5.3.4 Un modèle de croissance industrielle

Les analyses touchant la croissance industrielle reviennent continuellement sur les mêmes questions: l'importance des secteurs traditionnels, la faiblesse des industries technologiques modernes, l'évolution trop lente de la productivité, la transformation peu poussée des produits exportés, le rôle des investissements étrangers, et le reste. Il est facile d'énumérer ces problèmes; il est plus difficile de les expliquer; et il est encore plus difficile de trouver les solutions.

Les analyses sont presque toujours faites en comparant les structures industrielles du Québec avec celles d'autres économies et plus particulièrement avec celle de l'Ontario. Cette analyse-ci procède de la même façon. Il ne faudrait pas tirer de ces comparaisons la conclusion qu'il faille avoir comme objectif une structure industrielle semblable à celle de l'Ontario et qu'il faille suivre le modèle de croissance de l'Ontario ou d'une autre économie. Ces comparaisons nous aident à souligner certaines carences passées ou actuelles; mais elles ne nous disent rien sur l'avenir!
Quelles que soient les causes historiques qui expliquent l'évolution du développement industriel du Québec, il est probablement plus important de réfléchir sur le modèle de croissance qu'on désire privilégier pour l'avenir. Ainsi, il est évident que les Québécois désirent prendre en main l'orientation de leur développement et ce n'est pas par hasard si le secteur public et les entreprises publiques ont pris la place qu'ils occupent maintenant.

Si on veut faciliter cette prise en main, il faut aussi réfléchir sur la place que l'on veut dorénavant donner au secteur industriel et de quelle façon voir le fonctionnement de l'entreprise. Où doivent se situer les entreprises publiques, les entreprises privées ou d'autres formes d'organisation dans cette réorganisation? Quel rôle doivent jouer les institutions financières de façon à ce que l'épargne québécois serve d'abord au développement du Québec? Comment empêcher ou minimiser les bouleversements structurels qui mettent en cause la vie économique et sociale de villes et de régions?

Le choix d'un modèle de croissance industrielle détermine en grande partie le choix du modèle de croissance économique d'une société et c'est en examinant ces différents aspects qu'on pourra ensuite esquisser les options possibles.

CHAPITRE 6

L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DE LA CONSTRUCTION

L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DE LA CONSTRUCTION

L'industrie de la construction, à l'encontre de tous les autres secteurs industriels, exerce son activité dans presque tous les secteurs de l'économie. De ce fait, elle est étroitement liée aux investissements privés et publics réalisés au niveau des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Ainsi, l'analyse de ces investissements permet de suivre l'évolution du secteur de la construction, la production de cette dernière activité étant constituée des dépenses en travaux de génie et en bâtiments de tous les autres secteurs de l'économie.

6.1 L'évolution de l'industrie de la construction depuis 1961

6.1.1 L'importance des investissements en nouvelles constructions dans l'économie québécoise

L'industrie québécoise de la construction a une importance non négligeable dans l'ensemble de l'activité économique québécoise. En effet, au cours de la période allant de 1961 à 1976, 15 pour cent du produit intérieur brut du Québec était constitué des investissements en nouvelles constructions qui, par définition, représentent le niveau d'activité du secteur construction. Il y a cependant eu durant cette période des fluctuations importantes du niveau d'activité comme on peut le voir dans le tableau 6.1

Tableau 6.1

L'IMPORTANCE RELATIVE DE LA CONSTRUCTION AU QUÉBEC, 1961-1976

	1961-1966	1966-1971	1971-1976
Part des investissements en nouvelles constructions dans le PIB	16,2%	13,3%	15.5%

Source: MIC, Comptes économiques du Québec.

6.1.2 L'évolution des investissements en nouvelles constructions

En 1976, les investissements en nouvelles constructions ont totalisé au Québec $6 445 millions ce qui est cinq fois plus élevé qu'en 1961 alors qu'ils se chiffraient à $1 380 millions. Ils ont augmenté en moyenne de 11,4 pour cent par année au cours de la période 1961-1976. La croissance a toutefois été plus prononcée à certaines périodes données. Il en est ainsi pour les sous-périodes 1961-1966 et 1971-1976. Ces deux périodes d'activités plus intenses sont celles qui ont coïncidé avec la préparation de l'Expo '67 et des Jeux olympiques de Montréal. Pendant ce temps, le secteur canadien de la construction a suivi le même cycle qu'au Québec mais les variations par période furent moins accentuées.

La hausse des coûts de la construction fut, par ailleurs, un des principaux facteurs responsables de l'augmentation des dépenses en nouvelles constructions. En dollars courants, le taux de croissance annuel moyen pour la période 1967-1975 est de 12,4 pour cent mais, en dollars constants, la croissance annuelle réelle est de 4,1 pour cent en moyenne.

Tableau 6.2

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DES INVESTISSEMENTS EN NOUVELLES CONSTRUCTIONS ($ COURANTS) QUÉBEC ET CANADA, 1961-1976

	1961-1966	1966-1971	1971-1976
Québec	10,0%	4,8%	20,0%
Canada	10,8%	8,5%	13,9%

Source: Statistique Canada, cat. no 61-205.

Les investissements en nouvelles constructions se retrouvent sous deux formes; les investissements consacrés à la construction résidentielle et ceux orientés vers la construction non résidentielle. Ces derniers représentent en moyenne, tant au Québec qu'au Canada, 70 pour cent de l'ensemble de ces investissements. Toutefois, dans les deux cas, la part relative du secteur résidentiel s'élargit lentement.

Tableau 6.3

CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE PAR RAPPORT AUX CONSTRUCTIONS NOUVELLES TOTALES, QUÉBEC ET CANADA, 1961-1976

	1961-1966	1966-1971	1971-1976
Québec	70,6%	69,6%	68,3%
Canada	71,9%	71,4%	67,3%

Source: Statistique Canada, cat. no 61-205.

6.1.3 L'emploi

Le secteur québécois de la construction en 1976 regroupait 152 276 travailleurs; il s'agissait d'une légère baisse par rapport aux deux années antérieures, l'emploi étant évalué à 156 419 en 1974 et à 158 976 en 1975. Entre 1961 et 1976, deux périodes furent très favorables pour l'emploi dans ce secteur québécois. Il s'agit des années 1964-1966, lors des travaux liés à la préparation de l'Exposition universelle de 1967, 1973-1976 (Baie de James, métro de Montréal, Jeux olympiques). De 1961 à 1976, on note une création nette d'emplois dans ce secteur (1,1% annuellement), mais ce taux s'avère un peu plus faible que celui du secteur analogue canadien (1,6% annuellement).

Enfin, mentionnons que la part relative du secteur de la construction dans l'emploi total québécois est passée de 7,1 à 5 pour cent en 1976. Pendant ce temps, la masse salariale du secteur a quadruplé: de $555 millions en 1961 à $1 831 millions en 1976. Il en est de même pour le taux de salaire horaire moyen qui est passé de $1.99 à $8.50, de 1961 à 1976.

On observe que les hausses de salaire les plus prononcées s'effectuent lorsque l'industrie de la construction connaît des périodes d'intenses activités, pour atteindre un sommet immédiatement après ces périodes. C'est ce qui s'est produit en 1967-1968, et après les Olympiques. Ceci a donné lieu à des salaires horaires plus élevés au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada. Ce sont, cependant, les heures supplémentaires faites dans la construction à ce moment qui sont la principale cause de ces taux de salaire horaires moyens élevés. Ces heures supplémentaires ont été nécessaires pour respecter le calendrier de travail des grands travaux.

Graphique 2

Importance relative des investissements en construction non résidentielle dans l'ensemble des investissements en nouvelles constructions
Québec — Canada
1961 — 1976
%

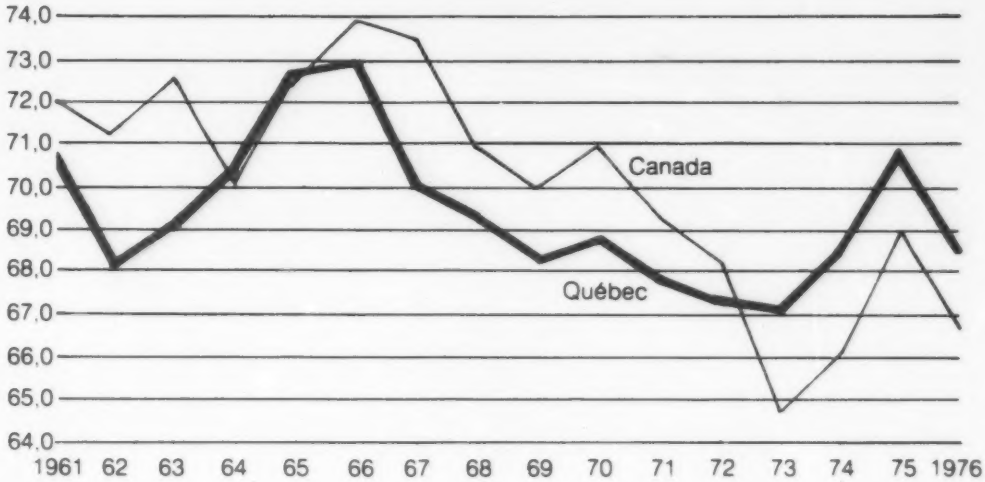

Tableau 6.4

SALAIRE HORAIRE MOYEN DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, $ CANADIENS

Année	Québec	Ontario	Canada	États-Unis
1966	2.73	2.92	2.80	4.19
1971	4.52	4.95	4.75	5.75
1972	5.02	5.43	5.12	5.97
1973	5.58	5.95	5.68	6.37
1974	6.33	6.59	6.42	6.60
1975	7.64	7.36	7.53	7.37
1976	8.50	8.37	8.65	7.56

Sources: Statistique Canada, cat. no 72-002; MIC, *Les caractéristiques de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction au Québec*, 1977.

6.1.4 Les investissements

Les investissements propres au secteur de la construction totalisaient $268,3 millions en 1976; la somme cumulative depuis 1973 s'établit à $870 millions. Quatre-vingt-dix pour cent (90%) des investissements réalisés dans le secteur de la construction sont faits dans le but d'acquérir ou de réparer la machinerie et l'outillage nécessaires au bon fonctionnement des entreprises en construction. Les 10 pour cent restants sont les dépenses en construction de bâtiments.

6.2 Les principaux problèmes liés à l'industrie de la construction

6.2.1 Les entrepreneurs

Le principal problème au niveau des entrepreneurs en construction est leur taux de roulement élevé (de 4 000 à 5 000 départs par année). Ce taux de roulement élevé s'explique, d'une part, par la facilité avec laquelle un individu ou une petite entreprise peut débuter en affaires dans le secteur de la construction. La faillite des entreprises de construction, à elle seule, expliquer la plus grande partie des cas d'abandon des affaires. Le gouvernement, par le biais de l'Office de la construction, a pris des mesures pour réduire ce taux de roulement. Tout entrepreneur qui veut exécuter des travaux régis par le décret de la construction doit s'inscrire à l'Office de la construction du Québec. Pour éviter ce contrôle, certains entrepreneurs changent de raison sociale, c'est-à-dire qu'ils abandonnent leur ancien enregistrement pour en demander un nouveau.

6.2.2 La main-d'oeuvre

Le taux de roulement élevé est aussi un des principaux problèmes qui touchent la main-d'oeuvre dans la construction. Le taux de roulement est plus élevé chez les employés non qualifiés que chez ceux qui le sont. Il est fréquent que les employés quittent le secteur de façon temporaire. Par exemple, un employé quitte une année l'industrie de la construction et y revient l'année suivante. Les taux de départ et d'arrivée sont supérieur à la moyenne québécoise dans les régions périphériques de la province. Il est impossible présentement de savoir avec précision où se dirigent les travailleurs « sortant » de la construction et pourquoi ils le font.

La mobilité de la main-d'oeuvre est une autre caractéristique de l'industrie de la construction. Près de 30 pour cent des travailleurs de la construction quittent leur région de domicile pour aller travailler dans une ou plusieurs autres régions où sont concentrés les travaux de construction. En général, la main-d'oeuvre qualifiée est plus mobile que celle qui ne l'est pas.

6.3 Conclusion

Ce chapitre sur la construction peut être bref. En effet, son évolution est étroitement liée aux immobilisations faites dans les autres secteurs de l'économie. Il est donc inutile, ici, de nous attarder sur les perspectives de développement de ce secteur. Contentons-nous de rappeler que la relance de l'économie québécoise à court terme passera par celle des investissements dans certains secteurs et, en particulier, dans celui de l'habitation. Cela accentuera, sans doute, l'importance relative de la construction résidentielle dans l'ensemble du secteur de la construction. Mais, il est essentiel que cette industrie si stratégique ne soit pas perturbée par les actions contradictoires de l'État et du secteur privé, si l'on veut éviter l'explosion des coûts dans ce secteur.

CHAPITRE 7

LE SECTEUR TERTIAIRE PRIVÉ

LE SECTEUR TERTIAIRE PRIVÉ

7.1 La place du secteur tertiaire dans la croissance économique

Tout développement économique entraîne des changements dans les structures, les besoins et les institutions. L'évolution et surtout la croissance des pays industrialisés nécessitent la création de services de plus en plus nombreux, d'où l'importance accrue du secteur tertiaire.

Ainsi, dans les premières phases du développement économique, le secteur secondaire se développe en s'appuyant sur le secteur primaire. Le secteur tertiaire croît alors parallèlement au secteur secondaire jusqu'au stade où le secteur secondaire se stabilise et même diminue en termes relatifs. Le secteur tertiaire, par ailleurs, continue alors de croître et dans les économies développées, il assure jusqu'aux deux tiers de l'emploi.

Toutefois, il est important de souligner que plusieurs branches du secteur tertiaire sont reliées à la croissance des industries du secteur secondaire: les transports, les télécommunications, l'ingénierie et tous les services spécialisés pour les entreprises. La croissance du secteur tertiaire est également le résultat du développement important des services publics, lesquels ne relèvent pas directement des règles de l'économie du marché. Ceci nous amène à faire la distinction entre le tertiaire privé et le tertiaire public. Le tertiaire privé comprend donc les activités suivantes: transports, entreposage et communication, électricité, gaz et eau, commerce, finances, assurances et immeubles, services fournis aux entreprises, services personnels, services de divertissement et de loisir, l'hébergement, la restauration et divers autres services[1]. Par ailleurs, le tertiaire public recouvre les services d'éducation et de santé, l'administration publique et la défense comme l'indique le tableau 7.1. La part relative du secteur tertiaire total dans le PIB québécois s'est fortement accrue de 1961 à 1976: de 56,8 à 65,1 pour cent. Cependant, c'est le tertiaire public qui est responsable de cette augmentation, puisque le sous-secteur privé conserve à peu près le même pourcentage. La majeure partie de cette augmentation du tertiaire public reflète le transfert du secteur privé au secteur public des services d'éducation, de santé et de bien-être.

Dans le reste de ce chapitre, nous ne traiterons que du tertiaire privé. L'autre type de tertiaire fait l'objet d'un chapitre séparé.

7.2 L'évolution du tertiaire privé, 1961-1976

Nous venons de voir que le tertiaire privé n'a pas augmenté sa part relative dans le PIB depuis quinze ans. Cependant, cette stabilité générale s'est accompagnée de quelques transformations internes qu'il convient de noter.

a) La valeur ajoutée par composante

Certaines composantes du tertiaire privé ont vu leur importance décliner entre 1966 à 1975, en terme de leur part relative dans le PIB de ce sous-secteur (tableau 7.2). C'est le cas du transport et de l'entreposage, des communciations, et des finances, assurances et immeu-

---

1. Comme toute classification, celle-ci a sa part d'arbitraire; ainsi l'électricité, par exemple, est fournie par l'Hydro-Québec qui est une entreprise d'État. Signalons toutefois que l'Hydro-Québec fonctionne comme une firme privée.

bles. Par contre, les services culturels, commerciaux et personnels ont accru nettement leur proportion. Le groupe des finances, assurances et immeubles, celui de l'électricité, gaz et eau, et celui du commerce demeurent à peu près constants.

Tableau 7.1

IMPORTANCE RELATIVE DU SECTEUR TERTIAIRE DANS LE PIB QUÉBÉCOIS (EN %)

Secteurs	1961	1966	1971	1976
Tertiaire privé	47,1	45,8	48,0	47,5
Tertiaire public:	9,7	11,9	16,1	17,6
• éducation, santé et bien-être	4,6	6,7	9,8	10,3
• administration publique et défense	5,1	5,2	6,3	7,3
TOTAL	56,8	57,7	64,1	65,1

Source: MIC, *Comptes économiques du Québec.*

Tableau 7.2

PART RELATIVE DES ACTIVITÉS DU TERTIAIRE PRIVÉ DANS LE PIB, QUÉBEC, 1966 et 1975 (EN %)

	1966	1975
Transport et entreposage	12,9	11,6
Communication	6,3	5,6
Électricité, gaz et eau	6,1	6,4
Commerce de gros	11,8	12,0
Commerce de détail	15,6	15,6
Finances, assurances et immeubles	25,0	24,2
Services culturels, commerciaux et personnels	22,2	24,5
TOTAL, Tertiaire privé	100,0	100,0

Source: MIC, *Comptes économiques du Québec.*

b) L'emploi

Au cours des quinze dernières années, le secteur du tertiaire privé a connu une expansion rapide de l'emploi.

Le tableau 7.3 nous permet de constater que parmi les composantes du tertiaire privé, c'est le groupe des utilités publiques qui a vu son emploi augmenter le moins rapidement. Il faut noter cependant que cette évolution est la résultante de deux tendances: une assez forte croissance de l'emploi dans les communications et dans les services d'électricité, gaz et eau; une hausse plus faible dans les transports et l'entreposage.

Pour ce qui est du commerce de gros et de détail, l'emploi a connu de 1961 à 1976 une variation totale de 75,1 pour cent; cela donne un taux annuel de 3,8 pour cent pour l'ensemble de la période. Cette hausse est attribuable en grande majorité au commerce de

détail. En fait, dans les années 1961-1976 plus de 42 pour cent des nouveaux emplois du tertiaire privé ont été créés dans les entreprises de commerce dont la productivité ne s'accroît pas aussi vite que dans les autres industries.

Quant au groupe finances, assurances et immeubles, qui ne regroupe qu'une partie de l'emploi total (12,1 – en 1976), il a connu depuis 1961 la hausse de l'emploi la plus rapide au taux annuel moyen de 5,2 pour cent entre 1961 et 1976. Enfin, dans tout le secteur tertiaire privé, c'est le groupe des services culturels, commerciaux et personnels qui a connu la plus forte augmentation au niveau de l'emploi entre 1961 et 1976, soit 166 000. Ainsi, 36 pour cent de la hausse totale de l'emploi du tertiaire privé est redevable à ce groupe. La performance de ce groupe d'industries est d'autant plus importante qu'il représente 13 pour cent de l'emploi total de l'économie en 1976.

Tableau 7.3

PART RELATIVE DES COMPOSANTES DU TERTIAIRE PRIVÉ DANS LA MAIN-D'OEUVRE TOTALE DU SECTEUR QUÉBEC, 1961-1976 (EN %)

	1961	1966	1971	1976*	Taux de croissance annuel moyen 1961-1971	1971-1976	1961-1976
Transports et entreposage	17	15	14	—	0,8	—	—
Communications	5	6	5	—	2,8	—	—
Électricité, gaz et eau	3	3	2	—	2,3	—	—
Sous-total, utilités publiques	25	24	21	20	1,4	3,0	1,9
Commerce de gros	10	9	10	—	3,1	—	—
Commerce de détail	27	28	28	—	3,8	—	—
Sous-total, commerce	37	37	38	39	3,6	4,1	3,8
Finances, assurances et immeubles	9	10	12	12	5,9	3,8	5,2
Services culturels, commerciaux et personnels	29	29	29	29	3,1	3,9	3,4
TOTAL	100	100	100	100	3,2	3,8	3,4

Source: Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, *Travail Québec*.

* Estimation.

c) Les salaires

Les salaires et traitements hebdomadaires moyens du secteur tertiaire privé ont connu une croissance un peu plus rapide au Québec que ceux de l'Ontario et de l'ensemble du Canada. En effet, ils ont augmenté, au Québec, à un rythme de 7,5 pour cent par année pour la période couvrant les années 1961-1976, comparativement à 7,1 pour cent pour l'Ontario et 7,3 pour cent pour le Canada. Cette évolution a permis de diminuer l'écart entre le Québec et l'Ontario pour la plupart des groupes du tertiaire privé.

d) Les immobilisations

La valeur des immobilisations du secteur tertiaire privé, a connu, pour la période 1961-1976, une croissance moyenne de 11,7 pour cent. Si on décompose celle-ci en trois sous-périodes, on s'aperçoit que chacune a connu une évolution fort différente: la croissance des immobilisations a été moyenne de 1961 à 1966, négative entre 1966 et 1971, pour redevenir fortement positive au cours des cinq dernières années.

Tableau 7.4

SALAIRES ET GAGES HEBDOMADAIRES MOYENS, SECTEUR TERTIAIRE PRIVÉ, QUÉBEC, ONTARIO, CANADA, 1971 et 1976* ($ CANADIENS)

	1971			1976*		
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
Transports, entreposage	149,6	155,8	151,1	251,1	260,6	257,8
Communications	150,2	149,2	148,1	242,4	241,6	247,6
Électricité, gaz et eau	180,2	194,1	180,6	265,2	328,7	304,4
Commerce de gros	136,5	143,2	138,2	221,9	223,7	229,4
Commerce de détail	90,2	95,4	93,7	155,6	146,5	151,8
Finances, assurances et immeubles	130,5	134,3	219,6	216,0	216,6	213,1
Services culturels, commerciaux et personnels	99,3	103,0	98,6	169,5	162,8	159,8

Sources: MIC, *Analyse et prévision économiques*;
Statistique Canada, CANSIM, *Compilation sur les salaires et gages*.

* Moyenne sur onze mois.

Nous ne commenterons pas en détail l'évolution des immobilisations par composante du tertiaire privé. Contentons-nous de signaler ici que le tableau 7.5 indique que le groupe finances, assurances et immeubles est particulièrement sujet à un cycle contrasté, tandis que l'ensemble des utilités publiques et surtout le sous-ensemble électricité, gaz et eau subit des variations moins fortes.

Tableau 7.5

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DES IMMOBILISATIONS DANS LE TERTIAIRE PRIVÉ, QUÉBEC, 1961-1976

	1961-1966 %	1966-1971 %	1971-1976 %	1961- %
Transport	n.d.	-11,1	27,8	n.d.
Communication	n.d.	3,9	16,8	n.d.
Électricité, gaz et eau	n.d.	2,2	29,9	n.d.
Sous-total, utilités publiques	10,8	- 0,7	26,3	11,3
Commerce de gros et détail	n.d.	- 0,02	15,4	n.d.
Finances, assurances, immeubles	n.d.	-13,3	38,2	n.d.
Services culturels, commerciaux et personnels	n.d.	- 3,6	34,9	n.d.
Sous-total	14,4	- 5,5	31,3	12,4
TOTAL	11,7	- 2,5	28,1	11,7

Source: Statistique Canada, cat. no 61-205, *Investissements privés et publics au Canada*.

n.d.: non disponible.

7.3 Quelques problèmes du secteur tertiaire privé

Contrairement aux autres secteurs économiques et malgré son importance en termes d'emploi et de production, le tertiaire privé n'a pas été, jusqu'à tout récemment, l'objet d'analyse et de recherche approfondie. Cette situation est en train de changer et la présente section essaie de résumer les principaux problèmes dans trois groupes: l'énergie, le commerce et le tourisme. De plus, les institutions financières feront l'objet du chapitre suivant.

7.3.1 L'énergie

La question de l'énergie est depuis quelques années au centre du débat sur la croissance économique. Non seulement l'énergie apparaît-elle comme une ressource de plus en plus rare, mais la recherche de nouvelles sources énergétiques soulève des problèmes difficiles pour l'environnement et la sécurité en général. Nous aurions pu traiter de cette question dans le chapitre qui a porté sur les industries primaires de production; cependant, nous avons choisi de le faire ici puisque le tertiaire privé inclut les services d'utilité publique, dont font partie le groupe électricité, gaz et eau.

a) La production, l'emploi et les investissements

En ce qui concerne l'énergie primaire, le Québec ne produit ni pétrole brut, ni charbon. Entre 1967 et 1975, le Québec a produit de petites quantités de gaz naturel à partir du gisement de Pointe-du-Lac (près de Trois-Rivières). L'électricité d'origine hydraulique constitue la seule source d'énergie primaire produite en abondance au Québec.

Le Québec assure également la production d'énergie secondaire à partir d'énergie primaire importée: coke et gaz de four à coke à partir du charbon; produits pétroliers à partir du pétrole brut; électricité produite dans les centrales thermiques en utilisant des produits pétroliers ou du gaz naturel et électricité d'origine nucléaire. La consommation totale d'énergie au Québec représentait en 1974 un coût de $3,5 milliards.

b) Les caractéristiques du bilan énergétique

L'évolution du secteur énergétique au Québec depuis quinze ans laisse apparaître un certain nombre de problèmes.

La croissance de la demande globale d'énergie

La croissance de la demande globale d'énergie a été particulièrement élevée. Elle a atteint 4,8 pour cent par an pour la période 1961-1976. Le maintien d'une telle croissance n'est sans doute pas souhaitable car il entraînerait un coût très élevé pour la société québécoise. Depuis l'automne 1973, on a assisté à un phénomène de renchérissement général qui a affecté toutes les formes d'énergie.

Un autre problème découlant de cette croissance élevée de la demande globale d'énergie est lié à la protection de l'environnement. Le seul développement des activités liées à la satisfaction des besoins énergétiques entraîne des perturbations du milieu environnant, et ces effets ne peuvent être qu'aggravés si la consommation d'énergie continue de se développer à un rythme aussi rapide.

L'évolution de la consommation de pétrole

De 1961 à 1975, la consommation québécoise de pétrole a plus que doublé. Cette consommation est très coûteuse pour le Québec. En 1976, le Québec a consacré $1,4 milliards à l'achat de pétrole brut. Si cette évolution se maintient, le Québec versera, en 1990, près de $7 milliards pour l'achat de pétrole brut. Ces achats de produits étrangers taxeraient lourdement nos échanges avec l'extérieur et nécessiteraient un accroissement important de nos exportations. Un autre problème découle de l'insécurité des approvisionnements pétroliers: la crise de 1973 a fait prendre conscience de la vulnérabilité des économies fondées sur l'utilisation d'énergie importée. Enfin, les activités liées à l'utilisation du pétrole sont une des causes les plus importantes de la dégradation de l'environnement au Québec. Tout accroissement sensible de la consommation pétrolière aggraverait encore la situation actuelle.

La part du gaz naturel dans le bilan énergétique

De 1961 à 1975, la part du gaz naturel dans le bilan énergétique est restée pratiquement stable. Le Québec n'a pu ainsi bénéficier des avantages liés à la consommation de cette forme d'énergie. Le gaz naturel est un facteur important pour l'industrialisation. Sa non-disponibilité dans certaines régions du Québec pénalise l'ensemble de l'économie québécoise. Par ailleurs, la sécurité des approvisionnements rattachée à cette forme d'énergie est relativement satisfaisante. Enfin, de toutes les formes d'énergie conventionnelles utilisées, le gaz naturel est le combustible qui dégrade le moins l'environnement.

La croissance de la consommation d'électricité

De 1961 à 1975, la consommation d'électricité au Québec a représenté une part relativement stable du bilan énergétique. Cependant, on prévoit que cette part s'accroîtra sensiblement au cours des prochaines années. Une telle évolution entraîne des difficultés de deux ordres. La croissance rapide de la consommation implique des investissements considérables, dont le financement risque de perturber l'économie québécoise. Pour la période 1976-1990, l'Hydro-Québec prévoit ainsi que ces investissements s'élèveront à $50 milliards de dollars courants. Par ailleurs, cette croissance élevée pourrait conduire à l'utilisation massive du nucléaire au Québec, à partir de 1990. La mise en place de centrales nucléaires entraîne, dans le monde entier, des débats contradictoires; pour certains experts, elle serait la source de dangers sérieux.

c) Perspectives et priorités à moyen terme

La politique énergétique du Québec est actuellement en cours d'élaboration et fera l'objet d'un livre blanc qui sera publié à l'automne. Dès maintenant, on peut cependant souligner que cette politique énergétique s'orientera dans deux directions:

i) *Réduction très sensible du taux de croissance de la demande d'énergie*

La réalisation de cet objectif permettrait de résoudre ou d'atténuer une grande partie des problèmes identifiés précédemment, aussi bien au niveau de la demande globale que pour chacune des formes d'énergie. D'ores et déjà, le gouvernement du Québec a procédé à la crèation d'un Bureau des économies d'énergie. Cet effort de réduction de la croissance constituera le noyau de la future politique énergétique.

ii) *Définition d'un nouvel équilibre entre les formes d'énergie*

Il est nécessaire que des moyens soient pris afin de réduire la part du pétrole dans le bilan énergétique québécois, cette réduction étant compensée par un accroissement de celle du gaz et de l'électricité. Dans ce dernier cas, le développement de la consommation d'électricité sera contrôlée, afin de minimiser, pour le Québec, les coûts élevés qu'implique la mise en place de nouvelles unités de production d'énergie électrique.

7.3.2 Le commerce

a) Description du secteur

Le commerce constitue un secteur très important dans l'ensemble de l'économie. Tout d'abord, en termes strictement d'activités économiques, la production du secteur (commerce de gros et de détail) représente en 1976, 13 pour cent du PIB québécois et les salaires payés constituent 13,6 pour cent de la masse salariale totale. Il forme enfin 16,7 pour cent de l'emploi total au Québec en 1976.

L'importance économique du secteur commerce n'est pas uniquement en termes de production, d'emploi et de salaires. Par l'organisation des réseaux de distribution, le commerce permet d'une part de répondre à la demande des consommateurs, mais il constitue d'autre part un intermédiaire qui permet aux producteurs de biens de consommation de rejoindre les marchés intérieurs et d'atteindre également les marchés extérieurs.

b) Évolution du commerce de détail

L'aspect le plus évident de l'évolution du commerce de détail depuis quelques années a été l'apparition des centres d'achats, tout d'abord dans les grands centres urbains et ensuite

dans les centres urbains secondaires. Ce changement de localisation des magasins a eu des effets sur l'aménagement des territoires urbains et sur la vocation des centres-villes. On en supporte maintenant le coût en termes d'infrastructure et de réorganisation urbaine; d'autre part, ces centres d'achats comportent des avantages pour les consommateurs qui ont accepté d'emblée cette nouvelle organisation de la distribution.

L'apparition des centres d'achats a été précédée et accompagnée de nouvelles formes de commerce. Jusqu'en 1955, le magasin à rayons traditionnel a été le genre de commerce le plus populaire; c'était un genre de commerce basé sur des prix à la consommation relativement élevés. Les magasins d'escompte sont alors apparus et pour faire face à cette concurrence, les magasins à rayons ont ouvert des succursales dans les banlieues fuyant du même coup les centres-villes congestionnés et rejoignant les goûts des consommateurs.

L'apparition des supermarchés d'alimentation a également permis, au début, de faire face aux coûts croissants de la nourriture en plus de regrouper sous un même toit l'ensemble des biens de consommation alimentaires. D'autres genres de commerce sont apparus tels les magasins d'escompte par catalogue, les magasins-entrepôts et les autres types de magasins à succursales ou à franchise.

Face à cette évolution, les marchands indépendants ont eu à subir une concurrence difficile. Ils ont essayé de suivre les magasins à rayons dans les centres d'achats en essayant de se spécialiser tandis que dans certains secteurs, ils se sont regroupés en chaînes coopératives, centralisant leurs achats, leur publicité et d'autres activités communes.

Cette évolution n'est pas terminée car on continue d'améliorer la technologie touchant l'information, les communications, le transport, l'empaquetage, l'entreposage et les services mêmes à la clientèle.

c) Nécessité d'une politique gouvernementale

L'évolution rapide de la situation nouvelle du commerce de détail cache inévitablement quelques problèmes. Les pratiques commerciales dans les centres d'achats risquent de devenir de plus en plus difficiles pour les marchands indépendants comparativement aux conditions faites aux magasins à chaînes ou à succursales. Les promoteurs des centres d'achats ont eux-mêmes des intérêts dans les grandes chaînes de magasins à rayons ou de supermarchés et dans la mesure où les centres d'achats sont devenus des places publiques il faut s'assurer que leur fonctionnement respectent les règles d'une saine concurrence et les droits de chacun.

Afin d'éviter par ailleurs de nouveaux problèmes de congestion urbaine et de la dépréciation des équipements urbains, il faut se demander s'il n'est pas devenu nécessaire de contrôler, par permis ou autrement, le développement de nouveaux centres d'achats et des centres d'achats actuels.

Enfin, comme les succursales des grandes chaînes de magasins prennent une part de plus en plus importante du commerce de détail, qu'elles sont contrôlées, pour la plupart, par des intérêts non québécois et que leurs politiques d'achats sont décidées à l'extérieur du Québec, on ne peut que s'inquiéter des difficultés pour les petites et moyennes entreprises québécoises de pénétrer ces réseaux de distribution et, par conséquent, de se développer normalement.

Étant donné l'évolution rapide de la situation du commerce et de la nécessité d'examiner les orientations que devraient prendre les politiques gouvernementales dans ce domaine, le ministère de l'Industrie et du Commerce a créé un comité qui a pour but d'étudier l'évolution et l'organisation du commerce au Québec et de proposer les politiques qui seraient nécessaires pour une évolution ordonnée de ce secteur économique si important.

7.3.3 Le tourisme

L'industrie du tourisme recouvre un univers économique qui ne correspond pas à des secteurs d'activité définis comme tels dans les statistiques économiques. Il est important par ailleurs d'essayer de cerner cette industrie et d'essayer d'identifier les problèmes qui la confrontent.

a) La balance québécoise des voyages

Le Québec connaît depuis quelques années une baisse du nombre de ses visiteurs internationaux. De 1973 à 1976, le nombre de voyages-personnes est passé de 2 708 000 à 2 360 000, soit une baisse de 12,9 pour cent. Cette baisse est exclusivement attribuable à la diminution des visiteurs américains qui représentent à eux seuls plus de 90 pour cent de la clientèle du Québec. Par contre, les visiteurs européens viennent en plus grand nombre: de 209 000 voyages-personnes en 1972 à 330 000 en 1976; notons que les Jeux olympiques n'expliquent pas toute cette hausse. Le nombre de visiteurs européens ne peut cependant compenser la baisse des visiteurs américains.

En 1976, le déficit du compte voyage atteignait $88 millions avec les États-Unis et $93 millions avec les autres pays, ce qui montre chez les Québécois la popularité des voyages à l'étranger. Comme le Québec a enregistré un surplus de $60 millions avec le reste du Canada, le déficit net total est de l'ordre de $120 millions (les recettes étant de $468 millions et les dépenses de $589 millions).

Par les effets indirects qu'elle suscite, l'industrie offrant des services aux voyageurs crée environ 40 000 emplois. L'évolution récente a sûrement amené des problèmes de rentabilité pour les entreprises de cette industrie. La situation de la balance touristique montre de plus que le Québec est défavorisé par les conditions climatiques et fait face à une compétition internationale difficile. Il est certain qu'il est impérieux de redresser la situation et de développer beaucoup notre potentiel touristique.

b) La clientèle touristique

Notre clientèle touristique étrangère est en général une clientèle familiale appartenant à la classe moyenne supérieure. La part relative de ce type de clientèle tend d'autre part à augmenter au fur et à mesure des années. Ces personnes sont originaires des régions urbaines limitrophes (Nouvelle-Angleterre, Ontario, Atlantique moyen). On a d'autre part constaté que cette clientèle est une clientèle d' « habitués » étant donné le nombre élevé de retour et l'influence déterminante des parents et amis (publicité de bouche à oreille) dans leur décision de venir au Québec. Les visiteurs étrangers au Québec sont généralement satisfaits de leur séjour et viennent au Québec pour y trouver des activités de loisirs (en particulier des loisirs de plein air) mais aussi pour se livrer à des activités culturelles ou découvrir une nouvelle géographie. Il est remarquable de constater que cette tendance s'affirme au cours du temps et que les clientèles d'affaires et de congrès sont également influencées par la possibilité de pratiquer les activités mentionnées précédemment. Cette tendance vers les activités de plein air et culturelles ainsi que vers les « tours guidés » caractérise également le tourisme des Québécois au Québec.

En définitive, la clientèle touristique du Québec est marquée au coin de la détente et du repos. L'esprit d'aventure de ces touristes est faible, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'apprécient pas un certain dépaysement.

c) Les pôles d'attraction et les équipements

Les grands pôles d'attraction au Québec (du point de vue de la fréquentation) sont les régions de Québec et de Montréal, alors que celles du Saguenay/Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec sont peu visitées par les touristes non résidents. Les autres régions connaissent une fréquentation moyenne et se partagent assez équitablement le reste de la clientèle touristique. Il s'agit là d'une structure de fréquentation qu'il sera difficile de modifier à tout le moins à court terme.

En ce qui a trait à l'évolution de l'offre (équipements), on constate, au niveau de l'hébergement hôtelier, une diminution graduelle du nombre d'établissements. D'autre part, nous assistons à une augmentation du nombre moyen de chambres par établissement ou, en d'autres termes, à un phénomène de concentration et de rationalisation au niveau de l'hôtellerie.

On assiste également à un certain phénomène de concentration et à une augmentation régulière du nombre d'emplacements pour les tentes-caravanes au cours des dernières

années. Toutefois, le nombre d'unités pour roulottes s'est accru au détriment de celui réservé aux tentes. Les régions de Montréal, de Québec et de la Gaspésie connaissent la plus grande concentration pour ce type d'équipement.

Enfin, les résidences secondaires ont connu un développement important au cours des dernières années et la tendance demeure à la hausse. Ce type d'hébergement est plutôt concentré dans les régions de Québec et de Montréal ainsi que dans l'Outaouais.

En ce qui a trait aux équipements de plein air, on mentionnera tout d'abord que le nombre de centres de ski tend à diminuer depuis 1974 mais que l'on assiste là aussi à un phénomène de concentration. Dans ces entreprises on semble plutôt mettre l'accent sur la croissance à la fois de la qualité et de la quantité des services offerts. Ces centres de ski sont principalement concentrés au nord des régions de Montréal et de Québec ainsi qu'au Saguenay/Lac-Saint-Jean. Par contre, le nombre de centres de ski de fond ne cesse d'augmenter depuis 1970. Le nombre de ceux-ci dépasse d'ailleurs celui des centres de ski alpin. Quant aux centres de raquettes, ils ont doublé depuis deux ans. Les régions de Montréal, de Québec et du Saguenay/Lac-Saint-Jean sont encore les plus favorisées pour le ski de fond et la raquette. De plus, le Québec a connu au cours de la dernière décennie une évolution marquée quant au nombre de ports de plaisance. La région de Montréal est de loin prédominante dans ce domaine. D'autres équipements nautiques sont également disponibles le long de l'Outaouais et du Saint-Laurent. D'autre part, le nombre de terrains de golf s'est accru de 50 pour cent depuis 1970. La moitié de ces terrains sont situés autour de Montréal.

L'industrie touristique du Québec dispose d'un potentiel qui n'a été exploité que de façon incomplète jusqu'à maintenant; le ministère devra donc au cours des prochaines années axer ses interventions sur la réalisation de la deuxième étape de son développement touristique. En effet, si dans un premier temps des efforts marqués ont été consentis afin de créer une clientèle plus vaste, il faut maintenant entamer le développement de notre produit ou offre touristique. À moyen terme, cette politique devrait permettre, entre autres, d'atteindre un meilleur équilibre interrégional des retombées économiques de cette industrie ainsi qu'un étalement saisonnier plus uniforme de la fréquentation.

7.4 Conclusion

L'élévation du niveau de vie que les Québécois ont connue au cours des quinze dernières années s'est accompagnée d'un bouleversement dans leur structure de consommation. De plus en plus de services personnels autrefois produits à l'intérieur des ménages ont été demandés sur les marchés. C'est ce qui a permis, dans un premier temps, la prolifération d'une multitude de petites entreprises le plus souvent contrôlées par des autochtones (exemples: commerce de détail, hôtellerie, restaurants, buanderies, services personnels). Cette croissance s'est soldée par une expansion rapide en terme d'emplois.

Les fruits du dynamisme de la demande du tertiaire privé risquent, si cela n'est pas déjà fait, de nous échapper. En effet, ce secteur est en proie à de graves difficultés. Les entreprises autochtones qui ont résisté jusqu'ici doivent affronter la tendance des firmes multinationales à l'intégration verticale ultime, c'est-à-dire celle des réseaux de distribution. À l'instar de tous les pays industrialisés, le gouvernement du Québec devra se pencher sur ce problème.

CHAPITRE 8

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Il est généralement reconnu que la vocation fondamentale des institutions financières consiste à canaliser l'épargne, permettant ainsi son utilisation par les investisseurs et les emprunteurs. Jouant un rôle d'intermédiaire, ces institutions stimulent la création de l'épargne et facilitent sa transformation en réservoirs d'investissement dont l'ampleur dépasse de beaucoup l'importance des ressources des épargnants. Par leur politique de prêts et de placements, elles ont une influence déterminante sur l'orientation de l'épargne et son utilisation dans une perspective de rentabilité et d'efficacité. À ce titre, les institutions financières constituent un rouage essentiel d'un développement économique bien organisé. C'est pourquoi nous leur consacrons un chapitre spécial.

8.1 L'évolution de 1961 à 1975

Au cours de cette période, le secteur des institutions financières a connu de profondes transformations tant au plan de l'importance relative des institutions respectives qu'au niveau des modifications institutionnelles et législatives permettant d'apporter de nombreuses innovations dans la canalisation et l'utilisation de l'épargne.

8.1.1 Les institutions privées et publiques

Alors qu'en 1961, le secteur privé possédait près de 80 pour cent des actifs totaux des institutions financières canadiennes, cette proportion a diminué progressivement par la suite pour s'établir aux environs de 75 pour cent en 1975. Cette tendance à l'accroissement du secteur public s'explique en partie par la création de nouvelles institutions financières publiques en vue de répondre à des besoins nouveaux et par le rôle grandissant des gouvernements dans le domaine du crédit et des régimes de retraite.

Dans le secteur privé, les institutions de dépôt contrôlent environ les deux tiers du marché canadien. Après avoir connu certaines difficultés à maintenir leur part relative entre 1961 et 1968, les banques à charte ont accru graduellement leur importance depuis. De même, les coopératives de crédit (caisses populaires et Credit Unions) ont accru significativement leur poids relatif dans l'actif de l'ensemble des institutions canadiennes depuis 15 ans (3,5% en 1961 et 6,5% en 1975). En contrepartie, les compagnies d'assurance ont perdu considérablement de terrain au cours de cette période, leur part relative des actifs du secteur privé passant de 27 pour cent à 13 pour cent entre 1961 et 1975.

Quant au secteur public, ses actifs sont détenus essentiellement par les rentes et pensions du gouvernement fédéral, les caisses publiques de retraite du Canada et du Québec, la Banque du Canada, la Société centrale d'hypothèque et de logement et la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

8.1.2 Les catégories de prêts et placements

En général, on observe que les banques à charte et les caisses populaires et les "Credit Unions" ont réussi depuis quinze ans, à accaparer une position prédominante (plus de 75%) du crédit à la consommation au dépens des compagnies de finance et autres sociétés de prêts aux consommateurs.

Dans le domaine du crédit hypothécaire, les sociétés de fiducie et les compagnies d'assurance constituent les principaux pourvoyeurs de prêts. Les banques à charte et les caisses populaires ont cependant accru leur part de ce marché. Il demeure cependant que

les gouvernements y compris la SCHL sont fortement impliqués dans le secteur hypothécaire.

Quant aux placements en obligations et en actions, ils sont réalisés surtout par les compagnies d'assurance et les caisses de retraites gérées en fiducie, bien que les banques à charte continuent de posséder un portefeuille important.

Alors que les banques à charte s'occupent principalement du financement des entreprises (55% de leurs prêts) et, dans une proportion moindre, des particuliers (33%), les caisses populaires et les "Credit Unions" accordent surtout leurs prêts aux particuliers (73%) et, dans une certaine mesure, au secteur public (15%); les prêts aux entreprises ne comptent que pour 7 pour cent des prêts des caisses d'épargne et de crédit. Enfin de plus en plus d'institutions gouvernementales sont présentes dans le secteur des prêts aux entreprises, particulièrement auprès des petites et moyennes entreprises.

8.1.3 Les institutions financières coopératives au Québec

La croissance constante des institutions financières non bancaires est devenue une caractéristique particulière du secteur institutionnel financier au Canada. Cette réalité est vécue avec encore plus d'intensité au Québec où la présence du secteur coopératif prend une ampleur grandissante, notamment en raison de la croissance soutenue de l'actif des caisses d'épargne et de crédit qui dépasse maintenant $7,5 milliards.

Ainsi, pour la période de 1970 à 1976, la part des caisses d'épargne et de crédit dans l'ensemble des dépôts au Québec est passée de 24 pour cent à 27,1 pour cent, alors que pour les banques à charte, cette proportion passait de 58,3 pour cent à 56,1 pour cent. Cette différence est encore plus accentuée lorsqu'on considère uniquement les dépôts d'épargne personnelle.

8.2 Les facteurs de changement

Aux changements de type structurel qui ont marqué le milieu financier depuis le début des années '50 s'ajoutent les innovations mises de l'avant par les institutions elles-mêmes ainsi que les modifications apportées par différentes législations. Certaines d'entre elles ont pris une ampleur particulière au Québec.

8.2.1 Le contexte québécois

Les caisses d'épargne et de crédit, grâce à une croissance exceptionnelle, occupent une part de plus en plus grande (37,3% en 1976 contre 31,1% en 1970 selon des estimations) du marché des dépôts des particuliers au Québec. Cette présence des caisses d'épargne et de crédit sur le marché des dépôts au détail va de pair avec leur grande activité dans le secteur des prêts hypothécaires (principalement résidentiels) et sur le marché du crédit à la consommation. Le Québec offre donc sur ces trois marchés un modèle de concurrence unique au Canada et qui s'avère d'autant plus souhaitable que les caisses d'épargne et de crédit sont, dans de nombreuses localités, les seules à offrir ce genre de service.

Une autre caractéristique que l'on retrouve au Québec comme dans les autres provinces et qui partout tend à s'amplifier est le rôle grandissant de l'État dans la canalisation d'un certain type d'épargne, ou encore, dans la satisfaction de certains types de besoins. Mise sur pied à l'occasion de l'établissement d'un régime universel de rentes en 1966, la Caisse de dépôt et de placement du Québec, à qui l'on a en même temps confié un rôle dans l'administration de certaines sommes provenant du secteur public et parapublic, est devenue au Québec le plus important réservoir de placements. D'autres institutions comme la SDI, la SOQUIA et prochainement la SDC[1] ou encore la Société de crédit agricole remplissent des besoins spécifiques auxquels ne pouvaient parfaitement répondre les institutions financières existantes.

1. Société de développement industriel du Québec; Société québécoise d'initiative agro-alimentaire; Société de développement coopératif.

Créées depuis peu d'années, ces institutions gouvernementales ont contribué à modifier l'allocation de l'épargne au Québec. Tandis que des institutions comme les banques à charte, les compagnies de fiducie et les compagnies d'assurance-vie diminuaient la part de leur actif consacré aux placements, principalement les placements dans les titres provinciaux, municipaux et scolaires au Québec, ce sont la Caisse de dépôt et de placement, les caisses d'épargne et de crédit et un certain nombre d'institutions dont les opérations sont plus limitées au Québec, qui semblent avoir pris la relève en ce qui regarde la partie de ces titres qui sont émis sur le marché canadien.

8.2.2 Les innovations institutionnelles

Suite à des innovations d'ordre technologique, au développement de produits nouveaux offerts à l'épargnant et au développement de nouvelles formules de prêts aux entreprises et aux particuliers, le fonctionnement quotidien des institutions diffère passablement de celui du début des années '60.

L'innovation la plus marquante a trait à l'utilisation de l'ordinateur dans les sphères d'activités les plus diverses comme l'administration de portefeuille de placements et de prêts de différents types,l'administration des dépôts ou de polices d'assurances. La gestion des dépôts à l'aide d'ordinateurs et l'automatisation progressive des différentes opérations nécessaires à la compensation des chèques constituent le développement le plus spectaculaire et le plus prometteur; ils sont susceptibles de modifier sensiblement les opérations et le rôle de la succursale de même que le système des paiements lui-même. Plusieurs étapes ont déjà été franchies dans ce sens et des projets existent pour la création d'une Association canadienne des paiements qui réunirait l'ensemble des institutions de dépôts au Canada[1].

Liée à la disponibilité d'ordinateurs puissants, l'apparition de la carte de crédit continue à susciter d'importants débats et est devenue une importante source de crédit à la consommation.

De plus, de nombreux développements se sont produits quant aux instruments utilisés dans la perception de l'épargne. Certains ont été suscités par des mesures fiscales comme l'épargne-retraite ou l'épargne-logement. D'autres sont apparus grâce à des changements dans la préférence des épargnants et à des innovations apportées par les institutions (dépôts sujets à préavis). Le secteur des fonds de pension est celui qui s'est développé le plus rapidement et il constitue un excellent marché pour les compagnies d'assurance et les compagnies de fiducie ainsi qu'un grand réservoir d'épargne pour le financement d'activités diverses.

Du côté de l'utilisation des fonds, de nombreux changements sont aussi apparus notamment au niveau des prêts hypothécaires, où on note un raccourcissement dans le terme de ces prêts pour permettre aux institutions et aux emprunteurs de faire face aux variations dans les taux d'intérêts et le développement progressif d'un marché secondaire. Dans le domaine des prêts aux entreprises, il faut noter l'apparition de formules concurrentes d'intervention comme le crédit-bail et l'affacturage de comptes que se disputent plusieurs catégories d'institutions dont bon nombre sont d'origine étrangère.

8.2.3 Les législations

Au cours de la période 1961-1976, les interventions législatives et les débats en matière d'institutions financières ont porté pour une bonne part sur le rôle des institutions sous contrôle étranger au Canada. Ainsi, au milieu des années '60, le transfert vers des non-résidents d'actions de plusieurs catégories d'institutions, dont des compagnies d'assurance-vie et de fiducie, a été limité tandis que le secteur bancaire était complètement fermé à toute pénétration étrangère. Au niveau québécois des limites aux transferts d'actions ont été récemment introduites pour les compagnies d'assurance-vie.

---

1. Les intentions exprimées dans le livre blanc du gouvernement fédéral concernant la législation bancaire sont, sur ce point, fort révélatrices.

Plusieurs mesures fiscales ont eu pour objet de favoriser les investissements dans des valeurs canadiennes. D'autres, visant à encourager certains types d'épargne, comme l'épargne-retraite et l'épargne-logement, ont contribué à créer d'importants marchés pour les institutions financières intervenantes.

De plus, les pouvoirs généraux de prêts et de placements de plusieurs institutions ont été modifiés. Les banques à charte en particulier se sont vues permettre une plus grande polyvalence; ces changements leur ont permis de prendre une position dominante sur le marché du crédit à la consommation tout en augmentant substantiellement leur part du marché hypothécaire au Canada.

Enfin il conviendrait de noter la mise en place durant cette période au Canada et au Québec de régimes universels d'assurance-dépôts et de rentes. Au niveau fédéral, on considère actuellement divers projets, comme celui qui a trait aux banques ou à la protection des emprunteurs et des épargnants, qui non seulement posent des problèmes de juridiction mais qui sont susceptibles de modifier en profondeur le comportement des institutions financières.

8.3 Perspectives d'avenir

La présence et le bon fonctionnement d'un système financier constituent des facteurs importants de développement de toute économie. Or, sur ce plan, le Québec connaît des changements pour le moins problématiques.

Le Québec a toujours occupé une position importante et même prépondérante au Canada comme lieu d'implantation des institutions oeuvrant sur les différents marchés financiers. Or, depuis quelques années on constate un transfert progressif vers l'ouest des institutions établies au Québec et une tendance pour les nouvelles institutions à s'implanter principalement en Ontario. Dans cette conjoncture, la part du marché québécois occupée par les institutions sises au Québec prend une importance toute particulière. Ces institutions devront compenser pour les avantages ainsi perdus sinon il sera difficile d'empêcher que ne progresse cette satellisation de l'économie du Québec dans le secteur financier.

De plus, les décisions de prêts et de placements de la part des institutions ont d'importantes répercussions économiques mais aussi sociales. Plusieurs facteurs concourent à déterminer la quantité, la structure et la proportion des investissements qu'une région donnée du Canada reçoit de la part d'une institution en particulier. Le bilan du comportement des institutions sur ce point n'est pas facile à faire et il serait aussi difficilement concevable pour une région donnée de s'attendre à recevoir en investissements de la part de chacune des institutions un montant tout à fait équivalent aux sommes qui y sont perçues. Toutefois, plusieurs études ont souligné la part importante de l'épargne québécoise qui est canalisée par des institutions financières contrôlées de l'extérieur. Ces institutions se doivent de rechercher un meilleur équilibre dans la répartition de leurs prêts et placements entre les régions du pays.

Le secteur des institutions financières continuera d'évoluer rapidement au cours des prochaines années et, parmi les orientations prévisibles, il est probable que:

- le secteur public continuera de prendre de l'expansion comme canaliseur d'épargne à cause de la forte augmentation des soldes accumulés au sein des régimes publics de rentes et de l'expansion des organismes gouvernementaux voués au financement d'activités de toutes sortes:
- le rôle joué par les institutions de dépôts et les parts de marché occupées par chaque catégorie de ces institutions seront pour leur part fortement influencés par le contenu de la prochaine loi sur les banques;
- les activités des institutions en matière de prêts surtout hypothécaires et à la consommation de même qu'en matière de perception de dépôts seront principalement affectées par le contenu de l'éventuel projet de loi fédéral visant la protection des emprunteurs et des déposants.

Enfin, on peut prévoir que la présence des institutions financières coopératives au Québec continuera de s'accroître et, de ce fait, elles deviendront vraisemblablement des agents financiers dont on devra tenir compte dans le cadre plus général du développement économique au Québec.

CHAPITRE 9

LE TERTIAIRE PUBLIC

Le gouvernement québécois, comme d'ailleurs les autres niveaux du gouvernement, exerce une influence grandissante non seulement dans les champs d'activité traditionnels mais également dans le domaine économique. De fait, la croissance rapide des dépenses gouvernementales par rapport à celle de l'ensemble des agents économiques au cours de la dernière décennie a accru de façon considérable l'impact direct du gouvernement sur l'économie.

Cette croissance rapide s'est également accompagnée d'une importante mutation dans la structure des dépenses. Trois secteurs, en particulier, ont connu une expansion majeure au cours des deux dernières décennies. Ces secteurs sont ceux de l'éducation, de la santé et du bien-être. Au début des années cinquante, les dépenses reliées à ces secteurs représentaient environ 35 pour cent du budget alors qu'elles en représentent actuellement plus de 60 pour cent.

Toutefois, à côté de ce rôle plus traditionnel du gouvernement, il faut mentionner l'importance croissante de mesures et de politiques visant la transformation de la structure de l'économie. Ainsi, l'importance du secteur public provient non seulement de la place qu'il occupe dans le produit intérieur brut mais également de l'influence directe ou indirecte des politiques gouvernementales sur le comportement des autres agents économiques.

Il importe donc d'examiner l'évolution des dépenses et le changement dans leur répartition. Il faut également analyser l'évolution des sources de financement des gouvernements, en particulier les impôts.

9.1 L'évolution du secteur public de 1961 à 1975

9.1.1 Les dépenses

La croissance du secteur gouvernemental dans le produit intérieur brut québécois a connu un rythme plus élevé que la majorité des secteurs. C'est donc dire que son importance relative par rapport à l'ensemble s'est accrue. En effet, l'ensemble des dépenses des administrations publiques au Québec représentait en 1975, 44,8 pour cent du produit intérieur brut alors que ce rapport n'était que 25,2 pour cent en 1961.

Tableau 9.1

PART RELATIVE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DANS LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT QUÉBÉCOIS, 1961-1976

	1961	1965	1971	1975
Dépenses publiques en biens et services et en formation brute de capital (exclut les dépenses salariales)	7,0%	8,4%	10,2%	10,7%
Dépenses salariales	7,8%	9,1%	12,9%	13,6%
Total	14,8%	17,5%	23,1%	24,3%
Part relative des administrations publiques dans l'emploi total	5,1%	5,5%	6,1%	6,5%

Bien que près de la moitié de ces dépenses (10,4% du produit intérieur brut en 1961 et plus de 20% en 1975) soit des transferts, il n'en reste pas moins que les dépenses courantes et la formation de capital des gouvernements sont passées de 14,8 pour cent du produit intérieur brut en 1961 à 24,3 pour cent en 1975. À ce sujet, il convient de dire que plus de la moitié de ces dépenses est consacrée à la rémunération des employés du secteur public dont la part dans le produit intérieur brut est passée à 7,8 pour cent en 1961 à 13,6 pour cent en 1975.

Au cours de la période, la part relative des dépenses en biens et services de l'administration fédérale a diminué puisqu'elle ne représente plus que 15,6 pour cent de l'ensemble des dépenses publiques en 1975, alors que sa part était de 26,3 pour cent en 1961. Les administrations de juridiction provinciale ont crû pour leur part au rythme de 14,9 pour cent par année de 1961 à 1975: à titre de comparaison, le produit intérieur brut a connu, au cours de cette période, un taux d'augmentation de 9,9 pour cent par année. En conséquence, la part de ces dépenses dans le produit intérieur brut a presque doublé, passant de 10,9 pour cent en 1961 à 20,6 pour cent en 1975.

Parmi les composantes du tertiaire public, celui qui a augmenté le plus rapidement est sans contredit celui de l'administration provinciale proprement dite, dont le taux de croissance a atteint 16,9 pour cent au cours de la période de 1961 à 1975. Cette hausse rapide s'est accompagnée d'une profonde modification dans la structure même des dépenses, que ce soit selon la fonction de la dépense ou selon la nature de la dépense.

9.1.2 Les revenus

Au cours de la période qui s'étend de 1961 à 1975, les revenus des divers paliers de gouvernement, excluant les transferts intergouvernementaux, ont connu aussi une forte croissance. En effet, leur taux d'augmentation annuel moyen a atteint 12,1 pour cent. Cette croissance rapide des revenus gouvernementaux a accru leur proportion par rapport au produit intérieur brut. Ce pourcentage qui était de 30,2 pour cent en 1961, a atteint 40,0 pour cent en 1975. En 1975, toutefois, cette proportion a enregistré une diminution de près de 1 pour cent, la première depuis 1966.

Au niveau de la part relative des divers impôts, on constate la croissance spectaculaire des impôts directs et autres transferts provenant des personnes, dont la part passe de 23,2 pour cent en 1961 à 41,5 pour cent en 1975. Quant aux impôts directs sur les sociétés et entreprises publiques, leur importance relative décroît de 15 pour cent en 1961 à 9.9 pour cent en 1975. Pour ce qui est des impôts indirects, leur pourcentage décroît également, passant de 53,2 en 1961 à 37,8 en 1975.

Les changements majeurs de la période sont donc l'accroissement important de la part des revenus du secteur public dans le produit intérieur brut et l'importance croissante de la redistribution des revenus au moyen de la fiscalité, indiquée par la montée rapide des impôts directs comparativement au déclin relatif des impôts indirects.

Comme dans le cas des dépenses, la part relative de chaque palier de gouvernement dans les revenus ont varié de façon importante. En effet, alors que celle des revenus du gouvernement fédéral (51,6%) dans l'ensemble était le double de celle du gouvernement du Québec (24,1%) en 1961, la proportion détenue par ce dernier (39,2%) est maintenant supérieure à celle du gouvernement fédéral (32,3%).

9.2 L'administration provinciale

Les séries statistiques disponibles à un niveau assez désagrégé concernant les dépenses et les revenus de l'administration provinciale québécoise ne permettent pas de comparer de façon satisfaisante les structures de 1961 et de 1976. Il faut donc diviser la période en deux, soit 1961 à 1970 et 1971 à 1976.

9.2.1 L'évolution de 1961 à 1970

Au cours des années soixante les dépenses sont passées de $1,1 milliards à $3,9 milliards, soit un taux de croissance annuel moyen de 15,1 pour cent et l'importance relative des

diverses fonctions de dépenses a cependant varié. Ainsi, on constate l'accroissement du pourcentage des dépenses en éducation qui augmente durant la période de 25,9 pour cent à 29,6 pour cent. Durant la même période, la proportion des dépenses consacrées aux transports et communications diminue de 14,2 pour cent à 9,4 pour cent tandis que celles allouées aux ressources naturelles et aux industries primaires passe de 7,0 pour cent à 4,0 pour cent.

Tableau 9.2

DÉPENSES BRUTES SELON LA FONCTION (EN %) 1961 à 1970

	1961/1962	1964/1965	1967/1968	1970/1971
Santé et bien-être social	38,6	32,2	35,8	37,6
Éducation	25,9	27,0	27,8	29,6
Transports et communications	14,2	15,9	11,6	9,4
Ressources naturelles et industries primaires	7,0	5,7	5,4	4,0
Autres	14,3	19,2	19,4	19,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Statistiques financières, gouvernement du Québec.*

Les revenus du gouvernement du Québec ont crû à un rythme plus rapide que les dépenses puisqu'ils passent de $947 millions en 1961-1962 à $3 087 millions en 1970-1971, soit un taux annuel de croissance de 16,7 pour cent. Contrairement aux dépenses cependant, l'importance relative des diverses sources de revenus de l'Etat se modifie radicalement au cours de cette période.

Le point saillant de cette évolution est sans contredit l'émergence de l'impôt sur le revenu des particuliers comme étant la source de revenu la plus importante: sa part relative dans les revenus saute en effet de 9 à 24,8 pour cent. Bien que cet impôt ait une élasticité élevée, sa progression au cours de la période est due avant toute chose au transfert de points d'impôt du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux, en particulier celui du Québec, car le revenu de $1 077 millions pour l'année 1970-1971 inclut un nombre de points d'impôts reliés au retrait du Québec de certains programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés.

La plupart des autres sources de revenus, malgré leur augmentation importante en chiffres absolus, voient leur part relative diminuer, en particulier l'impôt sur le revenu des sociétés qui passe de 12,5 pour cent à 4,8 pour cent des revenus totaux. On constate également une légère croissance des transferts fédéraux dont la part relative croît de 24,7 pour cent à 28,3 pour cent mais cette croissance est sous-estimée du fait que la part fédérale dans certains programmes à frais partagés est versée au Québec sous forme de transferts d'impôts sur le revenu des particuliers.

9.2.2 L'évolution récent des dépenses

Depuis 1971, le gouvernement du Québec a mis en place un système de rationalisation des choix budgétaires. Dans le cadre de cette opération, il présente maintenant ses dépenses par missions et programmes. C'est ce nouveau regroupement que nous allons utiliser pour analyser l'évolution plus récente des dépenses de l'administration provinciale.

Les dépenses probables, en 1976-1977 devraient atteindre $10 225 millions comparativement à $4 563 millions en 1971-1972. Le taux annuel moyen de croissance se situe à 15,7 pour cent en 1976-1977, par rapport à 26 et 22 pour cent durant les deux années précédentes.

Au cours de la période 1971-1972 à 1976-1977, les dépenses du gouvernement du Québec se sont accrues au rythme annuel de 17,5 pour cent. Si l'on considère que de 1971 à 1976 le

produit intérieur brut pour sa part s'est accru au taux annuel de 13,7 pour cent, l'élasticité des dépenses par rapport au produit intérieur brut a donc été de l'ordre de 1,3. C'est donc dire que l'importance du secteur gouvernemental québécois dans le produit intérieur brut n'a cessé de s'accroître depuis le début de la décennie continuant ainsi la tendance observée durant les années soixante.

Tableau 9.3

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PAR MISSION, EN POURCENTAGE DES DÉPENSES TOTALES, 1971-1976

	1971-1972	1973-1974	1975-1976	1976-1977
Mission économique	16,7	16,8	16,6	14,3
Mission éducative et culturelle	29,7	28,3	29,7	32,1
Mission gouvernementale et administrative	17,5	19,3	19,0	19,0
Mission sociale	36,1	35,6	34,7	34,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Comptes publics et livre des crédits.

L'évolution des dépenses par mission est caractérisée surtout par la hausse continue de la part de la mission gouvernementale et de la mission éducative et culturelle à la fois par rapport à l'ensemble des dépenses et par rapport au produit intérieur brut. En effet, au cours de la période envisagée, le taux de croissance de ces missions a été de 19,4 pour cent en comparaison de 17,5 pour cent pour l'ensemble des dépenses. La part de ces missions dans la structure de dépenses est donc passée de 17,5 à 18,6 pour cent pour la première et de 29,7 à 32,1 pour cent pour la seconde.

La progression plus rapide des dépenses de la mission éducative et culturelle que l'ensemble des dépenses reflète surtout celle du domaine de l'éducation dont le taux d'augmentation est estimé à 28,2 pour cent pour la période récente, de sorte qu'il représente à lui seul près de 30 pour cent des dépenses totales. L'effort québécois en éducation peut également se mesurer par le fait que le Québec consacre près de 10 pour cent de son produit intérieur brut aux dépenses au titre de l'enseignement alors que la moyenne canadienne est de 8 pour cent et la part de ces dépenses en Ontario de 7,1 pour cent.

Dans la mission gouvernementale et administrative qui a également enregistré un taux d'accroissement rapide durant la période, soit 19,4 pour cent, chacun des secteurs a connu un taux d'accroissement supérieur à celui de l'ensemble des dépenses. Les programmes, par ordre décroissant, sont les relations intergouvernementales (29,1%) la protection de la personne et de la propriété (21,1%), les institutions politiques (20,7%) et la gestion administrative centrale (18,2%).

La mission sociale a connu un taux d'accroissement de 16,5 pour cent, soit un taux inférieur à l'ensemble des dépenses. Toutefois, le secteur de la santé et de l'adaptation sociale malgré un net ralentissement en 1976-1977, a crû légèrement plus vite que le total au cours de la période et il semble bien que la partie de l'adaptation sociale ait crû plus vite que celle de la santé.

Une autre caractéristique est la diminution de l'importance de la mission économique comme telle. Cette mission dont le taux de croissance pour la période est de 13,9 pour cent a même connu en 1976-1977 une diminution des crédits qui y sont affectés. Sa part relative dans l'ensemble des dépenses est donc passée de 16,7 pour cent à 14,3 pour cent. La croissance très rapide des opérations non budgétaires, elles-mêmes reliées en majeure partie à la mission économique, peuvent expliquer une bonne partie de cette diminution. L'importance accrue des opérations non budgétaires semble refléter une nouvelle tendance

dans les modes d'intervention du gouvernement du Québec au niveau économique, qui se traduit par l'importance grandissante du rôle des sociétés d'Etat.

La diminution des dépenses de la mission économique reflète avant toute chose la baisse en chiffres absolus des sommes consacrées aux programmes des ressources naturelles et industries primaires ainsi que des transports. On peut également mentionner que le programme des industries secondaires a triplé au cours de la période connaissant un taux de croissance de près de 23 pour cent.

9.2.3 L'évolution récente des revenus

Au cours de la période, l'accroissement rapide de l'importance relative des dépenses de l'Etat par rapport au produit intérieur brut a nécessité un transfert accru de ressources financières au profit du secteur public.

Les revenus du gouvernement du Québec, si on les consolide avec ceux de la Régie de l'assurance-maladie, sont passés de $5 159 millions à $9 877 millions. Il s'agit donc d'un taux moyen de croissance de 17,6 pour cent par année alors que le produit intérieur brut pour sa part a crû en moyenne de 14,3 pour cent.

Tableau 9.4

RÉPARTITION ET TAUX DE CROISSANCE DES REVENUS* DU QUÉBEC, 1973-1977

	Année se terminant le 31 mars				Estimation	Acc. annuel moyen
	1973	1974	1975	1976	1977	
Impôt sur le revenu des particuliers	26,6	28,0	29,5	28,8	29,6	20,8
Contributions au financement des programmes de santé	4,5	4,5	4,3	4,2	6,9	30,6
Impôt sur les profits des sociétés	4,5	5,0	5,7	5,5	5,1	21,5
Ventes au détail	14,6	14,5	14,1	14,1	13,8	16,1
Carburants	6,7	6,5	5,3	5,0	4,4	5,7
Tabac	1,4	1,3	1,1	1,0	0,8	2,9
Repas et hôtellerie	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	16,6
Droits et permis	4,9	4,3	3,4	4,5	3,4	7,5
Revenus divers	7,6	7,7	7,0	6,3	6,3	12,3
Transferts des sociétés d'État	2,7	3,2	2,8	2,7	2,6	16,1
Transferts du gouvernement du Canada:						
— inconditionnels	10,1	10,6	12,7	14,7	13,9	27,4
— programmes à frais partagés	15,1	13,1	12,8	11,9	11,9	10,9
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total des revenus (en $ millions)	5 159,2	5 916,2	7 465,6	8 503,5	9 877,0	17,6

Source: Ministère des Finances, Québec, Discours du budget.

* Pour fins de comparaison, nous avons consolidé les revenus budgétaires de la province et ceux de la Régie de l'assurance-maladie.

La source de revenus la plus exploitée fut sans contredit l'impôt sur le revenu des particuliers. Doté d'une élasticité élevée, cet impôt a plus que doublé en cinq ans. La part de cet impôt dans le budget des revenus est passée de 26,6 pour cent à 29,6 pour cent au cours des cinq dernières années. On doit noter cependant qu'une bonne partie de ce dernier, soit 28/58, n'appartient pas vraiment à la province, puisqu'elle sert de paiement d'acompte sur des programmes dont le fédéral devrait normalement défrayer 50 pour cent des coûts. Ainsi, près de la moitié de la croissance de cet impôt n'a pas bénéficié à la province mais au gouvernement fédéral, puisqu'elle a servi à réduire des transferts fédéraux autrement payables.

Le taux de croissance relativement faible (10,9%) des revenus tirés des programmes à frais partagés et prenant la forme de transferts fédéraux conditionnels doit donc être jugé dans cette perspective. Quant aux transferts inconditionnels fédéraux, ils se sont accrus à un rythme plus élevé, soit 27,4 pour cent. Cette croissance est attribuable à trois facteurs: le programme de garantie de recettes fiscales mis sur pied en 1972, mais abandonné en 1977, l'explosion des prix du pétrole et du gaz avec son impact sur la péréquation et enfin l'inclusion de l'impôt foncier scolaire dans la formule de péréquation.

Par ailleurs, les diverses taxes à la consommation, particulièrement à cause de l'inflation, ont aussi progressé très rapidement. Cependant, la part qu'elles occupent dans le budget a légèrement diminué dans l'ensemble des revenus passant de 24,0 pour cent à 20,3 pour cent. L'impôt sur les profits des sociétés fut un peu plus dynamique, avec un taux moyen de croissance de 21,5 pour cent au cours de ces cinq années. Sa part dans le budget s'est donc légèrement accrue.

En résumé, les divers impôts prélevés par le gouvernement du Québec ont augmenté tout au cours de la période plus rapidement que le produit intérieur brut.

9.2.4 L'effort fiscal

Il n'est pas sans intérêt de considérer une seconde dimension de la montée du rôle de l'Etat québécois. Si on compare en effet le Québec aux autres provinces, on se rend compte que le secteur public occupe une plus grande importance dans l'économie québécoise que partout ailleurs au Canada.

Tableau 9.5

EFFORT FISCAL PAR SOURCE DE REVENU EN 1976-1977

	Indice d'effort fiscal moyenne canadienne = 100		Effort fiscal additionnel du Québec par rapport aux autres provinces
	Québec	Autres prov.	Dollars per capita
Impôts et contribution des particuliers*	127	91	102
Taxes à la consommation	120	94	92
Autres revenus provinciaux	120	96	48
Total: revenus provinciaux	123	94	242
Impôts fonciers scolaires et municipaux	94	102	- 20
Total: revenus provinciaux et locaux	116	96	222

Source: Ministère des Finances du Québec et du Canada

* Impôt sur le revenu des particuliers net des crédits d'impôts et des allocations familiales provinciales et contribution des particuliers au financement des programmes de santé.

L'analyse de l'effort fiscal pour l'année 1976-1977 montre que les Québécois consentent l'effort fiscal le plus élevé au Canada, soit 123 pour cent de la moyenne nationale si les revenus scolaires et municipaux sont exclus et 116 pour cent s'ils sont inclus. Cet écart représente un effort fiscal additionnel du Québec de quelque $222 par habitant.

L'analyse par source de revenu montre que c'est à l'impôt sur le revenu des particuliers que l'effort fiscal est le plus élevé, soit 127 pour cent de la moyenne nationale. Cela représente un écart de $102 par habitant. Soulignons que cet effort fiscal est le plus élevé au Canada, et de loin, puisque la province qui vient au second rang ne se situe qu'à 108 pour cent de la moyenne nationale. Quant aux taxes à la consommation, l'effort du Québec s'y établit à 120 pour cent de la moyenne nationale, soit un écart de $92 par habitant. Cette fois l'effort fiscal québécois est dépassé par une province. C'est par rapport aux impôts de nature locale que les Québécois semblent quelque peu privilégiés, puisque leur effort fiscal y serait inférieur à la moyenne nationale. Notons cependant que cette conclusion est basée sur des données préliminaires.

9.3 Financement sur les marchés financiers

Concurremment à la croissance des revenus et des dépenses, les recours de l'Etat québécois aux marchés financiers se sont accrus régulièrement avant d'entreprendre une montée importante au cours des deux dernières années.

Pour le gouvernement, cette hausse rapide s'explique par un taux de croissance des dépenses ayant surpassé, pour ces deux années, le taux de croissance de ses revenus. L'augmentation du déficit budgétaire qui en est résulté a provoqué un accroissement prononcé de la dette publique.

La croissance de la dette garantie pour sa part s'est trouvée accélérée par l'impact du financement des projets hydro-électriques et des installations olympiques. Le tableau suivant dresse un aperçu de la dette publique et de la dette garantie du gouvernement.

Tableau 9.6

DETTE PUBLIQUE ET DETTE GARANTIE (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	1973-1974	1974-1975	1975-1976	(estimation) 1976-1977
Dette publique	3 679	4 030	4 956	5 956
Dette garantie	3 951	4 724	6 570	7 774
Dette publique et dette garantie	7 630	8 754	11 526	13 738
Per capita	1 255	1 427	1 863	2 200

Sources: Bureau de la statistique du Québec;
Ministère des Finances du Québec.

Il faut remarquer que, parallèlement à la hausse des niveaux d'emprunts du gouvernement et de l'Hydro-Québec, le rythme des emprunts de certaines sociétés d'Etat, telles la Régie des installations olympiques et SIDBEC, et celui des emprunts municipaux ont connu des taux de croissance très importants. Si l'on tient compte également des réseaux d'éducation et de santé, les emprunts totaux de tout le secteur public ont plus que triplé entre 1973 et 1976, et ont augmenté de 60 pour cent entre 1975 et 1976, tel que l'atteste le tableau 9.7.

Le financement à long terme du secteur public québécois qui était d'environ 6 pour cent du produit brut entre les années 1972 et 1974, est passé à 8,5 pour cent en 1975 puis à près de 12 pour cent en 1976.

Au cours de ces années, la croissance des besoins d'emprunts du secteur public a été accompagnée d'un recours important aux émissions en monnaies étrangères, surtout en

Tableau 9.7

FINANCEMENT À LONG TERME DU SECTEUR PUBLIC (POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE) (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	1972	1973	1974	1975	1976*
Gouvernement	512	660	586	924	1 341
Municipalités	297	320	337	859	743
Réseaux d'éducation	224	191	298	305	300
Hôpitaux	31	19	25	46	45
Hydro-Québec	377	465	683	1 042	1 675
Autres sociétés d'État	31	10	32	127	1 156**
Total des emprunts bruts	1 472	1 665	1 961	3 303	5 260

Sources: Bureau de la statistique du Québec;
Ministère des Finances du Québec.

* Estimé préliminaire.

** Régie des installations olympiques et Sidbec, notamment.

dollars américains. La proportion des emprunts du secteur public libellés en monnaies étrangères s'est élevée de 22 pour cent en 1970 à 40 pour cent en 1975 et à 53 pour cent en 1976. Les emprunts des sociétés d'Etat, telles SIDBEC et l'Hydro-Québec, ainsi que le financement des Jeux olympiques expliquent en grande partie cette évolution récente.

9.4 Les administrations locales

Les dépenses des gouvernements locaux qui incluent aussi bien les municipalités que les commissions scolaires sont six fois plus importantes en 1975 qu'en 1961 alors que le produit intérieur brut de 1975 ne représente que 3,7 fois celui de 1961. La proportion de ces dépenses par rapport au produit intérieur brut a augmenté passant de 5,6 à 9,0 pour cent au cours de la période.

Paradoxalement, en terme de rapport au produit intérieur brut, pourcentage qui représente un certain indice d'effort fiscal, les impôts municipaux ont légèrement diminué de 1961 à 1975, passant de 4,7 à 4,3 pour cent. Il s'ensuit qu'une fraction croissante de l'accroissement des dépenses a été financée par le gouvernement du Québec au moyen des transferts. En effet, ces transferts, durant la période, sont passés de $166 millions à $1 993 millions.

En proportion du produit intérieur brut, ces transferts qui ne représentaient que 1,6 pour cent ont maintenant atteint un peu plus de 5 pour cent. En fait, alors que les transferts fournissaient à peine le quart des ressources financières des gouvernements locaux en 1961, elles dépassent 50 pour cent en 1975.

9.5 Conclusion

Notre analyse du rôle du secteur public dans l'activité économique sous-estime grandement sa place réelle. Nous n'avons pas traité d'un volet important de l'intervention de l'Etat, la réglementation. Par ce biais, l'Etat conditionne presque tous les secteurs de l'activité économique.

Par ailleurs, la croissance rapide du rôle de l'Etat dans l'économie ne semble pas avoir rempli toutes les promesses qu'on en attendait. Comme pour tout autre organisme, une forte expansion s'accompagne d'inefficacité. Le consensus semble établi pour que s'exerce une pause afin de pouvoir évaluer les voies empruntées. Entre les différents paliers de l'État un partage plus équitable des champs de juridiction et des ressources financières s'impose afin que les Québécois ne soient plus l'objet des convoitises de chacun dans la course à la taxation.

CHAPITRE 10

EN GUISE DE CONCLUSION...

EN GUISE DE CONCLUSION...

Ce document de référence ne comporte pas de conclusion formelle, comme on en trouve usuellement au terme d'un tel rapport. Il s'agit d'un choix délibéré: d'une part, il nous semblait préférable de terminer cette analyse globale sur une note d'ouverture. D'autre part, plusieurs des chapitres comportent des perspectives de développement et des conclusions assez significatives et frappantes pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir.

Mais nous ne voulons pas terminer ce document de référence sans indiquer au moins ce que, malgré son caractère englobant, il n'a pas traité ou n'a pas analysé suffisamment, par manque de temps.

Les ressources naturelles

Plusieurs des problèmes ont été discutés et des perspectives de développement ont été esquissées. Cependant, une conception d'ensemble ne se dégage pas encore de ces réflexions; de plus, si l'analyse fait ressortir la nécessité de mettre en valeur ces ressources selon un modèle nouveau et qui permettrait à l'économie du Québec de bénéficier beaucoup plus des effets d'entraînement des secteurs primaires de la production, ce rapport n'a pu suffisamment approfondir les stratégies, les moyens, les politiques, bref les formes nouvelles d'intervention de l'État québécois qui rendraient possible ce nouveau scénario de développement.

Le secteur de la fabrication

Il aurait fallu donner une place plus grande au problème du contrôle étranger, d'une part en rappelant le diagnostic établi par certaines études gouvernementales antérieures et, d'autre part, en examinant là aussi les actions à entreprendre pour intégrer les entreprises étrangères à l'économie du Québec et pour renforcer le contrôle autochtone. De plus, si le chapitre consacré au secteur de la fabrication indique bien les nouvelles industries à faire émerger, certains moyens pour y arriver et, enfin, les traits généraux de ce que serait un nouveau modèle québécois de développement industriel, il est non moins certain que la réflexion doit se poursuivre. Dans le régime fédéral actuel, un tel modèle québécois est-il possible? Quel serait l'impact des politiques fédérales, inspirées par la National Policy, sur la réalisation de ce modèle? L'émergence de celui-ci, se buttera-t-elle aux politiques keynésiennes de stabilisation? Dans le régime actuel, quelle est la marge de manoeuvre réelle du gouvernement québécois en matière de régulation des capitaux directs étrangers?

Le tertiaire privé

Plusieurs des questions précédentes s'appliquent aux activités du tertiaire privé puisqu'elles ont des caractéristiques communes avec les industries primaires et secondaires; contentons-nous d'indiquer que l'analyse du secteur des institutions financières reste incomplète. Il aurait fallu, si le temps nous l'avait permis, examiner de plus près le problème du manque de dynamisme de ce secteur et sa satellisation par rapport à celui de l'Ontario. Surtout, il aurait été essentiel de proposer les politiques diverses qui même dans le régime actuel permettraient au Québec de commencer à canaliser sa propre épargne vers ses propres besoins.

Le tertiaire public

De la même façon que la nécessité d'un nouveau scénario de développement s'impose dans les secteurs non étatiques de l'économie, il faut faire émerger une nouvelle politique économique québécoise, le texte en dégage divers éléments, mais aucune image d'ensem-

ble n'en ressort. Il n'est pas suffisant de souligner que la taille des administrations publiques, et en particulier celle de l'Etat québécois s'est fortement accrue ces dernières années; il se pose un problème de qualité dans les interventions de l'Etat, d'innovations en matière de politiques, dans la mesure où l'objectif est de réaliser un scénario québécois de développement.

Dans ce nouveau scénario, les déséquilibres régionaux de croissance, les disparités de revenus entre les individus, la qualité de la vie, la préservation et l'épanouissement de nos valeurs culturelles et sociales occuperont une place importante.